

**Direction des bibliothèques**

**AVIS**

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

La pensée d'Edmond Turcotte,  
éditorialiste au journal *Le Canada* (1931-1937)

par

Marie-Eve Tanguay  
Département d'histoire  
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès arts (M.A.)



Août 2007

© Marie-Eve Tanguay, 2007

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

La pensée d'Edmond Turcotte,  
éditorialiste au journal *Le Canada* (1931-1937)

présenté par :  
Marie-Eve Tanguay

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Président-rapporteur : Pierre Trépanier  
Directeur de recherche : Jacques Rouillard  
Membre du jury : Yvan Lamonde

Mémoire accepté le : 19 NOV. 2007

## SOMMAIRE

De 1931 à 1937, l'intellectuel libéral Edmond Turcotte est éditorialiste au journal *Le Canada*, un quotidien montréalais qui reflète les idées du parti libéral. Il en devient le rédacteur en chef de 1934 à 1937, au plus fort de la crise économique.

Notre analyse de la pensée de Turcotte porte sur ses prises de position pendant une décennie où le système capitaliste est tenu responsable de la dégringolade économique. Acquis aux valeurs du libéralisme, il défend le système économique et les institutions politiques, ce qui l'oblige à entamer une profonde réflexion sur ses valeurs et sa vision du monde. Le système capitaliste lui apparaît capable de se réformer ; il propose ainsi un meilleur encadrement par l'État des entreprises de services publics et il voit la nécessité de mettre en œuvre certaines politiques sociales. Ses propositions restent cependant timides, marquées par la crainte du paternalisme d'État. Peu inquiet de la centralisation au fédéral des politiques sociales, il ne partage pas le désir des penseurs nationalistes québécois de protéger l'autonomie provinciale. Il développe d'ailleurs un discours antinationaliste modéré, estimant que les valeurs libérales se réconcilient mal avec celles du credo national.

Finalement, il s'emploie à défendre la démocratie, appréhendant particulièrement la florescence internationale du fascisme et du communisme et l'influence de ces courants au Québec. Pour faire contrepoids au virage à droite que prend la société québécoise, il redouble d'ardeur pour combattre le fascisme et le duplessisme et il prend une position courageuse sur la Guerre civile espagnole. Cela lui vaut d'être traité d'extrémiste de gauche par les groupes nationalistes. Victime de la répression des forces de droite qui consolident alors leurs acquis, il doit quitter son poste au journal *Le Canada* en 1937.

Mots-clés : JOURNALISME, LIBÉRALISME, PARTI LIBÉRAL, RÔLE DE L'ÉTAT, CAPITALISME, DÉMOCRATIE, ANTINATIONALISME, ANTIFASCISME

## ABSTRACT

From 1931 to 1937, the liberal intellectual Edmond Turcotte is a columnist for *Le Canada*, a daily Montreal newspaper which reflects the ideas of the liberal party. He becomes the journal's editor from 1934 to 1937, during the height of the economic crisis.

Our analysis of his beliefs concerns his journalistic positions during a decade where the capitalism is held responsible for the economic collapse. Agreeing with the liberal values, he stands up for the economic system and the political institutions. That compels him to reconsider his values and his vision of the world. He still believes that the capitalistic economy system can renew itself; he suggests extending the government's supervision in the public service sector and implementing some social policies. These proposals remain weak and suspicious toward the government's paternalism. Not too worried by the federal centralization of the social policies, he doesn't share the aim of Quebec nationalist believers who are struggling to protect the provincial autonomy. He also develops some moderate anti-nationalistic ideas, judging that his liberal values are in conflict with most of the nationalist aspirations.

Finally, he defends democracy, apprehending the international upsurge of fascism and communism and the influence of these currents of thought in Quebec. To balance the right-turn of the society, he intensifies his fight against fascism and duplessism, and he takes a courageous position concerning the Spanish civil war. Consequently, he is considered as a left-wing radical by the nationalist block. Victim of the right-wing repression, who is solidifying its ground, he is finally compelled to quit the journal *Le Canada* in 1937.

Keywords : JOURNALISM, LIBERALISM, LIBERAL PARTY, CAPITALISM, DEMOCRACY, ANTINATIONALISM, ANTIFASCISM

## TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>iii</b>
<b>ABSTRACT .....</b>	<b>iv</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>v</b>
<b>LISTE DES SIGLES.....</b>	<b>vi</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>vii</b>
<b>INTRODUCTION</b>	
1. Les fondements de la pensée libérale .....	2
2. État de la recherche .....	4
3. Problématique .....	8
4. Sources et plan du mémoire.....	9
<b>CHAPITRE 1 : EDMOND TURCOTTE ET SON TEMPS</b>	
1. Edmond Turcotte, un intellectuel méconnu .....	11
2. Le Canada, organe du parti libéral .....	16
3. Le libéralisme en crise.....	18
<b>CHAPITRE 2 : LE RÔLE DE L'ÉTAT</b>	
1. Le redressement de l'économie canadienne et la protection tarifaire ...	26
2. Le développement économique du Québec .....	32
3. Le rôle de l'État sur le plan social.....	36
<b>CHAPITRE 3 : L'IDÉE D'UNE NATION CANADIENNE-FRANÇAISE</b>	
<b>DANS UN CANADA UNI</b>	
1. Une conception culturelle de la nation .....	46
2. L'émergence d'un antinationalisme modéré.....	50
3. Le Canada : deux nations, deux cultures .....	55
<b>CHAPITRE 4 : UN ESPRIT DÉMOCRATE ANTIFASCISTE</b>	
1. L'idéal démocratique.....	64
2. L'appréhension du fascisme .....	67
3. Turcotte, un sympathisant communiste ? .....	73
4. Turcotte, victime de la répression .....	77
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>83</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>88</b>

## LISTE DES SIGLES

PUF	Presses universitaires de France
PUL	Presses de l'Université Laval
PUO	Presses de l'Université d'Ottawa
PUQ	Presses de l'Université du Québec
RHAF	Revue d'histoire de l'Amérique française
RS	Recherches sociographiques
UQAM	Université du Québec à Montréal

## REMERCIEMENTS

Je veux d'abord remercier mon directeur de recherches, M. Jacques Rouillard, sans qui ce mémoire ne serait pas ce qu'il est. Je le remercie non seulement pour ses précieux conseils afin d'améliorer mon style, mais aussi pour la patience et la compréhension qu'il a témoignées à mon égard.

Je tiens aussi à souligner le soutien de ma famille et de mes amis, en particulier Marie-Eve et Jean-François qui m'ont accompagnée tout au long de cette aventure. Aussi, ma mère a été là pour moi au moment où j'en avais vraiment besoin et je lui en suis très reconnaissante.

Enfin, je remercie de tout mon coeur Hector qui m'a soutenu tout au long de mes études, toujours prêt à m'écouter et m'encourager. Nous avons dernièrement vécu la plus belle expérience de notre vie en devenant parents. Mais prendre soin d'un enfant est une tâche de tous les instants. Je lui suis donc profondément reconnaissante pour toutes ces fois où il s'est levé la nuit et où il a pris soin de Bébé pendant que je travaillais à mon mémoire. D'ailleurs, ce mémoire est dédié à mon fils, Mathias.



## INTRODUCTION

Parmi les intellectuels québécois, Edmond Turcotte est un personnage oublié de l'historiographie. Personne n'a tracé sa biographie et sa pensée est largement méconnue. Il s'agit pourtant d'un homme influent car il a été éditorialiste du journal *Le Canada* de 1931 à 1937 et il en est devenu le rédacteur en chef de 1934 à 1937; poste qu'il a occupé à nouveau de 1942 à 1947. De plus, il s'est illustré tant sur la scène nationale qu'internationale en occupant des fonctions diplomatiques et en étant membre de plusieurs commissions d'enquête. Disciple d'Olivar Asselin dont il partage les idées, il fréquente les hommes politiques de l'époque qu'il influence en proposant une vision moderne et progressiste du Québec. En ce sens, il est un précurseur des valeurs qui présideront aux transformations de la Révolution tranquille.

Dans ce mémoire, nous nous intéressons plus particulièrement à analyser la pensée de Turcotte alors qu'il est éditorialiste au *Canada* de 1931 à 1937. Prendre position sur l'actualité pendant ces années nécessite évidemment de poser un diagnostic sur les maux de la crise économique et tenter d'y trouver des solutions valables. Ses prises de positions sont d'autant plus difficiles à défendre que le journal est proche du parti libéral et qu'il appartient à la famille idéologique libérale. En effet, les principes économiques qui fondent ce courant de pensée sont alors rendus responsables de la crise et, au niveau politique, le système démocratique est critiqué pour sa faiblesse à répondre aux défis que la crise engendre. Alors que les valeurs du libéralisme économique s'affirmaient en force au cours des décennies antérieures, voilà qu'elles sont prises à partie par de nombreux intellectuels tant à gauche qu'à droite. Au Québec, le libéralisme subit une très forte critique de la droite, notamment des groupes cléricalo-conservateurs qui ont l'appui de l'Église catholique. Ils incarnent les forces de changement

social les plus dynamiques de la société. Turcotte subit leurs critiques et il a fort à faire pour défendre sa vision libérale du développement.

## 1. LES FONDEMENTS DE LA PENSÉE LIBÉRALE

En ce début de mémoire, il est important de définir préalablement les valeurs-clé de l'idéologie libérale afin de mieux évaluer la pensée de Turcotte. Elles sont à distinguer du programme du parti libéral qui propose cependant un projet de société inspiré des fondements de la doctrine libérale.

Précisons que le système de pensée libéral naît à l'époque de la Renaissance, ce qui coïncide avec l'éclatement de la féodalité, la montée de la bourgeoisie, la révolution scientifique et la Réforme protestante. Puis, il se précise et s'institutionnalise au XVIII<sup>e</sup> siècle. Philosophie privilégiant la liberté et l'autonomie de l'homme, le libéralisme se dresse contre les valeurs d'ordre et d'autorité du régime féodal. Contrairement aux anciens philosophes qui concevaient l'homme comme un être profondément social, on le perçoit dans son individualité, libre de tout lien social<sup>1</sup>. Pour compenser son isolement, les penseurs libéraux inventent alors le concept d'État nature pour démontrer que, malgré tout, l'homme suit des lois naturelles. Néanmoins, c'est en fonction de leurs intérêts personnels que les hommes entrent en société, les fins collectives étant subordonnées aux fins individuelles<sup>2</sup>.

La liberté et l'égalité deviennent alors des droits naturels de l'individu sans référence à l'hérédité, la race, le sexe, la langue, la religion, etc. La liberté cependant a pour limite le respect de la liberté de l'autre. D'ailleurs, l'homme est perçu comme raisonnable et capable de s'autoréguler, quitte à ce que des lois s'appliquent pour prévenir l'arbitraire. À cet effet, les libertés personnelles (par exemple les libertés de penser, d'agir et de s'exprimer) et les libertés collectives

---

<sup>1</sup> André Liebich, *Le libéralisme classique*, Sillery, PUQ, 1985, p. 16.

<sup>2</sup> André Vachet, *L'idéologie libérale : l'individu et sa propriété*, Ottawa, PUO, 1988, p. 131.

(comme la liberté de presse et d'association) prennent la forme de droits fondamentaux sur lesquels les gouvernants n'ont pas de pouvoir<sup>3</sup>.

La propriété est également un droit naturel de l'homme qui, démontrant sa domination sur la nature, doit tendre vers l'accumulation du plus grand nombre de biens possible. Sa richesse assure en partie son bonheur personnel, mais c'est surtout le mérite qu'il en retire et le fait de pouvoir jouir des fruits de son labeur qui rend l'homme heureux. De plus, il n'y a point de pitié pour les faibles, car chacun est responsable de son destin<sup>4</sup>.

Au plan politique, c'est sur l'égalité naturelle que repose l'idéologie libérale qui privilégie le système démocratique de gouvernement. En effet, le pouvoir politique émane du peuple et chaque citoyen, indépendamment de sa condition matérielle ou héréditaire, peut y participer. Les élections permettent aux citoyens de choisir leurs représentants, ce qui suppose la multiplicité des opinions et des partis politiques, en plus d'assurer la satisfaction du peuple qui est libre de ne pas les réélire. Quant à l'État, ce dernier est perçu comme un mal nécessaire, mais indispensable pour garantir les droits et libertés individuels<sup>5</sup>.

Au niveau économique, le libéralisme est basé sur le « laisser-faire », principe voulant que les lois naturelles de l'offre et de la demande assurent l'autorégulation du système capitaliste, sans nécessiter l'intervention de l'État. Ce dernier est plutôt chargé d'assurer le respect des libertés d'entreprise et d'échanges et de veiller au droit à la propriété privée. C'est d'ailleurs l'accumulation de richesses de l'entreprise privée qui, en plus d'engendrer le progrès matériel, permet le réinvestissement de capitaux et engendre le bien être de la collectivité en augmentant le niveau de vie de la population<sup>6</sup>.

---

<sup>3</sup> Leo Strauss et Joseph Cropsey, *Histoire de la philosophie politique*, Quadrige/PUF, Paris, 1999, p. 523.

<sup>4</sup> Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993, p. 56.

<sup>5</sup> André Vachet, *op cit.*, p. 5.

<sup>6</sup> Conférence de Jacques Rouillard : « Aux sources du libéralisme », *Belles soirées*, Université de Montréal, 20 novembre 1995.

Finalement, pour ce qui est du religieux, le libéralisme propose la séparation de l'ordre temporel et l'ordre spirituel et, ainsi, la sécularisation de la société civile. En fait, l'adhésion à des valeurs spirituelles devient un choix personnel qui ne concerne que l'individu. Ces valeurs ne doivent pas être mêlées aux affaires temporelles qui concernent plutôt la raison humaine. Cette conception a pour effet d'écarter le pouvoir religieux des institutions séculières où les laïcs jouent un rôle prépondérant. De plus, comme l'individu est libre de choisir la religion à laquelle il adhère, la tolérance religieuse est encouragée<sup>7</sup>.

## 2. ÉTAT DE LA RECHERCHE

L'analyse de la pensée d'un intellectuel comme Edmond Turcotte permet de connaître comment un journal politique a défendu une vision libérale de la société. Elle rend compte aussi que la pensée libérale est toujours vivante au Québec dans les années trente et que les groupes conservateurs n'occupent pas toute la place même s'ils constituent une force en pleine ascension. Notre mémoire apporte ainsi une contribution au débat historiographique sur la place du courant libéral dans l'évolution de la société québécoise dans la première moitié du XXe siècle. Nous comblons une lacune car l'historiographie québécoise n'a pas accordé toute l'attention qui lui revient à ce courant d'idées qui fait contrepoids aux groupes conservateurs.

En effet, l'historiographie est encore marquée par un courant d'interprétation qui se développe au cours des années cinquante voulant que l'histoire du Canada français depuis la Conquête de 1760 soit marquée par le monolithisme idéologique. Selon cette thèse, les valeurs conservatrices formulées par l'Église catholique et par la petite bourgeoisie professionnelle qui lui est inféodée, domineraient outrageusement le monde des idées. Ce conservatisme serait responsable du « retard » des Canadiens français à entrer dans le monde

---

<sup>7</sup> *Ibid.*

moderne<sup>8</sup>. Pour les intellectuels autour de *Cité libre*, par exemple, les élites francophones seraient seules responsables de ce « retard » alors que pour l'École historique néonationaliste de l'Université de Montréal, le traumatisme de la Conquête serait à l'origine du profond conservatisme de la société canadienne-française.

Dans les années 1960, le sociologue Fernand Dumont abonde dans ce sens, situant toutefois la montée du conservatisme après l'échec des Rebellions de 1837-1838<sup>9</sup>. Il développe également l'idée que les années trente, avec la revue *La Relève*, marquent le début d'un tournant au niveau idéologique en faisant place à la pluralité idéologique. Mais il ignore la présence des journaux libéraux qui se situent depuis longtemps dans ce courant. En général, dans les années 1960, la thèse du monolithisme idéologique au Québec pendant près d'un siècle continue largement de prévaloir dans les analyses historiques.

Elle persiste également dans les années 1970. Ainsi, l'historien Jean-Paul Bernard conclut notamment, dans son volume *Les Rouges*, au triomphe de l'ultramontanisme sur le libéralisme radical au tournant du XXe siècle. Qualifiant le libéralisme modéré de Wilfrid Laurier de « libéralisme conservateur », l'auteur considère que les partis libéral et conservateur à la fin du XIXe siècle ont abandonné les principes libéraux des Patriotes. Le réactionnaire discours ultramontain l'emporte<sup>10</sup>.

Parallèlement, dans les années 1970, apparaît une nouvelle génération d'historiens qui popularise la vision d'un Québec qui se serait modernisé depuis le XIXe siècle et qui aurait suivi un développement relativement « normal ». Sans nier la portée de l'idéologie clérico-conservatrice, les « révisionnistes », comme

---

<sup>8</sup> Fernande Roy, «Le libéralisme et les historiens» dans *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*. Montréal, Boréal, 1988, p. 13.

<sup>9</sup> Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (dir.), *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, PUL, 1978, p. 1.

<sup>10</sup> Jean-Paul Bernard, *Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIXe siècle*, Montréal, PUQ, 1971, p. 320.

Ronald Rudin les a appelés<sup>11</sup>, considèrent qu'un fort courant libéral fait contrepoids au traditionalisme dès le XIXe siècle, parallèlement à la montée de l'industrialisation. Selon eux, le Québec contemporain n'accuse pas de « retard » : des idées libérales progressistes y germent depuis longtemps et ce, bien avant la Deuxième Guerre mondiale ou la Révolution tranquille. Le rythme de la modernisation du Québec, avec la poussée industrielle et l'urbanisation, serait comparable à celui des autres sociétés occidentales.

C'est ce que démontre, par exemple, Fernande Roy dans son étude sur les milieux d'affaires francophones au début du XXe siècle en analysant le discours de la Chambre de commerce du district de Montréal et des journaux d'affaires qui lui sont liés. Elle conclut qu'ils font l'apologie des valeurs libérales en mettant en relief le progrès matériel, l'individualisme, la propriété, la liberté individuelle, l'harmonie sociale, la démocratie et la séparation de l'Église et de l'État. Pour sa part, l'historien Jacques Rouillard s'emploie aussi à démontrer la même interprétation dans son article, *La Révolution tranquille : Rupture ou Tournant*, en expliquant que l'industrialisation et l'urbanisation ont touché la population francophone du Québec au même rythme que le reste du continent nord-américain<sup>12</sup>. Le parti libéral qui domine la vie politique québécoise demeure résolument moderne et les grands quotidiens qui lui sont proches ont une vision libérale du développement, faisant contrepoids au clérico-conservatisme<sup>13</sup>. Quant à Yvan Lamonde, il montre dans son ouvrage *Combats libéraux au tournant du XXe siècle*, que le parti libéral même s'il n'est plus radical comme il l'était du temps de Dessaulles<sup>14</sup>, n'en reste pas moins ancré dans la tradition libérale, particulièrement dans sa vision du développement économique : « être libéral au tournant du siècle, c'est croire aux lois du marché, au laisser-faire à un point tel que le recul de la concurrence et les tendances à la monopolisation mettent le

<sup>11</sup> Ronald Rudin, « La quête d'une société normale. Critique de la réinterprétation de l'histoire du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, 3, 2 (hiver 1995), p. 9.

<sup>12</sup> Jacques Rouillard, « La révolution tranquille : Rupture ou tournant ? », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, 32, 4 (avril 1998), p. 23.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>14</sup> L'auteur a déjà écrit un livre à ce sujet (Yvan Lamonde, *Louis-Antoine Dessaulles (1818-1895), seigneur libéral et anticlérical*, Montréal, Fides, 1994).

libéralisme en cause et en crise »<sup>15</sup>. Convaincu du pluralisme idéologique du Québec, il montre que l'idéologie libérale, loin d'être marginale, est portée par la classe politique.

À noter enfin, l'étude de Claude Couture sur les grands quotidiens des années trente (*La Presse, Le Soleil, Le Canada*) qui conclut en la présence solidement ancrée chez eux d'une idéologie libérale classique fondée sur la thèse de la propriété privée comme facteur de progrès et à leur préférence pour les valeurs démocratiques au plan politique<sup>16</sup>. Quant à la sociologue Caroline Désy qui analyse l'opinion des quotidiens montréalais à l'égard de la Guerre civile espagnole dans les années trente, elle est une des rares auteurs à aborder la pensée d'Edmond Turcotte. Elle fait voir que *Le Canada* tient un discours différent de celui de la presse conservatrice et qu'un article d'Edmond Turcotte paru le 24 août 1936, « Le feu à l'Espagne, prélude de l'incendie universel », représente un moment-clé de la formation d'un contre-discours face aux positions profranquistes de la « bonne presse ». En se positionnant clairement contre le fascisme, Turcotte se plaçait, selon elle, à contre-courant du discours clérico-conservateur pour défendre les valeurs libérales<sup>17</sup>. C'est également notre position dans ce mémoire.

Le discours optimiste des révisionnistes se voit cependant questionné à son tour par une nouvelle sensibilité historique que nous qualifierions de postrévisionniste. Ce terme est proposé par Ronald Rudin dans un article paraissant d'abord en anglais en 1992 et qui a suscité de nombreuses réactions<sup>18</sup>.

<sup>15</sup> Yvan Lamonde, « Le libéralisme dans le passage dans le XXe siècle », *Combats libéraux au tournant du XXe siècle*, Fides, 1995, p. 28-29.

<sup>16</sup> Claude Couture, *La presse libérale au Québec entre 1929 et 1935 : analyse de contenu des éditoriaux de La Presse, du Soleil et du Canada*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Université de Montréal, 1987, p. 121-122.

<sup>17</sup> Caroline Désy, *Discours hégémonique et contre-discours sur la guerre d'Espagne dans le Québec des années trente*, Thèse de Ph.D. (Sociologie), Université du Québec à Montréal, 1999, p. 120-126; Caroline Désy, *Si loin, si proche : la Guerre civile espagnole et le Québec des années trente*, Québec, PUL, 2004, p. 47-51.

<sup>18</sup> Il est sans doute exagéré d'affirmer que Rudin a fait « école » pour le moment, mais il est clair que ce texte a un impact important sur plusieurs travaux récents. Aussi, son article suscite la réaction de nombreux révisionnistes, dont Jacques Rouillard, « La révolution tranquille, tournant révolutionnaire ? », *loc. cit.*; Paul-André Linteau et Fernand Harvey, « Les étranges lunettes de Ronald Rudin », *RHAF*, 51, 3 (hiver 1998); Serge Gagnon, *Le passé composé : De Ouellet à*

Rudin pose un regard critique sur l'historiographie révisionniste, jugeant que des thèmes importants de l'histoire québécoise, comme la catholicité, la ruralité et l'ethnicité, ont été minimisés en exagérant le caractère libéral, urbain, industriel et moderne du Québec d'avant Révolution tranquille. Ce qu'il faudrait selon lui, c'est rétablir l'équilibre entre les « excès » de la « normalisation » qu'il attribue aux révisionnistes et le courant historiographique né dans les années 1950 qui interprète l'histoire du Québec à l'aune de la « Grande noirceur », c'est-à-dire du traditionalisme et du retard à se moderniser.

Enfin, nous nous situons dans ce débat historiographique en montrant dans ce mémoire que l'évolution du libéralisme canadien-français s'est faite en interaction avec d'autres idéologies. Il est certain que l'influence de l'Église et de ses idées reste fort importante avant 1960, mais il faut noter que le libéralisme est renforcé à mesure que le Québec s'industrialise et s'urbanise. La crise économique des années trente fait ressortir l'interaction entre le traditionalisme et le libéralisme issu de la modernité.

### 3. PROBLÉMATIQUE

Notre problématique est reliée à l'importance des idées libérales au Québec et elle vise particulièrement à comprendre comment ses tenants ont défendu cette idéologie pendant la décennie 1930 alors qu'elle est critiquée et rendue responsable de la crise économique. Le journal *Le Canada* est une source privilégiée pour étudier le courant libéral car il s'agit du principal organe de diffusion du libéralisme au Québec comme l'a montré Claude Couture. Et Edmond Turcotte y joue un rôle clé comme rédacteur en chef au plus fort de la crise de 1934 à 1937.

---

*Rudin*, Montréal, VLB, 1999. Faire la liste exhaustive des critiques serait trop long. Pour en avoir un bon aperçu, voir « Ronald Rudin, Lionel Groulx et la RHAF », *Le Rond-point des sciences humaines*. [En ligne]. <http://www.rond-point.qc.ca/revues/rhaf/default.htm> (consulté le 24 août 2007).



Dans notre mémoire, nous tenterons d'évaluer dans quelle mesure Turcotte reste fidèle aux idées du libéralisme classique. Quelle position adoptera-t-il sur le rôle accru de l'État exigé par les intellectuels de gauche et de droite ? Continuera-t-il d'appuyer le laisser-faire ou prônera-t-il plutôt des interventions plus marquées de l'État aux plans économique et social ? Prendra-t-il le virage keynésien ? Dans quelle mesure s'alignera-t-il sur les positions du parti libéral ?

Au sujet de l'idée de nation, comment Turcotte envisagera-t-il l'avenir du Canada français ? Sa conception de la nation canadienne-française sera-t-elle comparable à celle des intellectuels nationalistes ? Comment conciliera-t-il son attachement aux valeurs individualistes et la défense de la nation ? Son nationalisme sera-t-il d'abord canadien ou canadien-français ?

Finalement, les années trente voient la florescence du fascisme international ainsi que la montée des idées de droite au Canada français. Caroline Désy a montré que la Guerre civile espagnole a eu un impact important au Québec et que les journaux de droite ont appuyé la cause franquiste. Quelle sera alors la position de Turcotte ? Jusqu'où sera-t-il prêt à aller pour défendre la démocratie ? Quelle sera sa réponse au climat de répression qui pèse sur les esprits libéraux de l'époque ? L'étude de sa pensée permettra de rendre compte du contenu et de la vigueur du courant libéral au Québec.

#### **4. SOURCES ET PLAN DU MÉMOIRE**

Pour évaluer la pensée de Turcotte, nous avons répertorié tout près de 2000 des éditoriaux qu'il a signés pendant son premier mandat au journal le *Canada* de 1931 à 1937. Nous les avons lus, puis indexés systématiquement par catégories selon la récurrence de certains thèmes et, aussi, en tenant compte de l'importance du contenu de certains éditoriaux. Notre analyse se veut donc qualitative et non quantitative.

À noter que puisque nous étudions la pensée d'un journaliste écrivant pour l'organe d'un parti politique, nous avons été attentifs dans l'analyse à aller au-delà de l'esprit partisan de Turcotte pour cerner sa véritable pensée. Il a donc fallu être particulièrement rigoureux lors de la lecture et de la classification de ses articles. Mais n'est-ce pas là l'apanage des méthodes qualitatives qui renvoient finalement à une lecture attentive et rigoureuse des textes ?

Enfin, pour chacun des chapitres de ce mémoire, nous avons choisi un thème dominant s'inscrivant sur la trame de fond de la défense du libéralisme économique et politique. Au premier chapitre, nous présentons cet intellectuel peu connu qu'était Edmond Turcotte, traitons brièvement du journal *Le Canada* et mettons ses prises de position en contexte en brossant un bref portrait des principaux débats de la décennie 1930. Au deuxième chapitre, nous entrons dans le vif du sujet en nous penchant sur sa vision de l'État libéral aux niveaux économique et social. Nous nous arrêtons au troisième chapitre à sa conception de la nation en analysant les points de convergence et de divergence qu'il entretient avec les nationalistes canadiens-français et le discours qu'il tient à l'égard du nationalisme canadien. Enfin, nous terminons, au quatrième chapitre, sur les idées démocratiques et antifascistes de Turcotte. Nous établissons d'abord sa conception de la démocratie libérale et nous nous arrêtons sur son appréhension du fascisme et de l'antilibéralisme qui se manifestent alors tant sur le plan international qu'au Québec même. Notre étude permet ainsi de saisir la pensée de Turcotte sur différents enjeux de son époque.

# CHAPITRE 1

## EDMOND TURCOTTE ET SON TEMPS

Puisque nous étudions la mémoire d'un intellectuel, il importe de présenter d'emblée l'homme qu'il était. Cela est d'autant plus important qu'aucune biographie n'est consacrée à Edmond Turcotte. Nous avons donc brossé un portrait général de sa vie et de sa carrière professionnelle dans le but de mieux cerner le personnage avant d'en analyser la pensée. Aussi, nous avons pensé qu'une présentation du journal *Le Canada* était indispensable, car il est le véhicule des idées de Turcotte et du parti libéral. Finalement, nous présentons aussi brièvement la période des années trente afin de mettre la pensée du journaliste en contexte.

### 1. EDMOND TURCOTTE, UN INTELLECTUEL MÉCONNU

Edmond Elzéar Turcotte est né le 24 janvier 1898 à Lowell dans l'État du Massachusetts de parents ayant quitté le Québec à la fin du XIXe siècle pour trouver du travail en Nouvelle-Angleterre<sup>1</sup>. Il fréquente le *Lowell High School*, puis il acquiert une formation journalistique dans des hebdomadaires franco-américains. De 1919 à 1931, il met sa plume au service du *Courier Citizen*, de l'*Evening Star* et de l'*Étoile* de Lowell<sup>2</sup>. Le 23 juillet 1928, il se marie avec

---

<sup>1</sup> Jean-Louis Gagnon, « Turcotte, journaliste et diplomate », *La Presse*, 22 novembre 1960, p. 4.

<sup>2</sup> Mason Wade, « Deux anciens de la presse franco-américaine : Olivar Asselin et Edmond Turcotte » dans *Symposium sur la presse franco-américaine et sur Le Travailleur de Wilfrid Beaulieu*, Boston, Bulletin de la Société historique franco-américaine, cahier no 1 (1983), p. 26.

Jeanne Richard, également native de Lowell<sup>3</sup>, avec laquelle il aura trois enfants, Richard, Alain et Jocelyne<sup>4</sup>.

Autodidacte, Turcotte apprend le métier de journaliste en lisant et en l'exerçant. La communauté francophone étant bien vivante en Nouvelle-Angleterre, il est alors possible d'avoir accès à une abondante littérature de langue française, qu'elle provienne de France, du Québec ou même des États-Unis. L'importance démographique de la communauté franco-américaine permet alors de soutenir la création de nombreux quotidiens de langue française et la formation d'une élite littéraire et journalistique.

C'est à l'âge de 33 ans que Turcotte décide de réintégrer le pays de ses ancêtres. Établi à Montréal, il devient assistant rédacteur en chef au journal *Le Canada* aux côtés d'Olivar Asselin. Comme Turcotte, Asselin a connu une expérience personnelle et professionnelle états-unienne et, lui aussi, a appris le métier sur le tas. La similarité de leur formation contribue à rapprocher les deux hommes qui ont développé un certain pragmatisme et une volonté d'établir des ponts entre leurs idées et l'action<sup>5</sup>. Comme Asselin, Turcotte est doué d'une large culture et de rigueur intellectuelle traitant avec sérieux chaque sujet abordé<sup>6</sup>. Il n'est donc pas surprenant qu'il succède à Asselin au poste de rédacteur en chef lorsque celui-ci quitte *Le Canada* en 1934.

En plein cœur de la crise économique, Turcotte utilise sa plume pour défendre le parti libéral, souvent tenu responsable du marasme économique et jugé incapable d'y remédier. Comme nous le verrons, il défend le capitalisme et la démocratie et il ne ménage pas ses critiques à l'égard du fascisme et de l'antisémitisme qui se développent alors au Canada français. Il devient aussi un critique sévère du gouvernement Duplessis élu en 1936. Ses adversaires lui

---

<sup>3</sup> *Who's who Canada, 1958-59, An illustrated biographical record of men and women of the time*, Toronto, International Limited Press, 1958/1959, p. 860.

<sup>4</sup> « Edmond E. Turcotte; Editor-envoy was principal in Chicago row », *The Globe and Mail*, 22 novembre 1960, p. 12.

<sup>5</sup> Jean-Louis Gagnon, *loc. cit.*, p. 4.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 4.

accolent souvent l'étiquette de sympathisant communiste ou de révolutionnaire de gauche, bien qu'il s'avère plutôt un libéral modéré, nous y reviendrons. Néanmoins, sa fougue et les idées qu'il avance le placent parfois dans des situations délicates, tout comme pour le journal auquel il collabore. Il embarrasse même à l'occasion la direction du parti libéral auquel le journal est identifié. Son départ du *Canada* à la fin du mois d'avril 1937 est d'ailleurs probablement lié à sa prise de position prorépublicaine sur la Guerre civile espagnole ainsi qu'à sa vive critique de la loi du cadenas adoptée par le gouvernement Duplessis<sup>7</sup>. Bien que le journal soutienne qu'il parte de son propre chef<sup>8</sup>, il est clair que Turcotte dérange et il est probable qu'on l'incite à partir.

En quittant *Le Canada*, il lance le journal *Demain*, un bi-mensuel qui paraît en complément du *Monde Ouvrier*, organe officieux des syndicats internationaux au Québec. Bien qu'étant un journal indépendant, son contenu reste proche des positions du parti libéral<sup>9</sup>. L'aventure est un échec et se termine dès 1938. Néanmoins, il continue à lutter pour ses idées au sein du comité exécutif de la Société Canadienne des droits de l'homme en 1938 et 1939, militant pour la défense des droits et libertés et combattant la loi du Cadenas du gouvernement Duplessis<sup>10</sup>.

L'année suivante, il devient secrétaire du maire de la ville de Montréal, Camillien Houde, qui est appuyé par le parti libéral à l'occasion de sa campagne électorale à la fin de l'année 1938. Au même moment, il devient aussi assistant directeur du Bureau de la reconstruction économique de la province de Québec<sup>11</sup>, organisme créé pour répondre à la crise économique et dirigé, de 1939 à 1944, par Téléphore-Damien Bouchard. Le parti libéral est alors au pouvoir à Québec et

<sup>7</sup> Edmond Turcotte, « Le feu à l'Espagne, prélude de l'incendie universel », *Le Canada*, 24 août 1936, p. 2; Edmond Turcotte, « M. Lapointe a raison », *Le Canada*, 6 avril 1937, p. 2

<sup>8</sup> « M. Edmond Turcotte nous quitte », *Le Canada*, 29 avril 1937, p. 2

<sup>9</sup> Éric Leroux, *Gustave Francq : Figure marquante du syndicalisme et précurseur de la FTQ*, Montréal, VLB, 2001, p. 149-150.

<sup>10</sup> Lucie Laurin, *Des luttes et des droits; Antécédents et histoire de la Ligue des Droits de l'Homme de 1936 à 1975*, Montréal, Éditions du Méridien, 1985, p. 22-23.

<sup>11</sup> Claire Quintal, « Edmond Turcotte (1898-1960) », *Hommes et destins, Amérique*, Paris, Académie des sciences d'outre-mer, 1995, vol. 10, p. 438.

Adélar Godbout est Premier ministre<sup>12</sup>. Ses accointances libérales l'aident également auprès du gouvernement fédéral. Ainsi, il devient membre de l'Office national du film du Canada de 1939 à 1947 alors que, en 1942, il prend en charge le service d'information en langue française de l'Office des prix et du commerce pour la période de la guerre<sup>13</sup>.

C'est aussi en 1942, inspiré d'un voyage en Europe à l'aube de la décennie, qu'il publie un essai intitulé *Réflexions sur l'avenir des Canadiens français*. Le titre est ambitieux, mais le contenu du volume s'avère plutôt décevant. Turcotte y relate davantage l'histoire de l'établissement français en Amérique qu'il n'y fait de véritables réflexions sur l'avenir du Canada français. Pour lui, le colon en Nouvelle-France est très différent du Français de France et son avenir appartient à l'espace américain. Les Canadiens français sont appelés à s'intégrer à l'économie capitaliste tout en entretenant et en développant leur particularisme culturel, notamment par une amélioration du système éducatif inspirée de l'enseignement de France et par la multiplication de véhicules culturels francophones comme la radio, les revues et le théâtre. Il traite finalement de politique à la toute fin de l'ouvrage lorsqu'il aborde le problème constitutionnel. Il constate alors la nécessité de politiques inspirées du *New Deal* états-unien que devrait adopter le gouvernement fédéral, ce qui suppose que ce dernier devra, tôt ou tard, s'impliquer dans certains domaines de compétences provinciales. L'auteur conclut en se réjouissant de cette éventuelle centralisation des pouvoirs au fédéral, sans inquiétude pour l'autonomie du Québec. Néanmoins, son essai fait peu de bruit et tombe rapidement dans l'oubli<sup>14</sup>.

De 1942 à 1947, il reprend son poste de rédacteur en chef au *Canada* qui lui sied mieux. En ce temps de guerre, il s'intéresse davantage aux questions internationales. Il se distingue par ses prises de position en faveur des Forces

<sup>12</sup> « Télésphore-Damien Bouchard », *Site de l'Assemblée nationale du Québec*. [En ligne] <http://www.assnat.qc.ca/fra/membres/notices/b/boucld.htm> (consulté le 24 août 2007)

<sup>13</sup> Traduction de Claire Quintal du *Wartime Prices and Trade Board* (Claire Quintal, *loc. cit.*, p. 438.)

<sup>14</sup> Bruno Lafleur, « Réflexions sur l'avenir des Canadiens français, essai d'Edmond Turcotte », dans Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, 1940-1959*, Tome 3, Montréal, Fides, 1978, p. 851

françaises libres et en encourageant la résistance au régime de Vichy. Pour cette contribution, il recevra la Légion d'honneur du gouvernement français en 1947. Entre-temps, il est membre de la délégation canadienne à la conférence préparatoire de l'UNESCO qui se tient à Londres en 1945, puis à Paris en 1946, premier pas vers une carrière diplomatique<sup>15</sup>.

En effet, en 1947, Turcotte abandonne le journalisme pour se consacrer à la représentation du Canada à l'étranger. Nommé consul général du Canada à Chicago, il est l'objet d'accusation du *Chicago Tribune* qui lui reproche d'avoir tenu des propos anti-américains lorsqu'il était rédacteur en chef du *Canada*. Le maire de Chicago se met de la partie en déclarant qu'il ne veut pas d'un consul anti-américain dans sa ville. Turcotte nie les accusations qui reviendront constamment tout au long de son mandat<sup>16</sup>. Le ministère des Affaires extérieures le maintient néanmoins à son poste. En 1950, il quitte cette fonction pour devenir consul du Canada à Caracas au Venezuela et, par la suite, de 1952 à 1955, le premier ambassadeur du Canada en Colombie<sup>17</sup>.

Lorsqu'il revient au pays en 1955, Turcotte devient membre de la Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision présidée par Robert Fowler. Défenseur du fédéralisme canadien, il considère que les nouveaux médias d'information doivent contribuer à l'unité canadienne et servir les intérêts de tous les Canadiens, tant anglophones que francophones. Il s'emploie alors à mettre en place des politiques qu'ils prônent depuis longtemps et devient « le grand artisan des recommandations de la Commission touchant l'expansion du réseau français par tout le Canada »<sup>18</sup>.

En mai 1957, il renoue avec la diplomatie en tant qu'ambassadeur du Canada en Suisse. Cette mission s'avère particulièrement instructive pour lui car l'identité suisse, basée sur la mixité de différents groupes linguistiques et

<sup>15</sup> Claire Quintal, *loc. cit.*, p. 438.

<sup>16</sup> « Décès de M. Edmond Turcotte, ambassadeur du Canada en Suisse », *Le Devoir*, 22 novembre 1960, p. 6.

<sup>17</sup> Mason Wade, *loc. cit.*, p. 26-27.

<sup>18</sup> Jean-Louis Gagnon, *loc. cit.*, p. 4.

culturels, devient, à ses yeux, un modèle pour le Canada<sup>19</sup>. Comme nous le verrons, sa vision du Canada vise à réconcilier l'identité canadienne avec la préservation de la tradition canadienne-française; il n'appartient pas l'école de la fusion des cultures et des ethnies au Canada.

C'est comme ambassadeur qu'il décède, le 21 novembre 1960, d'une crise cardiaque à Bernes en Suisse. Sa mort trouve un certain écho dans la presse québécoise. D'anciens collègues lui rendent hommage, le présentant comme l'une des figures marquantes du journalisme des années trente et quarante et comme un esprit éclairé, précurseur des réformes mises de l'avant par le nouveau gouvernement libéral de Jean Lesage qui vient d'être élu. En effet, Edmond Turcotte participe activement à l'entrée du Québec dans la modernité à un moment, dans les années trente, où ces idées ne sont pas en vogue. Comme Olivar Asselin, Jean-Charles Harvey et Jean-Louis Gagnon, il s'inscrit parmi les précurseurs des intellectuels de *Cité libre* qui ne réalisent guère que leur défense du libéralisme s'inscrit dans une tendance déjà bien établie au Canada français.

## 2. *LE CANADA*, ORGANE DU PARTI LIBÉRAL

Tout au long de son histoire, le journal *Le Canada* a incarné les idées de l'aile gauche du parti libéral. Fondé en 1903, il remplace *La Patrie* comme organe officiel du parti libéral. Conçu comme un instrument de propagande, il s'inscrit dans la tradition des journaux politiques d'opinion qui deviennent plus nécessaires pour le parti libéral alors que la presse se modernise et que les lecteurs des journaux se font plus nombreux<sup>20</sup>. Le premier rédacteur en chef, Godfroy Langlois, explicite ainsi sans détours les objectifs du journal qu'il destine particulièrement aux lecteurs plus instruits :

<sup>19</sup> « Mr. Edmond Turcotte », *The Gazette*, 23 novembre 1960, p. 7.

<sup>20</sup> Jean de Bonville note d'ailleurs que si l'on s'en tient aux seuls tirages des quotidiens montréalais, le *goodwill*, c'est-à-dire l'achalandage s'appuyant sur le volume de la clientèle, sur le nombre et sur la qualité des lecteurs, connaît une croissance de 7% de 1891 à 1911 (Jean de Bonville, *La presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*, Québec, PUL, 1988, p. 98.)



« Le parti libéral par la voix de ses chefs a confié à notre journal la tâche d'être son organe auprès de la population de notre province, d'exposer au corps électoral ses vues et ses idées, de diriger l'opinion dans le sens des réformes qu'il veut opérer et de l'impulsion qu'il désire donner aux affaires du pays (...) Justice égale pour tous, respect de la liberté religieuse, affirmation de la liberté civile, tels ont été depuis l'avènement du parti libéral les termes de son programme moral auquel nous entendons strictement nous en tenir »<sup>21</sup>.

Rédacteur du *Canada* de 1904 à 1910, Langlois prend des positions avancées, particulièrement sur la question de la gratuité scolaire, ce qui inquiète le clergé catholique. Victime de ses idées, il est remplacé par Fernand Rinfret, plus modéré, en poste jusqu'en 1926, puis par Olivar Asselin qui, comme Langlois, est un polémiste vigoureux.

En 1934, c'est Edmond Turcotte qui remplace Asselin, dont on dit qu'il est un de ses meilleurs disciples<sup>22</sup>. Selon André Beaulieu et Jean Hamelin, le *Canada*, qui a connu ses heures de gloire sous la direction d'Asselin, « s'assoupit » après son départ. Tout se passe, écrivent-ils, « comme s'il était impossible de faire du bon journalisme tout en servant un parti au pouvoir »<sup>23</sup>. Bien qu'Edmond Turcotte ne possède ni la plume ni la fougue d'un Asselin, nous verrons qu'il demeure un polémiste vigoureux et que sa pensée s'inscrit dans le même courant idéologique que celui de Langlois et Asselin. Ils sont porteurs d'une pensée libérale modérée perçue comme radicale dans les milieux clérico-conservateurs.

En 1935 et 1936, *Le Canada* possède un tirage légèrement supérieur à 13 000 exemplaires, ce qui est comparable à un autre quotidien d'opinion, *Le Devoir*, dont les idées se situent aux antipodes (12 000 exemplaires pour les mêmes années). C'est loin toutefois du quotidien *La Presse* qui détient le plus fort tirage

<sup>21</sup> Cité dans André Beaulieu et Jean Hamelin, *La Presse québécoise des origines à nos jours : 1896-1910*, Tome 4, Québec, PUL, 1973-1990, p. 167.

<sup>22</sup> « M. Edmond Turcotte nous quitte », *Le Canada*, 29 avril 1937, p. 2.

<sup>23</sup> André Beaulieu et Jean Hamelin, *op. cit.*, p. 168. Dans un autre article, Beaulieu et Hamelin classent Edmond Turcotte parmi les écrivains de talent ayant brillé dans le journalisme d'après Grande Guerre (André Beaulieu et Jean Hamelin, « *Aperçu du journalisme québécois d'expression française* », *Recherches sociographiques*, vol. 7, no 3 (septembre-décembre 1966), p. 332-333.)

à Montréal : 161 532 exemplaires en 1935 et 193 626 exemplaires pour la copie du samedi<sup>24</sup>. Dans ce contexte, on comprend que le *Canada* n'est pas un journal de masse, mais plutôt un quotidien d'idées réservé à une élite qui occupe des fonctions de décision. Il détient ainsi une influence plus grande que ne l'indique son seul tirage. Contrairement à ce que laisse entendre Beaulieu et Hamelin, le journal ne s'assoupit pas dans les années trente, la plume d'Edmond Turcotte contribuant toujours à répandre les idées de l'aile gauche du parti libéral et à lutter contre le virage à droite que prend alors la société canadienne-française. Le journal ne commence véritablement à décliner qu'au début des années 1950 pour finalement s'éteindre en 1954, apparemment « trop inféodé à un parti vieilli »<sup>25</sup>.

### 3. LE LIBÉRALISME EN CRISE

La seconde moitié des années 1920 est souvent qualifiée d'âge d'or du capitalisme<sup>26</sup>. Au Québec, les élites politiques, la bourgeoisie capitaliste et la presse à grand tirage, animées par l'idéologie libérale, se réjouissent des avancées du progrès industriel<sup>27</sup>. Le parti libéral domine alors la vie politique, au fédéral avec le gouvernement de William Lyon MacKenzie King et au Québec sous celui de Louis-Alexandre Taschereau. Au pouvoir à Ottawa depuis 1896 et au Québec depuis 1897, le parti libéral est d'ailleurs constamment réélu avec de fortes majorités au Québec jusqu'au milieu des années 1930. L'opposition ne vient pas véritablement du parti conservateur, mais des intellectuels nationalistes et du clergé catholique avec qui il doit parfois faire des compromis dans ses choix politiques<sup>28</sup>. D'ailleurs, le Canada français est alors une société plurielle, la bourgeoisie canadienne-française ayant une vision positive du progrès et du

<sup>24</sup> Les données portent sur le nombre d'exemplaires vendus (*The Canadian Almanac*, 1935, p. 483; 1936, p. 479).

<sup>25</sup> André Beaulieu et Jean Hamelin, *La Presse québécoise des origines à nos jours...*, *op. cit.*, p.168.

<sup>26</sup> Michel Pelletier et Yves Vaillancourt, *Les politiques sociales et les travailleurs. Cahier II : Les années 30*, Montréal, Éd. Albert Saint-Martin, 1975, p. 1.

<sup>27</sup> Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993, p. 57.

<sup>28</sup> Pour plus de détails sur les relations entre l'Église et l'État sous le régime Taschereau, voir l'ouvrage d'Antonin Dupont, *Les relations et les compromis entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau : 1920-1936*, Montréal, Guérin, 1973.

développement industriel. Elle fait contrepoids au clérico-conservatisme qui privilégie les valeurs morales et la vie agricole.

Dans les années trente, l'économie du Québec est déjà bien intégrée au capitalisme nord-américain : l'industrialisation suit le rythme de l'Ontario, Montréal demeure sans conteste la métropole industrielle du Canada et le milieu rural s'intègre de plus en plus à l'économie de marché<sup>29</sup>. L'urbanisation y est également croissante, près de la moitié de la population (45%) étant établie dans des villes de plus de 10 000 habitants en 1931<sup>30</sup>. Il s'agit donc d'une ère de changements rapides, et surtout d'optimisme et d'espoir généralisés à l'égard du système capitaliste. Cet engouement donne lieu à l'accélération de l'industrialisation, à l'optimisation des profits et des techniques, à la croissance des investissements et des échanges, mais également à la fièvre spéculatrice et à la formation de trusts et de monopoles. Le monde des affaires est alors peu réglementé et plusieurs abus sont commis au Québec comme dans le reste de l'Amérique du Nord.

C'est à travers les excès des « années folles » que prend racine la crise économique qui s'abat sur les pays industrialisés le 24 octobre 1929, date du tristement célèbre « jeudi noir », où la Bourse de New York s'effondre alors que les investisseurs liquident en panique leurs actions et que les titres dégringolent à une vitesse vertigineuse. La crise boursière a un impact qui dépasse le domaine de la finance, tous les secteurs d'activités économiques étant durement touchés aux États-Unis comme au Canada. Fortement dépendant de ses marchés d'exportation et de l'économie américaine, le Canada est le second pays le plus touché par la Crise<sup>31</sup>.

---

<sup>29</sup> Paul-André Linteau, René Durocher *et al.*, *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Tome 2, Montréal, Boréal, 1989, p. 11.

<sup>30</sup> Jacques Rouillard, « La révolution tranquille : Rupture ou tournant ? », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, 32, 4 (avril 1998), p.30.

<sup>31</sup> Michiel Horn, *La Grande Dépression des années 1930 au Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, 1984, p. 3.

Au Québec, les industries connaissent aussi d'importantes difficultés, les pâtes et papiers notamment, ce qui engendre des mises à pied massives et un taux de chômage atteignant près de 25% de la population active canadienne en 1933 comparativement à 2,9% en 1929<sup>32</sup>. Les agriculteurs, durement touchés, peuvent se rabattre sur la consommation des produits de la ferme, mais les chômeurs urbains n'ont d'autres choix que d'aller chercher de l'aide auprès de leur municipalité et des institutions de secours privées<sup>33</sup>. Il faut se rappeler qu'à cette époque, les mesures d'aide sociale comme l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse et les allocations familiales ne sont pas encore en vigueur.

Comme les conditions de vie sont particulièrement pénibles et que la crise s'éternise, un besoin de changement profond se fait sentir dans la population qui aspire à l'avènement d'une société nouvelle où une telle crise économique ne pourra plus se reproduire. Les frustrations se canalisent dans l'arène politique, lieu où les citoyens en société démocratique peuvent faire valoir leur volonté de changement social.

Pris à partie à cause de la crise, le parti libéral, qui détient le pouvoir à Ottawa, perd les élections de 1930 aux mains des conservateurs de R. B. Bennett. Ces derniers sont aussi victimes des effets de la crise lors des élections de 1935 et les libéraux reviennent à la tête du gouvernement. Au Québec, le parti libéral, qui était réélu avec des majorités confortables depuis 1897, est lui aussi ébranlé par la crise économique. Le chômage grandissant accroît l'insatisfaction face à ce « vieux » parti et le besoin de changement d'orientation politique se fait de plus en plus sentir<sup>34</sup>. Aux élections de 1935, il remporte de justesse la victoire, mais l'année suivante, il subit une défaite écrasante aux mains d'un nouveau parti, l'Union nationale de Maurice Duplessis qui veut incarner un renouveau politique et social.

---

<sup>32</sup> Linteau et Durocher, *op. cit.*, p. 14.

<sup>33</sup> Blair Neatby, *La grande dépression des années 30*, Montréal, La Presse, 1975, p. 52.

<sup>34</sup> Maurice Pinard, « Le comportement électoral des différentes classes sociales » dans Vincent Lemieux (dir.), *Quatre élections provinciales au Québec 1956-1966; études*, Québec, PUL, 1969, p. 163.

L'Union nationale est le fruit d'une coalition entre l'aile québécoise du parti conservateur, dirigé par Maurice Duplessis, et le mouvement de l'Action libérale nationale (ALN), formé par un groupe de jeunes dissidents du parti libéral et dirigé par Paul Gouin. La coalition représente une alliance stratégique des forces d'opposition pour renverser le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau à la veille des élections provinciales de 1935. Le nouveau parti reprend le programme de l'ALN qui, pour sa part, s'inspire largement des deux programmes de restauration sociale de l'École Sociale Populaire rendus public en 1933 et 1934<sup>35</sup>.

Le premier programme, qui énonce des principes généraux, est de la plume de l'économiste Esdras Minville et des pères Georges Lévesque et Louis Chagnon. Il est destiné d'abord à réfuter le programme du *Cooperative Commonwealth Federation*, nouveau groupe politique né dans l'Ouest canadien qui suscite l'attention à l'époque, et ensuite à établir un contre-programme de restauration sociale en s'inspirant de l'encyclique *Quadragesimo Anno* que vient d'émettre le pape Pie XI. On y dénonce le communisme comme intrinsèquement mauvais et les abus du capitalisme (trusts et monopoles) qui demeure cependant une forme légitime de propriété privée. Le corporatisme social leur apparaît comme la formule idéale pour réformer l'ordre social. Rédigé par des intellectuels laïcs catholiques, le deuxième programme est beaucoup plus précis dans ses propositions de réformes : mesures d'aide à l'agriculture et à la colonisation, lutte contre les trusts, notamment les compagnies de production et de distribution de l'électricité, réformes politiques, extension des législations sociales, etc.

Le programme de l'ALN puise ses principales idées dans le programme de l'École sociale populaire. Il s'élève, par souci de moralité, contre les abus des trusts et des grands monopoles financiers et se montre prêt à nationaliser certaines entreprises de services publics si cela est nécessaire. Il critique également la

---

<sup>35</sup> *Pour la Restauration sociale au Canada*, Brochure nos 232-233 de l'École Sociale Populaire, 1933, 64 pages; *Le Programme de restauration sociale expliqué et commenté*, Brochure nos 239-240 de l'École Sociale Populaire, 1934, 80 pages; Michel Pelletier et Yves Vaillancourt, *Les politiques sociales et les travailleurs*, Cahier II : Les années 30, Montréal, 1975, p. 99-174.

corruption et le laisser-faire du gouvernement libéral. Duplessis dénonce d'ailleurs vigoureusement les mœurs politiques douteuses des membres du parti libéral, en plus de mettre en évidence les rapports étroits de Taschereau avec les grands capitalistes et sa tendance à brader les richesses naturelles du Québec aux investisseurs étrangers. Le programme de l'ALN vise plutôt un redressement de l'économie provinciale par la bourgeoisie francophone. Basé sur la restauration rurale et valorisant principalement l'agriculture et la coopération, le programme propose ainsi certaines réformes comme le crédit agricole, la colonisation, l'électrification rurale et différentes mesures de protection sociale comme l'assurance-maladie, l'allocation aux mères nécessiteuses, etc<sup>36</sup>.

Ces propositions réformistes, formulées par l'École sociale populaire et reprises par l'ALN et l'Union nationale, s'inscrivent dans une mouvance qui s'impose de plus en plus dans le paysage idéologique canadien-français des années trente : le clérico-conservatisme. Cette idéologie, issue des milieux cléricaux, se dresse contre le libéralisme qui anime traditionnellement les deux niveaux de gouvernement, la grande presse quotidienne et les milieux d'affaires. Au cours de la décennie, ce courant de pensée profite de la remise en question générale des fondements de la pensée libérale pour se consolider et asseoir sa prépondérance comme projet de société alternatif.

La tradition est certainement la valeur clé de ce courant idéologique et les réformes proposées par ses adhérents en découlent. Inspiré des encycliques papales et du modèle de la France d'Ancien Régime, les traditionalistes visent spécialement la préservation des institutions traditionnelles comme la religion, la famille, la paroisse et le mode de vie rural. Défenseur des valeurs liées à la religion catholique, ce courant s'inscrit dans le nationalisme en faisant la promotion de la langue et de la culture française<sup>37</sup>. De là, l'utilisation que nous faisons des expressions clérico-conservatisme ou clérico-nationalisme pour le désigner.

---

<sup>36</sup> Herbert F. Quinn, *The Union Nationale, A Study of Quebec Nationalism*, UTP, 1963, p. 206-211.

<sup>37</sup> Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1986, p. 27-28

Ces nationalistes traditionalistes manifestent une critique sociale vigoureuse dirigée contre le matérialisme et le modernisme. Ils s'en prennent à l'individualisme libéral (nous y reviendrons) et ils entretiennent une conception organiciste du nationalisme élevant l'être national au-dessus des intérêts individuels<sup>38</sup>. Pour diffuser leurs idées, ils peuvent compter sur un solide réseau d'informations, notamment des journaux quotidiens, des hebdomadaires et de nombreuses autres publications. En font partie d'éminents penseurs tels que Lionel Groulx et Esdras Minville, pour ne nommer que ceux-là. Minville participe d'ailleurs à l'élaboration du premier programme de restauration sociale alors que Groulx possède une grande influence dans ce groupe, en particulier en faisant porter son message vers la jeunesse.

En général, les intellectuels nationalistes n'adhèrent cependant pas à l'idée de séparation du Québec comme c'est le cas de la direction du journal *La Nation*, auquel s'opposent farouchement les fédéralistes de la trempe d'Edmond Turcotte. Les nationalistes canadiens-français souhaitent plutôt l'évolution du Canada français dans le cadre confédératif en faisant la promotion de la théorie du pacte des deux nations. Comme les Canadiens français et les Canadiens anglais sont les nations fondatrices du Canada, ils doivent pouvoir jouir de droits égaux par tout le Canada. De plus, les nationalistes se portent à la défense de l'autonomie provinciale, font la promotion de l'achat chez nous et ils contestent les politiques libérales d'ouverture aux capitaux étrangers. L'influence états-unienne est mal vue, le Canada appartenant d'abord aux Canadiens.

Pour les traditionalistes, la crainte du communisme, du « péril rouge », devient une véritable obsession dans les années trente. Cette tendance alimente la montée du fascisme en Europe et la sympathie pour ces régimes au Québec. L'anticommunisme est à la source de l'adoption de la loi du cadenas en 1937 par le gouvernement Duplessis, permettant la fermeture arbitraire de tout local soupçonné de propagande communiste. Il entraîne également des manifestations de xénophobie et de racisme, particulièrement à l'égard des Juifs. On trouve dans

---

<sup>38</sup> Frédéric Boily, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Sillery, Septentrion, 2003, p. 25.

les pages de la « bonne presse » (*Le Devoir, L'Action catholique, Le Droit*) des remarques antisémites et des préjugés raciaux<sup>39</sup>.

Les années où Turcotte se prononce sur l'actualité sont donc témoin de la montée des idées de droite au Canada français. Il y souffle un vent d'antilibéralisme, surtout à partir de la seconde moitié de la décennie. Les intellectuels libéraux comme lui, sont considérés comme des radicaux malgré leurs positions relativement modérées. Il faut alors du courage pour défendre les idéaux de liberté, de démocratie et de progrès alors que les forces de changement tendent vers le traditionalisme et l'autoritarisme.

---

<sup>39</sup> Olivier Côté, « Nouveau regard sur l'antisémitisme : enquête sur la position de cinq quotidiens canadiens-français au sujet de la question juive en Allemagne (1935-1939) », *Bulletin d'histoire politique*, 15, 1 (automne 2006), p. 255.



## CHAPITRE 2

### LE RÔLE DE L'ÉTAT

Lorsque la crise économique éclate, l'idée d'un État guidé par les principes du laisser faire est non seulement contestée par la droite traditionaliste canadienne-française, mais par des groupes sociaux de toutes les tendances au Canada et au Québec. Aussi la population s'attend-t-elle à une réponse efficace des gouvernements. Edmond Turcotte, qui écrit pour le compte de l'organe officiel du parti libéral au Québec, se retrouve inévitablement au cœur du débat. Il doit bien sûr défendre la position de son parti, mais avant tout, et c'est ce qui nous intéresse, il doit préciser sa pensée, particulièrement sur les orientations que doit prendre l'État face à un tel désastre. Mais le défi est de taille, car il doit concilier sa volonté de réforme et les principes libéraux qui guident sa pensée depuis longtemps.

Nous nous pencherons dans ce chapitre sur la façon dont il arrive à composer avec la conjoncture économique et sociale, son désir de préserver le système socio-politique et les pressions de son parti. Il nous faudra tenir compte aussi que ses prises de position, souvent partisans, se forment pour beaucoup en réaction à celles du parti conservateur ainsi qu'à la montée de courants contestataires au cours de la décennie. Par exemple, lorsque l'éditorialiste aborde des questions relevant du gouvernement fédéral, ses prises de position sur le rôle de l'État répondent à celles avancées par le parti conservateur au pouvoir de 1930 à 1935. Le scénario est semblable au niveau provincial lorsque Turcotte réagit à

l'ascension de la droite conservatrice qui critique vivement les fondements du libéralisme et le régime capitaliste. C'est particulièrement le cas à partir de 1936 lorsque l'Union nationale s'empare du pouvoir à Québec.

Pour analyser la pensée de Turcotte, nous nous pencherons sur les questions économiques et sociales qu'il a le plus fréquemment abordées et qui se montrent révélatrices de sa conception du rôle de l'État. Elles concernent généralement les paliers de gouvernement fédéral et provincial et non les municipalités qu'il juge démunies et dépassées par l'ampleur du marasme<sup>1</sup>. Conscient que le gouvernement fédéral possède les grands pouvoirs économiques, il lui accorde la responsabilité prioritaire du redressement économique national. La reprise du commerce international est, selon lui, le moyen par excellence de réaliser cet objectif. Près de 10 % des éditoriaux de Turcotte traitent précisément de cette question qui est révélatrice de sa pensée. En abordant cette question, il touche aussi d'autres enjeux importants comme l'équilibre budgétaire, le libre-échange et l'intégrité des politiciens et des milieux d'affaires. De plus, il se montre conscient des dangers d'une trop grande présence de l'État dans l'économie.

Quant au rôle du Québec en matière économique, il en traite quand il est question de l'accueil à réserver aux capitaux étrangers, du système d'éducation et de la nationalisation des compagnies de services publics<sup>2</sup>. Il prend aussi position sur certaines politiques sociales, notamment l'aide aux chômeurs, la législation du travail et les mesures préconisées par les élites canadiennes-françaises comme le corporatisme et la colonisation.

## **1. LE REDRESSEMENT DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE ET LA PROTECTION TARIFAIRE**

Aux élections fédérales de 1930, le parti conservateur de R. B. Bennett promet de résorber rapidement la crise et de mettre fin au chômage. L'équipe

---

<sup>1</sup> Edmond Turcotte, « M. Bennett se lave les mains », *Le Canada*, 3 août 1934, p. 2.

<sup>2</sup> À noter qu'Edmond Turcotte utilise également généralement l'expression « compagnies d'utilités publiques ».

conservatrice une fois élue décide d'affecter 20 millions de dollars pour freiner le chômage et, surtout, elle adopte une politique protectionniste en haussant fortement les droits de douane sur tous les produits importés susceptibles d'être fabriqués au Canada. Le gouvernement pense ainsi protéger l'économie canadienne, créer des emplois et enrayer le chômage en prévoyant que les Canadiens achèteront des produits locaux plutôt que de se procurer les biens d'importation frappés de lourdes taxes. Cette politique n'a rien de bien nouveau puisqu'elle se situe dans le sillage de la Politique nationale de J. A. Macdonald de 1879, quoique le gouvernement Bennett en relève encore plus fortement le niveau<sup>3</sup>. D'ailleurs, ce dernier ne fait qu'adopter le réflexe traditionnel des gouvernements occidentaux lorsque frappe une crise économique : protéger les industries nationales en frappant les biens importés de droits de douane élevés.

Dès 1931, Turcotte s'oppose farouchement aux mesures de protectionnisme du gouvernement conservateur et il les critique tout au long de la période étudiée. Cela n'est pas surprenant considérant que le parti libéral propose l'abaissement des tarifs douaniers et recommande le libre-échange comme solutions économiques à la Crise. Néanmoins, l'argumentation de Turcotte, quoique établie sur fond d'esprit partisan, demeure convaincante et bien documentée. Ses principaux arguments contre le protectionnisme, que nous analysons plus en détails ci-dessous, peuvent se regrouper en trois catégories : l'entrave au commerce et à la liberté d'échange, la réduction des revenus gouvernementaux et le favoritisme du gouvernement pour certains secteurs industriels.

### **1.1. L'entrave au commerce et à la liberté d'échange**

À l'argument des conservateurs voulant que les mesures protectionnistes aient apporté une balance commerciale favorable au Canada, Turcotte rétorque qu'il y a une corrélation entre la diminution des importations et le ralentissement du flux des exportations canadiennes vers l'étranger. Il en vient vite à la

---

<sup>3</sup> Blair Neatby, *La grande dépression des années 1930*, Montréal, La Presse, 1975, p. 64.

conclusion que moins il y a d'échanges avec l'étranger, moins il y a de marchés d'exportation pour les produits canadiens. L'économie canadienne s'en trouve donc perdante même si on a moins importé qu'auparavant.<sup>4</sup>

Turcotte se sert d'ailleurs de cet argument pour se porter à la défense des nombreux travailleurs dont les emplois et les salaires dépendent du commerce international :

« Il est certain que l'exagération de la protection douanière a pour conséquence l'exploitation de la main-d'œuvre que l'on fait mine de vouloir protéger [...] par l'élévation de ses tarifs, l'État perd souvent beaucoup plus en recettes douanières que la main-d'œuvre ne gagne en salaires »<sup>5</sup>.

Aux yeux de l'éditorialiste, le protectionnisme économique, en diminuant les échanges internationaux, exacerbe les difficultés économiques et sociales auxquelles l'État est confronté en ce temps de Crise. En plus de gonfler les rangs de chômeurs, le protectionnisme diminue également les revenus nécessaires pour venir en aide à ces derniers puisqu'avec la diminution des échanges, il perçoit moins de droits de douane et il vend moins à l'étranger. Désirant toucher la corde sensible de son lectorat, ou plutôt, de l'électorat, il en vient à laisser planer la menace que ce sont les contribuables canadiens qui devront combler sous une forme d'impôt ou d'une autre le manque à gagner du gouvernement<sup>6</sup>. À son avis, seul le libre échange entre les pays peut assurer l'équilibre du budget national et, par conséquent, le maintien du niveau de vie des Canadiens.

Sur l'idée des politiques d'« achat chez-nous », il y est favorable mais à la condition que les Canadiens puissent être en mesure de se procurer les produits locaux « à prix et à conditions égales »<sup>7</sup>. Cependant, il faut encourager l'achat à l'étranger pour le bien des consommateurs canadiens si les produits importés

---

<sup>4</sup> Edmond Turcotte, « Encore la balance commerciale », *Le Canada*, 7 novembre 1931, p. 1; Edmond Turcotte, « L'adresse est votée! M. Bennett pris par surprise », *Le Canada*, 10 février 1932, p. 1 et 10; balançoire! », *Le Canada*, 10 septembre 1932, p. 2; Edmond Turcotte, « Le régime de la porte close », *Le Canada*, 12 octobre 1932, p. 2.

<sup>5</sup> Edmond Turcotte, « Le cercle vicieux du protectionnisme », *Le Canada*, 16 mai 1933, p. 2.

<sup>6</sup> Edmond Turcotte, « À propos de droits de douane excessifs », *Le Canada*, 20 août 1932, p. 2.

<sup>7</sup> Edmond Turcotte, « "Buy in Canada" », *Le Canada*, 21 décembre 1931, p. 1.

s'avèrent de meilleurs prix et qualité. Il rejoint ainsi la position du parti libéral qui pense que le libre-échange peut améliorer la situation économique du peuple canadien alors que le protectionnisme du parti conservateur rend leur condition plus pénible<sup>8</sup>. La position de Turcotte illustre certainement sa partisanerie, mais au-delà de ce facteur, le fond de sa pensée montre qu'il est un esprit profondément libéral, convaincu que la liberté de commerce est le meilleur moyen de rétablir l'économie capitaliste.

## 1.2. L'équilibre budgétaire et les revenus de l'État

Aux yeux de Turcotte, le relèvement des barrières douanières a des incidences sur l'équilibre budgétaire du gouvernement fédéral. Selon lui, le relèvement des tarifs douaniers signifie que les entreprises canadiennes se heurteront à leur tour aux hausses tarifaires des pays exportateurs. L'activité économique s'en trouvera alors ralentie, ce qui pourrait avoir des conséquences à la baisse sur les revenus de l'État. Le Canada n'a pas intérêt, croit-il, à se fermer au marché international puisqu'il est un grand producteur de matières premières et que son économie est très dépendante des marchés internationaux<sup>9</sup>.

La protection tarifaire a ainsi rendu selon lui difficile la vente de tonnes de boisseaux de blé qui dorment dans les greniers canadiens, ce qui se traduit par d'énormes pertes pour le trésor national<sup>10</sup>. Dès le retour de Mackenzie King au pouvoir, l'éditorialiste écrit d'ailleurs que l'une des premières mesures économiques à mettre en oeuvre pour rétablir la situation économique est de remédier au protectionnisme et d'écouler les excédents de blé à prix compétitif<sup>11</sup>. En réalité, les exportateurs canadiens de blé commençaient déjà à éprouver de la difficulté à trouver des marchés pour écouler leur production avant même

---

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>9</sup> Homme de son temps, Turcotte conserve la foi en l'équilibre budgétaire. Il en réitère l'importance à maintes reprises de 1931 à 1937. D'ailleurs, l'idée de d'accroître les dépenses publiques afin de stimuler l'économie n'est pas encore à la mode. Elle se propagera davantage au cours des décennies ultérieures. Nous ne présentons pas la liste exhaustive des articles traitant de la question, car elle serait trop longue et peu utile.

<sup>10</sup> Edmond Turcotte, « Le blé canadien en Grande-Bretagne », *Le Canada*, 4 décembre 1931, p. 1; Edmond Turcotte, « Le blé canadien en Grande-Bretagne », *Le Canada*, 11 décembre 1931, p. 1.

<sup>11</sup> Edmond Turcotte, « La Prairie approuve la politique du blé », *Le Canada*, 8 janvier 1936, p. 2.

l'avènement de la Crise, c'est-à-dire avant l'élection des conservateurs et le relèvement des tarifs douaniers<sup>12</sup>. Néanmoins, Turcotte en fait une des causes principales des difficultés économiques du Canada tout au long de la décennie.

### 1.3. L'assainissement des mœurs politiques

Turcotte accuse fréquemment le parti conservateur de favoriser, par le biais de mesures protectionnistes, certaines grandes industries. Ainsi, dès 1931, il dénonce les privilèges accordés à quelques grands industriels du domaine textile afin d'encourager l'« achat chez-nous »<sup>13</sup>. Il va jusqu'à insinuer que le gouvernement est sous l'influence de grandes compagnies de l'industrie textile proches du parti conservateur<sup>14</sup>. Il est vrai que les industries textiles profitent alors d'une protection tarifaire supérieure à la majorité des autres secteurs industriels<sup>15</sup>. Ces mesures, qu'il qualifie de « nationalisme économique exacerbé »<sup>16</sup>, ruinent à son avis le commerce d'exportation avec les autres pays tout en encourageant la formation de monopoles en mesure de fixer les prix. Une autre conséquence selon l'éditorialiste, c'est qu'il y a augmentation du coût des produits pour les consommateurs canadiens<sup>17</sup>.

Cependant, bien que Turcotte s'en prenne aux grands industriels qui profitent du protectionnisme pour fixer des prix trop élevés, il ne les nomme pas et ne détaille jamais la nature de leurs abus<sup>18</sup>. En faisant porter ses attaques contre les entreprises identifiées à ses adversaires politiques, l'esprit partisan l'emporte une fois de plus, car les entreprises qui bénéficient de protection ne sont

<sup>12</sup> Linteau et Durocher, Paul-André Linteau, René Durocher *et al.*, *Histoire du Québec contemporain; le Québec depuis 1930*, Tome 2, Montréal, Boréal, 1989, p. 13.

<sup>13</sup> Edmond Turcotte, « Pour protéger l'industrie textile », *Le Canada*, 10 octobre 1931, p. 1; Edmond Turcotte, « Enquête fédérale sur le prix de l'essence au Canada », *Le Canada*, p.1 et 7; Edmond Turcotte, « La culture du coton près de Montréal », *Le Canada*, 11 mai 1933, p. 2.

<sup>14</sup> Edmond Turcotte, « Conférence vouée à l'échec », *Le Canada*, 11 juin 1932, 2.

<sup>15</sup> Linteau et Durocher, *op cit*, p. 44.

<sup>16</sup> Edmond Turcotte, « Pour protéger l'industrie textile », *Le Canada*, 10 octobre 1931, p. 2.

<sup>17</sup> Edmond Turcotte, « Les changements aux tarifs sur l'acier », *Le Canada*, 10 novembre 1932, p. 2.

<sup>18</sup> Edmond Turcotte, « L'argumentation de l'hon. M. Cahan », *Le Canada*, 14 novembre 1931, p. 1.

certainement pas le lot exclusif des partisans du parti conservateur<sup>19</sup>. Néanmoins, cela témoigne aussi de sa volonté de limiter le pouvoir de l'État.

#### 1.4. La crainte de la tutelle étatique : le cas de l'Office des produits naturels

Sur la question du rôle de l'État dans l'économie, Edmond Turcotte rédige plusieurs articles sur l'Office fédéral des produits naturels. Créé par le gouvernement conservateur en 1934 dans le sillage de l'Office du blé, il a comme objectif de venir en aide aux producteurs de produits « naturels » aux prises avec d'importants excédents. Cet organisme contrôle leur mise en marché et l'éditorialiste y voit une trop grande ingérence gouvernementale dans le monde des affaires.

Pour lui, cette intervention illustre le danger de l'étatisme, appréhendant le « règne d'une bureaucratie donnant des ordres aux producteurs et aux hommes d'affaires »<sup>20</sup>. Puis, il ajoute quelques jours plus tard : « Le Canadien moyen, surtout si c'est un terrien, est beaucoup trop jaloux de sa propriété et de la liberté inhérente à la qualité de propriétaire, maître absolu de son bien et du produit de son travail, pour accepter que l'État ne prenne sur lui le pouvoir »<sup>21</sup>.

À ses yeux, le rôle de l'État en économie doit se limiter à protéger la propriété privée et respecter la liberté de chacun d'utiliser ses biens comme il le désire. Si le gouvernement peut se permettre d'intervenir massivement dans toutes les sphères de l'économie, le système capitaliste risque de s'écrouler. Dans un tel cas, il voit une autre conséquence désastreuse, soit la fin de la démocratie sur le plan politique<sup>22</sup>. Bref, Turcotte, qui est un fervent défenseur du système démocratique (comme nous le verrons au chapitre 4), n'a aucune envie de vivre dans une société socialiste où l'appareil étatique est omniprésent.

<sup>19</sup> On n'a qu'à penser, à titre d'exemple, à la campagne de dénonciation des mœurs douteuses du parti libéral menée par Duplessis au cours des années trente.

<sup>20</sup> Edmond Turcotte, « L'État est un domestique obligeant mais dangereux », *Le Canada*, 28 mai 1934, p. 2.

<sup>21</sup> Edmond Turcotte, « Le parti révolutionnaire », *Le Canada*, 9 juin 1934, p. 2.

<sup>22</sup> Cela est sous-entendu dans sa pensée, car tout au long de cette série d'articles, il s'insurge contre les dangers de l'étatisme et dit craindre l'instauration du socialisme au Canada.

Enfin, il est évident que la pensée de l'éditorialiste demeure fortement liée à la conception libérale traditionnelle du rôle de l'État. En matière de commerce international, l'État doit être le partenaire des hommes d'affaires, mais sans ingérence indue. En outre, les solutions qu'il propose aux maux de la crise, comme sa foi dans le libre-échange, ne représente rien de très innovateur. Toutefois, il se montre un peu plus ouvert à reconsidérer le rôle de l'État quand il traite du gouvernement du Québec.

## 2. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

### 2.1. Les compagnies de services publics : une première brèche au rôle traditionnel de l'État

Généralement, les journaux libéraux du Québec ne s'affichent pas contre les trusts comme le font les groupes nationalistes dans les années trente. Au besoin, ils affectent une certaine sévérité pour des raisons électorales. Pour le premier ministre Taschereau, la grande entreprise assure la santé économique du Québec. Cependant, une autre école de pensée, est présente au sein même du parti libéral. Représentée par la figure d'Ernest Lapointe, elle dénonce la domination que les trusts exercent sur le parti libéral et se porte, à l'encontre de Taschereau, à la défense du projet de municipalisation de l'électricité dans la ville de Québec<sup>23</sup>.

Lorsque Turcotte arrive au journal *Le Canada*, il s'intéresse davantage aux questions montréalaises; il ne prend donc pas position sur ce sujet. Au fil des ans toutefois, il se rapproche de la tendance anti-trust qui s'est formée au sein du parti libéral. Il est d'ailleurs, comme le rappellent Beaulieu et Hamelin, l'un des rares journalistes libéraux à dénoncer ouvertement le trust de la *Montreal Light Heat and Power*<sup>24</sup>, en plus de s'opposer au trust du charbon à maintes reprises.

<sup>23</sup> Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec; La plaie du chômage*, Tome 33, Montréal, Fides, 1966, p. 28.

<sup>24</sup> André Beaulieu et Jean HAMELIN, « Aperçu du journalisme québécois d'expression française », *Recherches sociographiques*, vol. 7, no 3 (septembre-décembre 1966), p. 333.



Cela peut paraître paradoxal puisque nous avons pu constater jusqu'à maintenant que Turcotte possède une vision libérale traditionnelle de l'État en matière économique, c'est-à-dire un État gardien du trésor public, neutre, non interventionniste et partenaire des hommes d'affaires. Néanmoins, l'éditorialiste, qui aborde le sujet fréquemment, est conscient de la difficulté de beaucoup de gens à payer les produits de première nécessité en ce temps de crise. Au milieu de la décennie, il voit la nécessité d'étendre le rôle de l'État pour soulager la population exploitée par les profiteurs qui détiennent des monopoles publics. Le temps est venu, pense-t-il, que l'État contrôle, du moins en partie, certaines entreprises de services publics.

Dès 1933, les premières critiques envers les trusts offrant des services publics apparaissent dans le discours de Turcotte. Il condamne à quelques reprises le trust du charbon et la lenteur du gouvernement fédéral à réagir puisque l'industrie maintient des prix beaucoup trop élevés. Elle exploite la population pour laquelle le combustible est essentiel à la conservation d'une qualité de vie minimale<sup>25</sup>. À l'instar d'Olivar Asselin<sup>26</sup>, il écrit que le gouvernement conservateur tarde à agir parce que le sénateur Lorne C. Webster, très proche du parti conservateur, détient des intérêts dans cette industrie<sup>27</sup>. Bien qu'il soit vrai que Webster soit président de la *Canadian Import* qui monopolise la vente de charbon<sup>28</sup>, l'accusation comporte certainement une visée partisane. Il n'en reste pas moins que Turcotte commence à dénoncer ouvertement les industries monopolistiques qui offrent des services essentiels à la population.

L'éditorialiste dénonce d'ailleurs les excès du trust de l'hydro-électricité au Québec dans le cadre de la Commission Lapointe en 1935 alors que l'équipe libérale est toujours au pouvoir. Aux yeux de Turcotte, il n'y a pas de place pour la concurrence dans ce genre d'industrie, car cela risquerait, selon lui, d'être plus coûteux et de nuire aux citoyens. Il est d'avis que la production et la distribution

---

<sup>25</sup> Edmond Turcotte, « De quel charbon se chauffe Ottawa », *Le Canada*, 22 avril 1933, p. 2.

<sup>26</sup> Robert Rumilly, *op cit.*, p. 123.

<sup>27</sup> Edmond Turcotte, « Le chant de ralliement de la Fédération des Clubs ouvriers », *Le Canada*, 8 mai 1933, p. 2.

<sup>28</sup> Rumilly, *op cit.*, p. 71.

d'électricité ne peuvent être, par nécessité, qu'un monopole qui doit cependant être strictement réglementé et contrôlé par le gouvernement provincial. Il laisse sous-entendre que la meilleure solution serait de nationaliser cette industrie, mais que cela coûterait trop cher aux citoyens<sup>29</sup>. Il se pose donc plutôt en faveur de la création d'une commission provinciale ayant un droit de regard sur les opérations techniques, financières et commerciales des entreprises hydro-électriques. Une telle initiative de l'État serait à son avis bénéfique tant pour la collectivité que pour les particuliers<sup>30</sup>.

Bref, on constate une première brèche sur le rôle que Turcotte accorde à l'État en économie. Les entreprises de services publics se situent dans sa pensée à mi-chemin entre le domaine privé et la sphère publique. La Crise et la campagne anti-trust menée par les groupes nationalistes l'ont sûrement amené à évaluer que le gouvernement devait s'impliquer davantage pour contrer les abus du grand capital. Cependant, l'entreprise privée reste la pierre angulaire du développement économique national et il ne s'en prend pas systématiquement à tous les trusts ou monopoles. Il défend même leur importance au sein de l'économie capitaliste alors que les critiques à leur égard fusent de toutes parts, venant particulièrement des milieux clérico-nationalistes :

« La démagogie, aussi bien celle des incendiaires de gauche que celle des gags qui ont sans cesse dans la bouche des textes de **Quadragesimo Anno** sans y comprendre goutte, dénonce à tout bout de champ les trusts comme une invention diabolique. Elle a d'autant beau jeu de le faire que les trusts ne sont pas sans péchés, loin de là. Mais ici comme ailleurs, il ne faut pas **casser** un très utile instrument de progrès social, il faut **redresser** en contrôlant »<sup>31</sup>.

## 2.2. La réappropriation de l'économie par les Canadiens français

Les intellectuels nationalistes de l'époque s'opposent également aux

<sup>29</sup> Edmond Turcotte, « La Commission Lapointe a fait de bonne besogne », *Le Canada*, 24 janvier 1935, p. 2.

<sup>30</sup> Edmond Turcotte, « Une prise de contact d'où jaillira la lumière », *Le Canada*, 18 janvier 1936, p. 2.

<sup>31</sup> Edmond Turcotte, « Politique des salaires, NRA et ordre nouveau », *Le Canada*, 3 avril 1934, p. 2. C'est l'auteur qui souligne.

politiques d'accueil des capitaux étrangers du gouvernement Taschereau. Edmond Turcotte considère, à l'instar du Premier ministre, que ces investissements, généralement états-uniens ou britanniques, s'avèrent nécessaires au développement et à la mise en valeur des richesses naturelles provinciales, car, « sans capitaux, tout progrès est lent et difficile »<sup>32</sup>. Il répond à ses opposants que, plutôt que de s'alarmer devant l'invasion économique de la province, il serait préférable de responsabiliser les Canadiens français et de les sensibiliser aux moyens à prendre pour qu'ils se réapproprient leur économie.

Une solution à l'infériorité économique des Canadiens français serait, selon lui, d'encourager la jeunesse à se diriger vers les écoles techniques, dont il faudrait s'assurer qu'elles soient réellement adaptées aux réalités nouvelles et aux besoins du marché, plutôt que vers des professions libérales nettement saturées<sup>33</sup>. De la sorte, la jeunesse canadienne-française développerait une expertise dans divers domaines et serait, notamment, en mesure d'exploiter les ressources naturelles de la province, autre sujet d'inquiétude des intellectuels nationalistes<sup>34</sup>. Mais Turcotte n'ose cependant pas aller plus loin, comme de se prononcer sur une réforme profonde du système d'éducation publique.

Il est conscient de la force de ses adversaires avec qui il ne s'entend pas sur les moyens de parvenir à ce que les Canadiens français reprennent en main leur économie. Il va même jusqu'à déformer certains de leurs propos afin de critiquer le nationalisme. Ainsi on peut lire dans un article où Turcotte rapporte les propos d'Esdras Minville que ce dernier soutient, à son instar, que l'économie prime le politique et que pour reprendre leur destin en main, les Canadiens français devront d'abord s'adapter aux nouvelles réalités économiques et mettre en veilleuse leurs aspirations nationalistes<sup>35</sup>. Évidemment, Minville, qui prononce ces paroles dans le cadre d'une conférence aux Jeune-Canada<sup>36</sup>, veut davantage

<sup>32</sup> Edmond Turcotte, « Le capital étranger en notre pays », *Le Canada*, 13 octobre 1931, p. 1.

<sup>33</sup> Edmond Turcotte, « A la jeunesse », *Le Canada*, 2 juin 1934, p. 2.

<sup>34</sup> Edmond Turcotte, « Pour la méditation des jeunes », *Le Canada*, 22 octobre 1934, p. 2.

<sup>35</sup> Edmond Turcotte, « L'économique d'abord ! », *Le Canada*, 4 mars 1933, p. 2.

<sup>36</sup> Jeune-Canada est un mouvement contestataire nationaliste issu des milieux conservateurs qui voit le jour en 1932 dans le but de réveiller la conscience collective des Canadiens français sur la

modérer leur ardeur que s'opposer au nationalisme. Turcotte se sert du discours de Minville pour opposer les réalités économiques modernes aux aspirations nationalistes qu'il juge réactionnaires. Nous y reviendrons dans le chapitre portant sur son antinationalisme.

Bref, Turcotte montre néanmoins beaucoup de réserves face à un rôle accru de l'État provincial en économie. Il est plus ouvert à son intervention dans le cas des entreprises de services publics. Mais il s'agit d'une ouverture encore bien timide, car il propose d'encadrer ces entreprises par des organismes de surveillance, étant très réticent à leur nationalisation. En outre, il est réceptif aux capitaux étrangers pour assurer le développement des ressources naturelles du Québec et il invite les Canadiens français à y participer en se dotant d'un système d'éducation technique adapté au monde moderne.

### **3. LE RÔLE DE L'ÉTAT SUR LE PLAN SOCIAL**

#### **3.1. Le fléau du chômage**

Nous l'avons mentionné au premier chapitre, les ravages de la crise ont provoqué une redéfinition de la pauvreté et du chômage qui, soutient Turcotte, n'est plus une responsabilité individuelle, mais un fléau national. Le gouvernement fédéral a la responsabilité de s'y attaquer puisqu'il est le seul à disposer des ressources pour y faire face. Il doit toutefois s'entendre avec les deux autres paliers de gouvernement pour que les chômeurs reçoivent des secours directs ou, encore mieux, pour tenter de leur fournir un travail rémunéré<sup>37</sup>.

Les conservateurs établissent bel et bien des plans d'urgence pour secourir les démunis, mais Turcotte croit que ces politiques sont insuffisantes. Même si ces

---

nécessité de reprendre leur destin en mains. Le mouvement s'éteint avec la fin de la crise en 1938. On y retrouve de jeunes universitaires, dont André Laurendeau, Pierre Dansereau et Gérard Fillion, inspirés par des intellectuels tels que l'abbé Groulx ou Armand Lavergne. (Denis Chouinard, « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 », *RHAF*, vol. 40, no.1 (été 1986), p. 5-28).

<sup>37</sup> Edmond Turcotte, «Ottawa et le chômage», *Le Canada*, 26 octobre 1934, p. 2.

reproches sont colorés par son esprit partisan, il voit juste en affirmant que les promesses et les tentatives du gouvernement Bennett pour enrayer le chômage ont échoué. L'État central, selon lui, ne peut se contenter de verser une contribution fixe aux provinces et aux municipalités qui sont totalement démunies de moyens, il doit prendre la responsabilité du chômage et trouver les moyens de l'atténuer<sup>38</sup>. Lorsque l'instauration d'un programme d'assurance-chômage canadien s'inscrit au programme électoral de l'équipe conservatrice en 1935, Turcotte s'en réjouit. Mais, comme Mackenzie King, il juge essentiel de modifier la Constitution avant de procéder à sa mise en place puisqu'il s'agit d'un domaine de compétence provinciale. Mais, à court terme, scandalisé par le nombre important de chômeurs dans les grandes villes canadiennes, il plaide pour trouver des solutions immédiates pour les soulager<sup>39</sup>.

Les travaux publics sont selon lui un moyen d'y parvenir. Toutefois, ils ne permettent pas d'enrayer le chômage complètement en plus de ne soulager qu'une infime portion des chômeurs. Il ne s'agit donc que d'un palliatif aux yeux de l'éditorialiste qui constate le caractère éphémère de la solution dans le cadre de l'économie capitaliste où le rôle de l'État n'est pas de créer des emplois, mais « seulement de faire naître des rapports économiques conduisant naturellement à la prospérité commune par l'activité de chacun »<sup>40</sup>. En plus de cela, les travaux publics coûtent cher au gouvernement, il faut donc trouver des moyens efficaces de financement.

L'idée d'un partage fédéral-provincial des dépenses pour l'assistance aux chômeurs présentée par le Premier ministre du Québec en 1935 lui semble essentielle pour aider les chômeurs, surtout que les municipalités sont ruinées<sup>41</sup>. Il faudrait cependant à son avis que le gouvernement provincial ait les moyens d'agir et de soutenir davantage de dépenses, car, comme nous l'avons mentionné,

---

<sup>38</sup> Edmond Turcotte, « Les ennuis de M. Houde », *Le Canada*, 17 novembre 1934, p. 2.

<sup>39</sup> Edmond Turcotte, « Où le navire de l'État chasse sur son ancre », *Le Canada*, 15 mars 1935, p. 2.

<sup>40</sup> Edmond Turcotte, « Les travaux publics sont-ils un remède? », *Le Canada*, 9 mai 1935, p. 2. C'est l'auteur qui souligne.

<sup>41</sup> Edmond Turcotte, « Débrouillez-vous ! », *Le Canada*, 30 janvier 1935, p. 2.

l'endettement de l'État n'est pas souhaitable. Il propose donc que le gouvernement de Québec prenne en charge la totalité des secours aux chômeurs en échange de quoi le gouvernement fédéral remettrait à la province la totalité des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers<sup>42</sup>.

Enfin, tant que l'équipe conservatrice est au pouvoir à Ottawa et que le parti libéral l'est à Québec, Turcotte accorde une plus grande confiance à la gestion provinciale des dépenses d'aide aux démunis. Il encourage d'ailleurs fortement les plans de colonisation du gouvernement libéral qu'il conçoit comme le meilleur remède au chômage urbain<sup>43</sup>.

### 3.1.2. La colonisation comme solution au chômage

En effet, lorsque Irénée Vautrin, nouveau ministre libéral de la colonisation, propose en 1934 un programme audacieux de colonisation pour permettre aux chômeurs d'aller travailler sur les terres de colonisation durant l'hiver en échange d'une rémunération de cinq dollars par mois, Turcotte s'en réjouit<sup>44</sup>. Non pas par souci de préservation de la Laurentie française, catholique et rurale comme pour les tenants du clérico-nationalisme<sup>45</sup>, mais plutôt parce qu'il désire un soulagement rapide du chômage urbain et qu'il veut assurer la sauvegarde du système capitaliste.

Cette solution va dans le sens de ses idées libérales car, d'une part, l'effort individuel des nouveaux colons est indispensable à la réussite de l'entreprise et, d'autre part, le gouvernement les aide sans les prendre à sa charge<sup>46</sup>. En effet, il croit que la dignité de l'homme passe par le travail et non par la charité de l'État<sup>47</sup>. Or, le plan Vautrin laisse le chômeur libre d'améliorer son sort et il lui revient de

---

<sup>42</sup> Edmond Turcotte, « Où le navire de l'État chasse sur son ancre », *Le Canada*, 15 mars 1935, p. 2.

<sup>43</sup> Edmond Turcotte, « Les travaux publics sont-ils un remède? », *Le Canada*, 9 mai 1935, p. 2. C'est l'auteur qui souligne.

<sup>44</sup> Edmond Turcotte, « Parler peu, agir vite », *Le Canada*, 10 décembre 1934, 2.

<sup>45</sup> Blair Neatby, *op. cit.*, p. 55.

<sup>46</sup> Edmond Turcotte, « Le métier de colon », *Le Canada*, 11 mai 1933, p. 2.

<sup>47</sup> Edmond Turcotte, « Égoïsme à courte vue », *Le Canada*, 12 janvier 1933, p. 2.

faire les efforts pour s'en sortir. Turcotte n'a d'ailleurs aucune pitié pour les nouveaux colons qui se trouvent parfois aux prises avec d'importantes difficultés<sup>48</sup>. L'État doit se limiter à offrir aux chômeurs des moyens pour soulager leur pauvreté et créer temporairement des emplois. L'autonomie des individus doit être respectée et l'État ne doit jouer qu'un rôle d'appui aux hommes de bonne volonté qui ne peuvent plus s'en sortir seuls.

### 3.2. Les politiques sociales et la législation du travail

Mais la crise n'a pas touché que les chômeurs et d'autres mesures sociales méritent l'attention de Turcotte. C'est ainsi qu'il se prononce sur d'autres programmes sociaux mis de l'avant par les deux principaux ordres de gouvernement. Il demeure cependant très prudent sur ces mesures, souvent à la remorque des propositions du parti libéral. Par exemple, lorsque Taschereau annonce en 1935 qu'il est prêt à adhérer au programme des pensions de vieillesse offert par le gouvernement fédéral, Turcotte emboîte le pas. Mais son argumentation sur la question est faible : loin d'établir la nécessité de ces pensions, il ne fait que mentionner que les personnes âgées du Québec ont droit au même traitement que celles des provinces voisines<sup>49</sup>. Lors de la campagne électorale de l'année suivante, il se dit alors également en faveur du programme libéral proposant de verser des allocations aux mères nécessiteuses et aux orphelins<sup>50</sup>. Mais il n'élabore guère et ces mesures seront finalement instaurées par le gouvernement Duplessis.

Malgré que Turcotte consacre peu d'éditoriaux à la nécessité de lois de protection sociale, il reste néanmoins qu'il considère fort important de protéger les plus démunis. À son avis, ces législations doivent cependant être adoptées par étapes successives, ce qui correspondrait, selon lui, à la « manière libérale » de favoriser le progrès social. En d'autres termes, il rejette l'adoption rapide de lois

<sup>48</sup> Edmond Turcotte, « Le métier de colon », *Le Canada*, 11 mai 1933, p. 2.

<sup>49</sup> Edmond Turcotte, « M. Taschereau établira la pension de vieillesse », *Le Canada*, 9 octobre 1935, p. 2.

<sup>50</sup> Edmond Turcotte, « Le progrès social suivant la vraie manière libérale », *Le Canada*, 21 juillet 1936, p. 2.

sociales, préférant plutôt les adapter progressivement aux nouveaux besoins de la société<sup>51</sup>.

Turcotte préconise également une intervention étatique accrue pour soulager les salariés qui, eux aussi, souffrent des effets de la crise économique. En effet, les travailleurs ont vu eux aussi leurs salaires diminuer, et cela sans compter le chômage, la rareté des emplois, les patrons exploités, etc. Dans un éditorial où il soutient le programme électoral d'Adélard Godbout en matière de politiques sociales, l'éditorialiste se porte à la défense des travailleurs salariés. Comme le chef du parti libéral, il croit que tous devraient avoir droit à un salaire raisonnable, que les hommes devraient également bénéficier d'une échelle de salaire minimum, qu'il faudrait modifier la loi sur l'extension juridique des conventions collectives et qu'une révision des indemnités en cas d'accident de travail serait nécessaire<sup>52</sup>.

Il s'inspire d'ailleurs du *New Deal* de Roosevelt pour défendre ses positions car la législation états-unienne s'adapte, selon lui, aux besoins de l'heure. Comme le progrès social va dans le sens des progrès de la mécanisation et des nouvelles technologies (progrès matériel) et que l'homme de l'ère industrielle peut travailler moins et produire davantage, il supporte, à l'instar du *New Deal*, l'idée d'une réduction des heures de travail compensée par une légère augmentation du salaire des travailleurs<sup>53</sup>. Ces mesures permettraient aussi de créer des emplois pour les chômeurs et augmenteraient le pouvoir d'achat des citoyens. Enfin, ajoutons que son projet va aussi dans le sens de la reconstruction sociale proposée par le gouvernement de Mackenzie King<sup>54</sup>.

Dans le domaine des relations de travail, Turcotte prône l'harmonie entre le capital et le travail. Il repousse l'idée cependant que le travail soit une

---

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>53</sup> Edmond Turcotte, « Politique des salaires, NRA et ordre nouveau », *Le Canada*, 3 avril 1934, p. 2.

<sup>54</sup> Stéphane Kelly, « Les origines antilibérales du New Deal canadien », *Recherches sociographiques*, XLV, 2 (mai-août 2004), p. 267.



marchandise dont le prix varie selon l'offre et la demande<sup>55</sup>. Ce point de vue montre une évolution de sa pensée par rapport au libéralisme classique pour qui ce sont les lois du marché qui doivent déterminer les salaires. Autre élément important, il pense que les travailleurs doivent pouvoir se regrouper en syndicat pour négocier leur salaire et leurs conditions de travail, ce qui permet un meilleur équilibre dans le rapport de force qui les mesure aux employeurs. Cela implique également que les syndicats doivent détenir assez de pouvoirs pour que les patrons respectent leurs engagements contractuels. La syndicalisation est d'autant plus importante en temps de Crise que les employeurs malintentionnés pourraient profiter du surplus de main d'œuvre pour exploiter les travailleurs<sup>56</sup>.

Turcotte accorde donc une place relativement importante à l'État et aux syndicats sur les questions touchant le marché du travail. Sa position est d'ailleurs plus progressiste sur ces sujets quand on la compare à son opinion sur le développement économique et l'adoption de mesures sociales. Comme on l'a vu, il n'admet qu'un rôle fort limité de l'État. Cependant, ses prises de position ne remettent pas en cause le système capitaliste; tout au plus veut-il l'adoucir pour faire face aux besoins les plus criants, à un moment où le système est critiqué de toutes parts.

### 3.3. Son opposition au corporatisme

Inspiré de la doctrine sociale de l'Église, le corporatisme social est une mesure à la mode à l'époque alors que le pape dans son encyclique *Quadragesimo Anno* proclamée en 1931 en fait un élément important de restauration sociale. Elle est proposée par les groupes conservateurs comme un moyen de mettre un terme aux conflits sociaux et de ramener l'harmonie dans les relations de travail. La corporation professionnelle regrouperait des représentants des syndicats de travailleurs et des employeurs qui veilleraient aux intérêts communs de la

---

<sup>55</sup> Edmond Turcotte, « Politique des salaires, NRA et ordre nouveau », *Le Canada*, 3 avril 1934, p. 2.

<sup>56</sup> Edmond Turcotte, « Contre ceux qui font le jeu du communisme », *Le Canada*, 12 octobre 1934, p. 2.

profession. Dans un premier temps, la corporation couvrirait le Québec par secteurs industriels et elle serait chapeautée, par la suite, d'une organisation intercorporative, toujours composée de travailleurs et de patrons, qui verrait aux intérêts généraux des professions<sup>57</sup>.

Selon les théoriciens du corporatisme québécois, l'État n'est appelé qu'à jouer un rôle secondaire dans cette structure, ce qui le différencie du corporatisme politique (d'État) alors en place en Espagne et en Italie. Au même titre que le courant clérico-conservateur, le projet corporatiste québécois demeure « réfractaire à toute intervention directe de l'État »<sup>58</sup>. Pour ses chefs de file, le moteur de l'organisation sociale n'est pas l'État, mais les corps intermédiaires qui tentent de se développer en marge de celui-ci<sup>59</sup>. Cependant, cette réserve ne convainc pas Turcotte qui demeure critique du corporatisme social proposé par les intellectuels nationalistes<sup>60</sup>.

Ainsi, craignant le paternalisme d'État, il argumente que l'État ne pourrait rester neutre dans le cadre d'une société corporatiste<sup>61</sup>. Il plaide que le gouvernement n'a pas d'autres choix que d'être l'arbitre à l'intérieur de ce système, car il est le seul à se placer au-dessus des corporations. L'État deviendrait alors trop puissant car tous les corps sociaux impliqués dans les corporations, comme les organisations de travailleurs par exemple, se trouveraient finalement soumis à son autorité. De plus, Turcotte croit qu'un tel système ne peut qu'encourager le parasitisme en tendant à figer les professions et les métiers qui se verraient obligés de conserver des incompetents dans leurs rangs<sup>62</sup>. Enfin, sans le dire, le projet ne lui plaît guère car il est issu de l'enseignement de l'Église qui

<sup>57</sup> Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004, p. 59.

<sup>58</sup> A. J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises : le grand tournant de 1934-36*, Québec, PUL, 1974, p. 315.

<sup>59</sup> Archibald Clinton, *Un Québec corporatiste ? Corporatisme et néo-corporatisme : du passage d'une idéologie corporatiste sociale à une idéologie corporatiste politique; Le Québec de 1930 à nos jours*, Hull, Éditions d'Asticou, 1983, p. 17-18.

<sup>60</sup> Le corporatisme se pose d'ailleurs comme une des principales solutions pour réformer le système capitaliste dans le *Programme de restauration sociale* de l'École sociale populaire de 1933.

<sup>61</sup> Edmond Turcotte, « Organisation corporative », *Le Canada*, 15 décembre 1936, p. 2.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 2.

n'est pas un acteur de modernisation et qui doit, selon lui, confiner son rôle au domaine religieux.

\*\*\*\*\*

Pour conclure, c'est dans la comparaison qu'il effectue avec les pays scandinaves que Turcotte résume le mieux l'ensemble de sa pensée sur le rôle de l'État dans les domaines économique et social. Il est d'avis que le véritable rôle de l'État en économie consiste à « se charger dans une large mesure des seuls services publics où il paraît plus capable que les particuliers de veiller au bien de la collectivité »<sup>63</sup>. Bref, le rôle des gouvernements doit se limiter au domaine des services publics lorsque les entreprises privées ne réussissent pas à assurer des services convenables. Ce sont donc des exceptions à la règle générale voulant que le développement économique relève avant tout du secteur privé. Turcotte reste donc très près de la vision libérale du progrès économique. En revanche, au plan social, il accorde une plus grande place à l'État en étant en faveur de lois de protection sociale comme l'assurance chômage, l'allocation aux mères nécessiteuses et la syndicalisation. Toutefois, il propose peu de mesures pour les moins bien nantis de la société et les réformes proposées restent dans les limites du modèle de la société libérale. Il consent bien sûr à en adoucir l'application, mais il reste méfiant à l'égard des solutions proposées par les critiques du libéralisme. On peut même se demander s'il ne consent pas à certaines politiques sociales parce que le parti libéral les a mises à son programme.

Turcotte demeure donc un homme modéré de son temps, proche des politiques gouvernementales, loin encore des solutions interventionnistes à la John Maynard Keynes ou à celles du *Commonwealth Cooperative Federation*. Toutefois, un cheminement vers un nouveau rôle de l'État est bel et bien enclenché chez lui. La pensée de l'éditorialiste se retrouve quelque part entre l'ancienne conception libérale de l'État, non interventionniste et gardien de la paix

---

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 2.

publique, et celle d'un État élargissant ses pouvoirs et ses interventions. Toutefois, il reste certainement plus près de la première, particulièrement dans sa vision du rôle économique de l'État. Bref, Turcotte demeure toujours attaché aux valeurs du libéralisme classique, et ce, malgré les remises en question profondes qui se manifestent au cours des années trente. Nous verrons dans les prochains chapitres que cela lui vaudra des critiques nombreuses et qu'il devra défendre ses idées avec ardeur.

## CHAPITRE 3

### L'IDÉE D'UNE NATION CANADIENNE-FRANÇAISE DANS UN CANADA UNI

Nous avons vu aux chapitres précédents que la crise qui s'abat sur le Québec des années trente donne lieu à de profondes remises en question de la société démocratique et du système capitaliste. Les intellectuels libéraux se voient acculés à la nécessité de proposer des formules de changement, mais celles-ci restent frileuses et visent essentiellement la préservation du statu quo. Au Québec, les contestations fusent de toutes parts, la droite conservatrice et nationaliste notamment joue un grand rôle dans la recherche d'un ordre nouveau. Les revendications de ces groupes se cristallisent au cours de la décennie pour se transporter sur la scène politique et mener à la victoire de l'Union nationale aux élections provinciales de 1936. En effet, les intellectuels nationalistes, désirant faire échec au parti libéral qu'ils jugent insensible à leurs revendications et qui ne partage pas leur vision du développement socio-économique de la province, appuient l'Union nationale lors de la campagne électorale. Cependant, ce parti les décevra puisque ses réalisations de 1936 à 1939 ne correspondront pas à leurs attentes<sup>1</sup>.

Edmond Turcotte, membre du parti libéral, se pose évidemment en rival de l'Union nationale et des intellectuels nationalistes qui appuient ce parti de 1931 à 1937. Mais au-delà de l'esprit partisan, des divergences profondes éloignent Turcotte de la pensée nationaliste de l'époque. Bien qu'il existe plusieurs types de

---

<sup>1</sup> Paul-André Linteau, René Durocher et al., *Histoire du Québec contemporain; le Québec depuis 1930*, Tome 2, Montréal, Boréal, 1989, p. 135.

nationalisme et qu'ils se soient déjà accommodés du libéralisme au Canada français, particulièrement au moment des revendications des Patriotes dans la première moitié du XIXe siècle<sup>2</sup>, le nationalisme canadien-français des années trente est rattaché aux intellectuels de la droite religieuse et conservatrice.

Toutefois, nous verrons que Turcotte partage de nombreuses idées avec les penseurs nationalistes de son époque. Entre autres, il entretient, à leur instar, une conception ethnique et culturelle de la nation en plus de partager un fort sentiment de fierté nationale, particulièrement au sujet de la langue française. Par contre, nous l'avons vu au chapitre précédent, Turcotte développe un discours antinationaliste sur le plan économique en encourageant l'investissement de capitaux étrangers au Québec et en réfutant les arguments corporatistes. Nous ne reviendrons pas sur cet aspect que nous avons traité.

Nous nous attarderons plutôt dans ce chapitre aux valeurs morales et spirituelles puisque, contrairement aux penseurs nationalistes de son époque, la tradition et la catholicité ne guident pas le réformisme de Turcotte. L'enseignement de l'Église ne lui apparaît pas comme source de modernisation de la nation canadienne-française, et celle-ci ne possède à ses yeux aucune finalité divine. Voyons donc comment il articule son nationalisme canadien-français et quelle place il lui accorde dans sa conception du Canada.

## **1. UNE CONCEPTION CULTURELLE DE LA NATION**

Au cœur du nationalisme traditionaliste réside une conception ethnique de la nation, c'est-à-dire basée sur l'idée « d'une communauté humaine relativement homogène sur le plan de la culture (langue, foi religieuse ou autre), communauté partageant une origine, une histoire et une mémoire communes, souvent associée à un territoire plus ou moins défini. On y accède généralement par la naissance, mais rien n'empêche, théoriquement, qu'une personne de l'extérieur en vienne à

---

<sup>2</sup> Michel Sarra-Bournet (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*, Québec, PUL, 2001, p. 2.

partager la plupart de ces mêmes caractéristiques après un certain temps »<sup>3</sup>. Ce qui prime dans la pensée nationaliste traditionaliste n'est donc pas la pureté raciale, mais le caractère français et catholique de la nation ainsi que la volonté de préserver cet héritage<sup>4</sup>.

La pensée d'Edmond Turcotte se concilie dans une certaine mesure avec cette conception ethnique de la nation. Ainsi, il accorde une grande importance aux facteurs d'identité culturelle distinguant le Canada français des autres nations. Dans le bassin anglophone et protestant où se situe la province de Québec, la francité et la catholicité s'avèrent certainement les traits distinctifs les plus évidents et, par le fait même, des sujets souvent abordés par l'éditorialiste. Mais bien qu'il partage un fort sentiment de fierté nationale avec les intellectuels nationalistes, il ne conçoit pas le changement social en fonction de la tradition nationale.

### 1.1. Son attachement à la francité

D'abord, Edmond Turcotte est très fier de la langue de ses ancêtres et il fait constamment l'apologie du bon parler français. Observant la piètre qualité du vocabulaire des jeunes, il juge qu'il s'avère indispensable d'assurer un enseignement du français de haute qualité à la grandeur de la province<sup>5</sup>. C'est d'ailleurs par l'importance qu'il accorde à la langue que l'on se rend compte que sa vision de la nation canadienne-française embrasse non seulement la province de Québec, mais toute la diaspora. Ainsi, il s'inquiète de l'appauvrissement de la langue française chez les Franco-Américains et critique constamment leur emploi abusif d'anglicismes<sup>6</sup>. C'est, selon lui, par l'éducation française que la situation peut s'améliorer<sup>7</sup>, et seulement si les jeunes Franco-Américains éduqués aux États-Unis consentent à apprendre un français correct, à défendre la fierté

---

<sup>3</sup> Yves Bégin, *Raison et sentiment : nationalisme et antinationalisme dans le Québec des années 1935-1939*, mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 2001, p. 11-12.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>5</sup> Edmond Turcotte, « En toute chose, il y a la manière », *Le Canada*, 3 octobre 1932, p. 2.

<sup>6</sup> Edmond Turcotte, « L'homme qui se noie sans le savoir », *Le Canada*, 16 mai 1931, p. 1.

<sup>7</sup> Edmond Turcotte, « Les SS. de Sainte-Croix », *Le Canada*, 19 janvier 1932, p. 1.

ethnique et que leur éducation soit davantage axée sur l'enseignement de l'histoire du Canada et de la France<sup>8</sup>.

Par ailleurs, Turcotte traite continuellement de l'intégration de la nation française à l'espace américain. Adoptant une attitude très positive face à son passé, il relate parfois des récits de la colonisation française en Amérique, soulignant notamment la participation des Français à la découverte du Nord-Ouest américain<sup>9</sup> et la découverte du Canada par Jacques Cartier lors des fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire<sup>10</sup>.

Mais c'est davantage en commentant les propos de divers observateurs de la société canadienne-française que Turcotte forme sa pensée par rapport aux origines et aux finalités de la nation. Il en vient à penser que les Canadiens français sont devenus Anglais par leur adhésion aux principes du parlementarisme et aux traditions politiques britanniques, Américains dans leur vie économique et sociale et restés Français par leur origine et leur caractère spirituel et moral. Pour l'avenir, il propose de synthétiser ces trois grands foyers de civilisation en gardant des liens avec ces grandes nations et en tentant de s'appropriier le meilleur de chacune de ces influences. Il donne d'ailleurs un exemple concret lors de la visite en 1934 d'une délégation française au pays en encourageant les rapports intellectuels et moraux avec la France ainsi que le resserrement des « liens économiques, commerciaux et financiers entre la France et le Canada »<sup>11</sup>. C'est, selon lui, en étant actifs et non en restant apathiques et repliés sur eux-mêmes que les Canadiens français en arriveront à devenir un peuple supérieur et à faire briller le génie français en Amérique du Nord. Le Canada français doit ainsi aspirer à devenir le pont entre l'Europe ancienne et le jeune continent américain qui

---

<sup>8</sup> Edmond Turcotte, « Sur le clergé franco-américain », *Le Canada*, 22 mai 1933, p. 2.

<sup>9</sup> Edmond Turcotte, « Les traces des Français dans le Nord-Ouest américain », *Le Canada*, 13 janvier 1933, p. 2.

<sup>10</sup> Edmond Turcotte, « Il y a aujourd'hui 400ans », *Le Canada*, 24 juillet 1934, p. 2; Edmond Turcotte, « Jacques Cartier, héros symbolique », *Le Canada*, 30 juillet 1934, p. 2.

<sup>11</sup> Edmond Turcotte, « Ne soyons pas des eaux dormantes », *Le Canada*, 4 septembre 1934, p. 2.



deviendra éventuellement le centre de gravité de la civilisation occidentale grâce à sa jeunesse et à ses ressources naturelles<sup>12</sup>.

Bref, selon Turcotte, les Canadiens français ont un héritage original et évoluent dans une terre nouvelle et prometteuse. Même s'il se dit fier de ses racines françaises, il déplore tout de même le discours centré sur l'Europe ancienne, invitant plutôt à s'inspirer de la France moderne. Contrairement à une certaine image qu'on se fait des Canadiens français de cette époque, Turcotte les perçoit comme un peuple moderne, progressiste et bien intégré au capitalisme nord-américain. À ce point de vue, il partage le point de vue d'un notable anglophone, le colonel Bovey, lors d'une conférence sur le Canada français :

« Permettez-moi de vous dire qu'on ne peut diviser Montréal suivant une ligne quelconque. Les deux villes résidentielles de Westmount et d'Outremont, enclavées dans Montréal, comptent ensemble autant de Français que d'Anglais. Dans le cœur de la ville, à la place d'Armes, on trouve sur deux côtés de la place, l'Église paroissiale de Notre-Dame, le vieux séminaire de Saint-Sulpice et la Banque Canadienne Nationale, et sur les deux autres côtés des institutions anglo-canadiennes. Les plus grands hôtels de l'Ouest sont entre des mains canadiennes-françaises. [...] Le Canadien-Français (*sic*) n'est pas un Européen, c'est un Nord-Américain [...] il (le cultivateur québécois) a aujourd'hui une Chevrolet au lieu d'une charrette et un poste de T.S.F. dans sa maison. Quand les temps sont bons, il gagne de l'argent. Même en 1931, beaucoup de cultivateurs ont mis de côté deux ou trois milles dollars »<sup>13</sup>.

C'est donc une image plutôt optimiste du Canada français qu'il propose, loin du passéisme et du discours de survivance du peuple français axé sur la France d'Ancien régime, ce qu'il reproche d'ailleurs aux nationalistes traditionalistes: « C'est en tout cas seulement dans cette direction (l'ouverture économique et culturelle aux autres pays occidentaux et l'intégration à l'économie nord-américaine), non pas dans les voies stériles du passé ou dans le piétinement sur place du présent, que nous devons diriger tous nos efforts pour qu'ils ne soient

---

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>13</sup> Edmond Turcotte, « Une conférence du colonel Bovey sur les Canadiens-français », *Le Canada*, 19 octobre 1932, p. 2.

pas tout à fait vains »<sup>14</sup>. Bref, Turcotte entretient une vision matérialiste du progrès sur lequel repose le bien de la nation, contrairement aux nationalistes traditionalistes qui appuient leur volonté de réformisme sur la tradition, avec l'Église comme phare intellectuel<sup>15</sup>.

## 2. L'ÉMERGENCE D'UN ANTINATIONALISME MODÉRÉ

### 2.1. Politique, nationalisme et religion

Établissons d'abord que Turcotte croit que le spirituel doit se détacher le plus possible du temporel. Selon lui, les prêtres n'ont pas à se mêler aux débats politiques<sup>16</sup>. Toutefois, il ne va pas jusqu'à nier à l'Église une place importante au sein de la société. Turcotte est conscient du pouvoir clérical et du regain de ferveur religieuse propre à la décennie. En période électorale, il va même jusqu'à affirmer que le gouvernement libéral s'est toujours plié aux désirs du clergé catholique et qu'il est « **le seul gouvernement catholique de l'Amérique du Nord et un des rares gouvernements catholiques du monde** »<sup>17</sup>. Bien entendu, le gouvernement de Taschereau connaît depuis longtemps de nombreuses tensions avec le clergé catholique; nous avons d'ailleurs élaboré à ce propos au chapitre précédent. La déférence de Turcotte à l'égard de l'Église peut évidemment être liée à des objectifs électoraux, car l'Union nationale est proche des milieux cléricaux et nationalistes.

Il s'insurge d'ailleurs fréquemment contre le recours outrancier à la religion catholique et au nationalisme par les partisans de l'Union nationale. Duplessis est selon lui un démagogue, utilisant les idées à la mode par pur opportunisme électoral. Turcotte est scandalisé par *Le catéchisme des électeurs*,

<sup>14</sup> Edmond Turcotte, « Ce que nous pouvons être », *Le Canada*, 1<sup>er</sup> octobre 1934, p. 2.

<sup>15</sup> Pierre Trépanier, « Notes pour une histoire des droites intellectuelles canadiennes-françaises à travers leurs principaux représentants (1770-1970) », *Les Cahiers des Dix*, no 48 (1993), p. 124.

<sup>16</sup> Edmond Turcotte, « Primauté du spirituel », *Le Canada*, 17 mars 1936, p. 2.

<sup>17</sup> Edmond Turcotte, « À bas les pharisiens », *Le Canada*, 30 mars 1936, p. 2. C'est l'auteur qui souligne.

une brochure pamphlétaire lancée par l'Union nationale en période électorale<sup>18</sup>, qui mélange selon lui sans trop de cohérence des questions religieuses et nationales en vue d'obtenir des votes<sup>19</sup>.

## 2.2. Le cléric-nationalisme : la nation en vase clos

Pour revenir sur le plan des idées, les origines et les finalités de la nation relèvent du domaine temporel et non du divin selon Edmond Turcotte. Comme nous l'avons vu, il aborde fréquemment la naissance du Canada français par son lourd héritage culturel et son développement par les avancées du développement industriel. Il n'ajoute que rarement à ses explications la dimension religieuse qui se trouve au cœur du nationalisme traditionaliste.

En effet, dans la pensée traditionaliste, et cela est particulièrement vrai chez Lionel Groulx, la religion et le nationalisme deviennent des notions indissociables. Aux yeux de l'abbé Groulx, Dieu lui-même est le créateur des nations et il a pour chacune d'entre elles un dessein particulier : le « petit peuple » canadien-français est selon lui voué par son caractère particulier, « son génie national », à une grande destinée dans les plans de la Providence<sup>20</sup>. En outre, l'apport de l'Église à la survie des races créées par Dieu est déterminant dans la pensée de Groulx<sup>21</sup>, car les nations comme les individus sont mortelles et elles ont besoin de l'Église pour sauver leurs âmes<sup>22</sup>. De là l'importance de s'appuyer sur la tradition dans la recherche du bien commun.

Groulx et les jeunes nationalistes gravitant dans son orbite sont parmi les cibles privilégiées d'Edmond Turcotte, car bien qu'il reconnaisse l'influence de l'Église catholique sur la nation francophone et qu'il considère cette catholicité

<sup>18</sup> Voir à ce sujet *Le catéchisme des électeurs*, Montréal, Éditions Albert Martin, 1974.

<sup>19</sup> Edmond Turcotte, « La religion, la Patrie et les vautours du torysme », *Le Canada*, 4 août 1936, p. 2.

<sup>20</sup> Frédéric Boily, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Québec, Septentrion, 2003, p. 64.

<sup>21</sup> Le mot « race » est ici entendu comme synonyme de peuple, de nation. Les intellectuels de l'époque emploient fréquemment cette expression, dont Turcotte lui-même. L'expression ne possède pas le sens péjoratif qu'on lui accorde aujourd'hui en l'accolant au racisme.

<sup>22</sup> Frédéric Boily, *op. cit.*, p. 67.

comme un de ses traits distinctifs dans le bassin anglo-protestant<sup>23</sup>, il n'apprécie guère le lien étroit que les nationalistes établissent entre l'identité nationale et le catholicisme. D'abord, parce que le discours de la survivance, mettant l'accent sur le particularisme canadien-français, mène selon lui à la xénophobie et au racisme, particulièrement à l'égard des Juifs, et que cette crainte de l'altérité engendre le repli sur soi et risque d'entraîner de la division entre les anglophones et les francophones.

### 2.2.1. La tolérance religieuse

En premier lieu, Turcotte établit souvent des liens entre le nationalisme, le racisme et le fascisme. Nous approfondirons ce dernier aspect dans le prochain chapitre. Contentons-nous d'établir ici que, pour Turcotte, les peuples qui se sentent opprimés pratiquent le « philtre de l'oubli »<sup>24</sup>, n'hésitant pas à déformer l'histoire pour démontrer leur grandeur nationale et satisfaire leur amour-propre, comme l'ont fait selon lui les fascistes allemands. Ce sentimentalisme devient, à ses yeux, dangereux car il peut engendrer des tendances racistes<sup>25</sup>.

Il est d'ailleurs révolté de la persécution des Juifs en Allemagne nazie et déplore le fort courant d'antisémitisme qui habite le Canada français<sup>26</sup>. À ses yeux, ce vent d'antisémitisme est dû aux « maux de l'heure » et les Canadiens français doivent résister à ce courant haineux<sup>27</sup>. Ainsi, dès 1932, il condamne la campagne antisémite qui habite les pages de la presse catholique et nationaliste<sup>28</sup>

<sup>23</sup> Edmond Turcotte, « Une conférence du colonel Bovey sur les Canadiens-français », *Le Canada*, 19 octobre 1932, p. 2.

<sup>24</sup> Edmond Turcotte, « Le reflet de la gloire », *Le Canada*, 22 décembre 1936, p. 2.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>26</sup> Jacques Langlais et David Rome décrivent Edmond Turcotte comme l'un des premiers combattants de la riposte québécoise française à l'antisémitisme, se battant aux côtés d'Olivier Asselin, de Jean-Charles Harvey et flanqué, au *Canada*, de journalistes comme Lucien Parizeau et Henri Girard (Jacques Langlais et David Rome, *Juifs et Québécois français : 200 ans d'histoire commune*, Montréal, Fides, 1986, p. 172).

<sup>27</sup> Edmond Turcotte, « Encore le meurtre rituel ! », *Le Canada*, 8 septembre 1932, p. 2.

<sup>28</sup> Au sujet de l'antisémitisme de la « bonne presse »: Ginette Quenneville, *Les nationalistes québécois et les Juifs (1939-1948)*, mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 1986; Olivier Côté, « Nouveau regard sur l'antisémitisme : enquête sur la position de cinq quotidiens canadiens-français au sujet de la question juive en Allemagne (1935-1939) », *Bulletin d'histoire politique*, 15, 1 (automne 2006), p. 243-262.

et il s'étonne de retrouver de tels préjugés sous la plume d'un intellectuel de renom comme Armand Lavergne<sup>29</sup>. Il rappelle aux siens les valeurs d'humanité, de justice et de tolérance du christianisme, en insistant sur le fait que toute haine sépare du Christ; contrairement à ce qu'ont cru les jeunes admirateurs catholiques d'Hitler. À cela, il ajoute que la persécution d'une minorité est bien mal venue d'une autre minorité comme le sont les francophones catholiques noyés dans le bassin anglo-protestant canadien<sup>30</sup>. Turcotte montre plutôt les Juifs comme un modèle de réussite pour les Canadiens français. Ces derniers, qui veulent se réappropriier l'économie provinciale, auraient tout intérêt à apprendre de l'expérience et de l'expertise des Juifs dans les affaires<sup>31</sup>.

Enfin, son opposition au fort courant d'antisémitisme qui habite le Canada français est bien sûr nourrie par ses valeurs libérales. Turcotte donne d'ailleurs à réfléchir à ceux « dont la ferveur patriotique supporte mal le principe de fraternité des races, de classes et de croyances », car il s'agit là de valeurs caractéristiques des peuples vivant en démocratie<sup>32</sup>. Ainsi, au-delà des nations, se situent les hommes de la terre qui possèdent tous des droits égaux.

Le primat qu'il accorde à l'individu sur la nation se réconcilie mal avec le nationalisme organiciste de Lionel Groulx pour qui les intérêts individuels se subordonnent nettement à ceux de l'« être national »<sup>33</sup>. Cependant, Turcotte n'approfondit pas cette question et nomme rarement Groulx. C'est plutôt à travers les critiques qu'il dirige contre les groupes des jeunes nationalistes que Turcotte vise indirectement leur mentor.

### 2.2.2. L'anti-séparatisme

Turcotte aborde la question de la séparation du Québec à quelques

---

<sup>29</sup> Edmond Turcotte, « Encore le meurtre rituel ! », *Le Canada*, 8 septembre 1932, p. 2.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 2.; Edmond Turcotte, « La prévention contre les Juifs », *Le Canada*, 16 janvier 1932, p. 1.

<sup>31</sup> Edmond Turcotte, « Une leçon de nationalisme », *Le Canada*, 17 mars 1937, p. 2.

<sup>32</sup> Edmond Turcotte, « Sur la voie patriotique », *Le Canada*, 20 juin 1934, p. 2.

<sup>33</sup> Frédéric Boily, *op cit.*, p. 2.

occasions. À force de trop vouloir préserver la tradition française et catholique, les nationalistes canadiens-français en viennent selon lui à « un patriotisme racorni »<sup>34</sup> qui se traduit par un repli sur soi et une fermeture sur le reste du monde. Ce sont donc les excès des « ultra-nationaux » qu'il déplore et, en particulier, l'idée d'un territoire laurentien indépendant avancée par les plus extrémistes d'entre eux :

« C'est l'histoire de la **Peau de chagrin** de Balzac. À chaque nouveau désir assouvi de nos petits-patriotes (*sic*), le sol de la Patrie rétrécit. Si on les laisse faire, la seule vraie patrie des Canadiens descendants de Français sera bientôt la terre du premier colon Louis-Hébert, et seuls seront admis à y vivre les plus purs d'entre les purs, avec ancêtres remontant aux Croisades »<sup>35</sup>.

Évidemment, Turcotte est conscient d'exagérer, mais cela lui permet de critiquer les revendications nationalistes visant la préservation de la tradition nationale et le caractère xénophobe qui en découle selon lui. Il dénonce aussi la tendance au purisme et au repli de la nation sur elle-même.

Au sujet du séparatisme, Turcotte prend à partie les jeunes nationalistes de l'hebdomadaire *La Nation* dont le nationalisme est inspiré des idées de Groulx :

« Même au **Devoir**, où le nationalisme occupe toujours les meilleures tablettes de l'armoire aux **rackets**, on parait comprendre que "trop c'est assez" [...] La chimère laurentienne de l'abbé Groulx a séduit quelques jeunes gens qui ont du courage à revendre et ne savent comment le dépenser. C'est dommage ! À la **Nation** par exemple, plusieurs ne manquent pas de talent et ils font un effort visible pour penser. L'effort en soi est très honorable, dans un milieu bien fait pour décourager toute pensée. Mais il leur manque, hélas ! une boussole. »

Leur nationalisme, selon Turcotte, se montre de courte vue, faisant fi du fait que 700 000 Canadiens français habitent la diaspora. Il comprend que la pensée de Groulx mène à la séparation du Québec même si Groulx lui-même s'en défend.

Une autre raison avancée par l'éditorialiste pour réprover les groupes

<sup>34</sup> Edmond Turcotte, « La nation canadienne selon le cœur de M. Bourassa », *Le Canada*, 9 février 1937, p. 2.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 2. C'est l'auteur qui souligne.

indépendantistes tient à leur faiblesse au Québec : « Le séparatisme n'a jamais été ici que le joujou d'un poignée d'imberbes m'as-tu-vu en mal de croissance [...] comme les "communisses", ils sont **une demi-douzaine** qui font le bruit de **dix mille diables** dans l'eau bénite »<sup>36</sup>. Malgré cela, il accorde beaucoup d'attention à ce mouvement dont il constate la marginalité. S'il leur porte autant d'attention, c'est que la seule évocation d'une rupture de la Confédération canadienne l'horripile, particulièrement en ce temps de crise où la solidarité des peuples compte, à son avis, plus que jamais<sup>37</sup>.

Enfin, bien qu'il partage avec les traditionalistes la fierté des racines françaises et catholiques du Québec, sa partisanerie politique et ses valeurs libérales génèrent des tensions avec certains groupes nationalistes. Ainsi, sa conception du progrès se heurte aux valeurs de tradition, ses valeurs individualistes à la collectivité et sa tolérance à l'antisémitisme. Quant à sa crainte du séparatisme, qu'il sait pourtant issu de groupes nationalistes isolés, elle contribue à renforcer son discours antinationaliste.

### 3. LE CANADA : DEUX NATIONS, DEUX CULTURES

Il importe de mentionner aussi, qu'à l'instar de la majorité des nationalistes canadiens-français, dont Groulx et Henri Bourassa, Turcotte perçoit la confédération canadienne comme le résultat d'un pacte entre deux nations. Selon lui, ceux qui s'acharnent à ne pas reconnaître cet état de fait contribuent à l'avancement des idées séparatistes au Québec, ce qu'il craint particulièrement<sup>38</sup>. Il embrasse donc la vision d'un Canada où la bonne entente devrait régner entre les deux nations fondatrices et où les droits des francophones devraient être respectés sur tout le territoire canadien. Comme les groupes nationalistes, il a à cœur l'amélioration du sort des écoles de langue française au Canada anglais et il défend le bilinguisme dans la fonction publique fédérale.

<sup>36</sup> Edmond Turcotte, « Pas de séparatisme », *La Canada*, 22 décembre 1936, p. 2.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>38</sup> Edmond Turcotte, « Pour les derviches hurleurs de Toronto et d'ailleurs », *Le Canada*, 31 mai 1934, p. 2.

### 3.1. Le respect des droits des minorités, un gage de bonne entente

Depuis le tournant du siècle, la question des écoles françaises au Canada anglais s'inscrit en toile de fond des revendications canadiennes-françaises. Désireuses de s'affirmer et de faire reconnaître leurs droits, les communautés francophones établies au Canada anglais revendiquent le droit d'étudier dans leur langue au sein d'écoles publiques de confession catholique. Mais partout au pays, que ce soit dans les provinces de l'Ouest, en Ontario ou en Acadie, il est arrivé que la majorité anglophone et protestante perçoive ces revendications comme menaçantes et ait tenté d'interdire l'éducation française et catholique<sup>39</sup>. Les luttes se poursuivent et le sujet est toujours brûlant d'actualité dans les années trente. Pour sa part, Edmond Turcotte, qui prône la bonne entente entre Canadiens anglophones et francophones, juge que l'harmonie n'est possible que si les droits des minorités sont respectés à la grandeur du pays.

Dès 1931, il commence à dénoncer les injustices commises contre les francophones dans certaines écoles au Canada anglais. Par exemple, il lui paraît inacceptable d'interdire aux enfants francophones de parler en français à l'école, même lors de la récréation, et ce, même si les francophones sont majoritaires dans l'école. Il condamne également le peu d'heures de cours dispensées en français dans certaines écoles québécoises à majorité anglophone. Il juge que la langue française, langue officielle au Canada, doit être mise sur un pied d'égalité avec l'anglais dans l'enseignement<sup>40</sup>. Pour corriger ces situations « intolérables », il invite ses lecteurs au nom de « l'amour de la Race » à contribuer financièrement pour acheter du matériel et assurer le maintien de l'enseignement français partout au Canada<sup>41</sup>.

Il explique d'ailleurs quelques mois plus tard que les Canadiens des deux

---

<sup>39</sup> Pour un bref compte-rendu des luttes menées par différentes communautés canadiennes-françaises pour la sauvegarde de leurs écoles françaises et catholiques, voir le « Profil des communautés francophones et acadiennes du Canada », Site de *Citoyenneté et Immigration Canada*, [En ligne] <http://www.cic.gc.ca/francais/francophone/canada/histoire.html> (consulté le 20 août 2007)

<sup>40</sup> Edmond Turcotte, « Petite guerre d'usure contre le français », *Le Canada*, 4 avril 1931, p. 1.

<sup>41</sup> Edmond Turcotte, « On n'achète pas des livres avec du blé », *Le Canada*, 8 mai 1933, p. 2.



nations fondatrices n'ont rien à craindre les uns des autres, qu'ils partagent des valeurs et un patrimoine communs et que, si « la race française d'Amérique » est fortement attachée à sa langue et à sa religion, c'est qu'elle « manifeste une volonté de survivance qui lui interdit toute subordination »<sup>42</sup>. Cette dernière est également pourvue de droits consacrés par la Constitution auxquels contreviennent ceux qui tentent d'interdire l'enseignement en français dans les provinces de l'Ouest.

En outre, Turcotte considère que le bilinguisme doit devenir une norme de la fonction publique fédérale, et ce, où que ce soit au Canada. Lors de la conférence impériale tenue à Ottawa en 1932, l'éditorialiste, à l'instar de nombreux journalistes francophones, est outré du manque de représentants canadiens-français et du peu de traductions françaises des textes officiels<sup>43</sup>. Ce déni de la réalité biculturelle du pays par le gouvernement, alors conservateur, entraîne une concurrence déloyale pour la presse francophone obligée de traduire les textes et de publier les informations plus tard que la presse anglophone<sup>44</sup>.

Turcotte ne s'arrête par là : il désire une place de choix pour le français dans toutes les institutions fédérales, notamment à la radio d'État, encore à un stade embryonnaire au cours de la période étudiée<sup>45</sup>. Il dénonce d'ailleurs le fait que le gouvernement conservateur ne nomme que des anglophones à la Commission canadienne de la radiodiffusion (CCR) créée en 1932; il fait le reproche au gouvernement Bennett de négliger ainsi le tiers de la population du pays<sup>46</sup>. De plus, ne pas réserver la place qui revient au français à la radio d'État comme le font, selon lui, certains membres de la direction de la CCR, est qualifié d'« antinational, antipatriotique et anticanadien ». Les francophones qui paient des impôts devraient avoir des droits égaux à la majorité anglophone et pouvoir

---

<sup>42</sup> Edmond Turcotte, « Petite guerre d'usure contre le français », *Le Canada*, 4 avril 1931, p. 1.

<sup>43</sup> Edmond Turcotte, « Sommes-nous des ilotes ? », *Le Canada*, 22 juillet 1932, p. 2.

<sup>44</sup> Edmond Turcotte, « Est-ce juste ? », *Le Canada*, 28 septembre 1932, p. 2.

<sup>45</sup> « Jalons de l'histoire », *Site de CBC/Radio-Canada*. [En ligne] <http://www.cbc.radio-canada.ca/historique/1901-1939.shtml> (consulté le 20 août 2007)

<sup>46</sup> Edmond Turcotte, « T.S.F. (Tirez sur fil) », *Le Canada*, 6 octobre 1932, p. 2.

recevoir des services en français de l'État partout au Canada<sup>47</sup>.

Plus encore, Turcotte désire une représentation parlementaire juste et équitable des communautés minoritaires francophones. Il juge qu'elles ont le droit d'être proportionnellement représentées partout au pays, comme le sont les anglophones du Québec<sup>48</sup>. Il s'indigne donc devant l'injustice, par exemple, de magistrats ou de sénateurs francophones remplacés par des anglophones. D'autre part, lorsque les conservateurs désirent remanier la carte électorale en 1933, il les accuse de vouloir fusionner la circonscription électorale francophone et libérale de Russell à celle d'une circonscription anglophone. Et il s'élève aussi avec vigueur contre la surreprésentation des circonscriptions de l'Ontario au Parlement fédéral. Cette province, protégée par la Constitution, bénéficierait de trop de députés en Chambre par rapport à sa population. Turcotte juge qu'il est grand temps de réviser certains articles de la Constitution canadienne, car leur application ne va pas toujours dans le sens des intentions des Pères de la Confédération<sup>49</sup>.

### 3.2. La centralisation fédérale

Turcotte croit que s'imposent le rapatriement de la Constitution canadienne et la nécessité de la réformer pour l'adapter.<sup>50</sup> Il considère qu'elle a deux vices auxquels il faut remédier : elle ne répond plus aux besoins économiques de l'heure présente (et) elle ne répond pas davantage aux légitimes aspirations de la jeune génération canadienne-française<sup>51</sup>. Ces réformes valent beaucoup mieux selon lui que l'idée de création d'un État laurentien indépendant du reste du Canada. En 1936, il interprète les propos de Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale, comme allant dans ce sens. Désireux de discréditer le projet indépendantiste, il invoque un discours du cardinal Villeneuve, une figure de

<sup>47</sup> Edmond Turcotte, « Pour les derviches hurleurs de Toronto et d'ailleurs », *Le Canada*, 31 mai 1934,

p. 2

<sup>48</sup> Edmond Turcotte, « Faux pas électoraux », *Le Canada*, 24 mai 1933, p. 2.

<sup>49</sup> Edmond Turcotte, « Petits politiciens! », *Le Canada*, 19 mai 1933, p. 2.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>51</sup> Edmond Turcotte, « L'Union dite nationale et la chimère laurentienne », *Le Canada*, 15 janvier 1936, p. 2.

proue du Québec des années trente, qui invite les Canadiens français à prendre la place qui leur revient à l'intérieur même du Canada et leur indique qu'ils auraient tort de s'isoler dans leur petit coin de pays<sup>52</sup>. Turcotte se sert du discours du cardinal contre la centralisation fédérale pour écorcher le projet indépendantiste.

À ce propos, constatant que les provinces se retrouvent pour la plupart acculées à la nécessité de renouveler leur emprunt alors qu'elles en ont peu les moyens, il plaide la nécessité d'une aide fédérale. Nous avons vu au chapitre 2 que Turcotte considère que le gouvernement central est le seul à posséder les moyens pour sortir le pays de la crise économique. En 1936, il cautionne donc l'équipe libérale de Mackenzie King qui désire modifier la Constitution pour que le gouvernement fédéral ait le droit de renouveler l'emprunt des provinces en leur offrant une garantie financière. Cette mesure est combattue par les nationalistes qui dénoncent cette intervention fédérale dans un domaine de compétence provincial. Elle signifierait que le gouvernement fédéral, en retour de sa garantie, aurait un droit de regard très étendu sur les finances futures de la province secourue<sup>53</sup>. En général cependant, Turcotte se veut rassurant au sujet de la défense de l'autonomie du Québec : « Nul ne doute qu'avec un homme tel que M. Taschereau, tout ce qu'il y a de légitime dans le particularisme de la province ne soit très intelligemment sauvegardé au cours de l'évolution constitutionnelle qui se prépare. Le passé de M. Taschereau est le gage irrécusable de sa conduite future sur ce terrain »; mais il ajoute un peu plus loin : « Quant aux "centralisateurs" qu'ils se rassurent aussi. M. Taschereau a trop conscience des exigences de notre époque pour ne pas faciliter avec le pouvoir central toute œuvre de collaboration qui ne soit pas incompatible avec les droits transcendants de l'élément ethnique minoritaire de la nation canadienne »<sup>54</sup>. Bref, le parti pris politique de Turcotte l'amène finalement à cautionner la tendance nettement centralisatrice du gouvernement fédéral libéral.

---

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>53</sup> Edmond Turcotte, « Vers la consolidation des finances du pays », *Le Canada*, 16 janvier 1936, p. 2.

<sup>54</sup> Edmond Turcotte, « A Ottawa aujourd'hui », *Le Canada*, 29 janvier 1936, p. 2.

Finalement, pour Turcotte, les Canadiens français doivent prendre la place qui leur revient dans la Confédération, car ce pays, qu'ils ont contribué à bâtir, fait aussi partie de leur histoire et de leur culture. Son amour du Canada et sa conception de la place qu'il croit revenir aux siens rejoint ces paroles du premier ministre Taschereau :

« Parce que nous sommes les pionniers du Canada, parce que nous sommes enracinés dans notre sol et dans nos traditions, parce que depuis trois siècles nous nous identifions avec tout ce qui est canadien, nous aimons, nous Canadiens-Français (*sic*), chaque parcelle de ce pays, de l'Est à l'Ouest, nous l'aimons parce que notre province est la mère du Canada. »<sup>55</sup>

C'est d'ailleurs cet amour de la nation canadienne, qui comprend l'idée d'un pays fondé par deux nations vivant en harmonie, qui inspire son argumentation sur le bilinguisme et le biculturalisme pancanadien. Et c'est aussi pourquoi Turcotte accepte un Canada fort et centralisé où le gouvernement fédéral joue un rôle étendu. Ce projet heurte néanmoins l'autonomie provinciale chère aux nationalistes canadiens-français des années trente. Mais pour Turcotte, qui est un disciple du nationalisme canadien d'Henri Bourassa, « il n'y a pas de Canadiens à trait d'union; il n'y a que "des Canadiens tout court" »<sup>56</sup>. Ces mêmes idées seront reprises, avec plus de force encore, par Pierre Elliott Trudeau dans les années cinquante et elles guideront le gouvernement fédéral dans les années soixante et soixante-dix.

\*\*\*\*\*

Pour conclure, il n'y a pas de contradiction dans la pensée d'Edmond Turcotte entre son nationalisme et son antinationalisme. En effet, d'une part, il est fier de ses racines et de ce que sont devenus les Canadiens français qu'il juge

---

<sup>55</sup> Edmond Turcotte, « Une conférence du colonel Bovey sur les Canadiens-français », *Le Canada*, 19 octobre 1932, p. 2.

<sup>56</sup> Edmond Turcotte, « La nation canadienne selon le cœur de M. Bourassa », 9 février 1937, p. 2.

progressistes et bien enracinés dans la société capitaliste nord-américaine<sup>57</sup>. Il n'adopte donc pas le discours pessimiste de la survivance propre aux penseurs nationalistes de son époque et il condamne la peur de l'autre entretenue par certains d'entre eux, source du séparatisme et de l'antisémitisme au Canada français. Au contraire, il veut faire briller la langue et la culture française d'un bout à l'autre du pays. Dans ce but, il ne s'oppose pas à ce que les pouvoirs du gouvernement fédéral soient plus étendus. Son appui à la centralisation en fait un adversaire des nationalistes canadiens-français qui défendent jalousement les domaines de compétence provinciale déterminés par la Constitution. Son attachement au Canada est tel qu'il n'a pas de réticences à voir le gouvernement fédéral étendre ses pouvoirs. Un discours antinationaliste modéré émerge donc des prises de position éditoriales de Turcotte. Cependant, ses propos deviennent plus sévères quand vient le temps de traiter du nationalisme tel qu'il s'exprime en Europe.

---

<sup>57</sup> Edmond Turcotte, « Une conférence du colonel Bovey sur les Canadiens-français », *Le Canada*, 19 octobre 1932, p. 2.

## CHAPITRE 4

### UN ESPRIT DÉMOCRATE ANTIFASCISTE

Dans l'Europe d'après-guerre, la crise a provoqué en certains pays la mise en place de gouvernements nationalistes et autoritaires qui se présentaient comme le gage d'un avenir national prospère. C'est ainsi que certains pays se dotent de gouvernements fascistes dirigés par des dictateurs ; c'est l'époque des Hitler, Mussolini, Franco et Salazar pour ne nommer que ceux-là. Pour sa part, Staline continue d'asseoir sa dictature communiste sur l'Union soviétique et d'entretenir le rêve d'une révolution internationale.

Cette montée du totalitarisme a des échos au Canada au cours de la décennie 1930 où l'on cherche aussi à panser les maux de la crise économique. On ne peut nier, entre autres, la fascination qu'exercent certains régimes fascistes sur l'intelligentsia canadienne-française. Par exemple, l'Italie mussolinienne offre un modèle de nationalisme catholique conservateur et son modèle corporatiste exerce une influence sur les intellectuels clérico-conservateurs canadiens-français. Notons toutefois que ces derniers n'aspirent aucunement à l'imposition de quelque forme de tutelle étatique autoritaire que ce soit; bien au contraire, ils désirent, nous l'avons vu, situer leurs réformes dans le cadre des institutions démocratiques et, le plus possible, en dehors de la tutelle de l'État<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Archibald Clinton, *Un Québec corporatiste ? Corporatisme et néo-corporatisme : du passage d'une idéologie corporatiste sociale à une idéologie corporatiste politique; Le Québec de 1930 à nos jours*, Hull, Éditions d'Asticou, 1983, p. 17.

Comme nous l'avons montré, il s'agit alors d'un courant de pensée relativement modéré, loin de l'extrémisme du groupe d'Adrien Arcand qui représente la plus importante manifestation du fascisme au Canada et qui reste, somme toute, un groupe assez marginal. Malgré cela, cette droite conservatrice avance certaines idées qui font craindre le pire aux intellectuels de la gauche libérale, notamment lorsque ses tenants manifestent des sympathies pour les régimes fascistes ou qu'ils émaillent leur discours de propos antisémites<sup>2</sup>.

Craignant la diffusion de ces idées antidémocratiques et autoritaires, plusieurs esprits libéraux réagissent en se posant en défenseurs de la liberté et de la démocratie. C'est le cas de Jean-Charles Harvey au *Soleil*<sup>3</sup> et d'Edmond Turcotte au *Canada*<sup>4</sup>. Ce dernier adopte alors une rhétorique antifasciste, antiraciste et anticommuniste. On peut toutefois se demander si Turcotte appréhende réellement l'avènement d'une dictature au Québec et s'il n'y exagère pas la menace fasciste, surtout lorsque le parti libéral est relégué dans l'opposition en 1936.

Pour comprendre la finalité du combat de Turcotte, il importe d'abord d'établir en quoi consistent les idées démocratiques qu'il défend. Que veut-il protéger et préserver ? Ensuite, nous pourrions nous pencher sur la crainte qu'il entretient face aux régimes dictatoriaux et aux idéologies subversives qui les inspirent. Nous verrons que, bien qu'il soit un virulent penseur antifasciste à qui on accole parfois l'étiquette de communiste, Turcotte est un penseur libéral qui se situe au centre de l'échiquier politique. En fait, il s'oppose tout autant au communisme en affirmant, comme on l'a vu au chapitre précédent, le primat de l'individu sur la collectivité. Pour lui, les citoyens possèdent des droits

<sup>2</sup> Olivier Côté, « Nouveau regard sur l'antisémitisme : enquête sur la position de cinq quotidiens canadiens-français au sujet de la question juive en Allemagne (1935-1939) », *Bulletin d'histoire politique*, 15, 1 (automne 2006), p. 255.

<sup>3</sup> À propos des idées antifascistes de Jean-Charles Harvey, voir entre autres Yves Bégin, *Raison et sentiment : nationalisme et antinationalisme dans le Québec des années 1935-1939*, mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 2001; Yves Lavertu, *Jean-Charles Harvey, le combattant*, Montréal, Boréal, 2000.

<sup>4</sup> Olivier Côté montre que les quotidiens libéraux *La Presse* et *Le Soleil* s'opposent farouchement au nazisme, qu'ils sont généralement plus sympathiques au sort des Juifs allemands que ne le sont les journaux catholiques dont les pages sont souvent truffées de remarques antisémites (Olivier Côté, *loc. cit.*, p. 255).

inaliénables qui ne peuvent être défendus et sauvegardés qu'au sein d'une société libre et égalitaire.

## 1. L'IDÉAL DÉMOCRATIQUE

Edmond Turcotte se fait un devoir de répondre aux nombreuses critiques qui dénoncent les faiblesses de la démocratie libérale. Il attribue ces attaques à « un certain snobisme frondeur » à son égard, déplorant le fait qu'on tienne le libéralisme « responsable de tous les vices des hommes sous tous les régimes politiques »<sup>5</sup>. Il sent donc la responsabilité de défendre la démocratie libérale en laquelle il croit profondément.

Ainsi, il réfute les critiques avancées en 1934 par Charles Gauthier, éditorialiste au *Droit* d'Ottawa. D'abord, il répond aux inquiétudes de son confrère journaliste sur la capacité du peuple à s'autogouverner. Critiquant le régime démocratique et les gouvernements en place, Gauthier avance qu'il serait préférable pour les citoyens d'être bien gouvernés que de se gouverner eux-mêmes. Turcotte rappelle que le peuple souverain délègue à ses élus le droit et la responsabilité de le gouverner. Il reconnaît toutefois qu'il arrive en démocratie, comme cela s'est produit selon lui lors de l'avènement de la crise économique, que la direction du peuple ne s'exerce ni par le peuple ni par le gouvernement élu, mais par « les éléments les plus turbulents et les plus audacieux, représentant des coalitions d'intérêts privés opposés à l'intérêt général »<sup>6</sup>. Mais, à son avis, ces situations ne sont pas le lot exclusif des démocraties. Bien au contraire, les citoyens d'un pays libre ont toujours la ressource ou l'espoir de destituer les hommes de pouvoir corrompus, espoir qui fait défaut pour ceux vivant sous l'égide d'un régime despotique à parti unique.

Toujours dans le même éditorial, il fait remarquer le caractère antiétatique des arguments antidémocratiques de Gauthier, particulièrement lorsqu'il craint la perte de certaines libertés religieuses, familiales et corporatives au profit de l'État.

<sup>5</sup> Edmond Turcotte, « Ils parlent pour parler », *Le Canada*, 14 mai 1934, p. 2.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 2.



Sur le ton de l'ironie, il en vient à se demander qui pourra bien gouverner le Canada si ce n'est pas le peuple ou l'État. Enfin, Turcotte se dit conscient des imperfections de la démocratie, mais considère qu'il s'agit encore du meilleur régime qui soit :

« Ce n'est pas pur hasard que l'avènement de l'ère démocratique dans le monde coïncide avec un accroissement inouï de la richesse des peuples et des particuliers; avec des conquêtes merveilleuses du génie inventif de l'homme; avec une diffusion jusqu'aux classes, les plus humbles de la société d'un bien-être qui jadis était inaccessible même aux rois » [...] « Ce n'est pas davantage pur hasard que les pays où à l'heure actuelle le maximum de bonheur est assuré au plus grand nombre, où IL FAIT MEILLEUR VIVRE, ne soient pas les États à régime dictatorial, mais les États démocratiques de l'Occident, petits et grands : France, Angleterre, Belgique, Pays-Bas, pays scandinaves, Dominions britanniques, États-Unis... »<sup>7</sup>.

Bien que le régime démocratique manifeste des faiblesses dans les années trente, Turcotte croit fermement que ce système possède la capacité de s'adapter aux besoins de la société moderne. Il cite d'ailleurs le *New Deal* du président Roosevelt comme un exemple de démocratie renouvelée. La restauration états-unienne se fait selon l'éditorialiste dans un esprit de continuité et dans le respect des traditions américaines, c'est-à-dire qu'elle se réalise loin de toute forme d'esprit totalitaire, tout en étant « le vivant symbole de l'évolution démocratique, toujours assez vigoureuse pour engendrer des formes nouvelles »<sup>8</sup>. Turcotte utilise également l'exemple états-unien pour montrer que le capitalisme, malgré qu'il ait mauvaise presse, sait se renouveler et continuer de prévaloir dans les pays occidentaux<sup>9</sup>. À ses yeux donc, le *New Deal* de Roosevelt a permis le renouvellement du régime démocratique tout en sortant le pays du marasme économique.

À maintes reprises, il recommande à la jeunesse canadienne-française les institutions démocratiques qui ont l'avantage de combiner « le progrès ordonné,

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 2. C'est l'auteur qui souligne.

<sup>8</sup> Edmond Turcotte, « Roosevelt, despotisme et démocratie nouvelle », *Le Canada*, 5 juillet 1934, p. 2.

<sup>9</sup> Edmond Turcotte, « Libéralisme pas mort », *Le Canada*, 21 février 1935, p. 2.

l'évolution dans la liberté, la création d'une société meilleure sans sacrifier les grandes conquêtes libérales et démocratiques du passé ». Cette avenue lui apparaît être celle qui correspond le mieux aux attentes des citoyens :

« discipline librement consentie des citoyens, la tension volontaire des esprits vers un idéal de mieux-être spirituel et de bien-être matériel, le respect instinctif de la dignité de l'homme à tous les degrés de l'échelle sociale, l'amour réfléchi de la liberté de penser, de parler et d'agir, la volonté de donner au monde un exemple de paix féconde à l'intérieur et à l'extérieur, de justice sociale, d'équité dans le partage des richesses et des fruits du travail, d'égalité de l'individu perfectible dans la poursuite du bonheur, et enfin, l'obéissance raisonnée et sans servilité des citoyens à l'égard du Chef élu, qui s'emploie avec beaucoup d'intelligence et d'énergie, et avec une grande noblesse de cœur et une conscience élevée du devoir, à réaliser les aspirations mal définies mais intimement ressenties de ses citoyens »<sup>10</sup>.

Ces valeurs qui l'animent correspondent précisément à la base philosophique du libéralisme.

Bref, on peut interpréter sa rhétorique prodémocratique comme une défense du statu quo politique, mais il cherche surtout à démontrer la supériorité du régime démocratique canadien sur tout autre système politique. En ces années où les critiques fusent à l'égard du parlementarisme, la préservation des institutions parlementaires britanniques lui apparaît être le meilleur contrepoids pour faire échec à la « tyrannie dictatoriale ». Elles représentent selon lui l'« un des derniers remparts de la liberté de l'individu »<sup>11</sup>.

Ainsi, lorsque le questionnement des institutions démocratiques se transporte sur la scène internationale, Turcotte prend le parti de les défendre. C'est notamment le cas lorsque l'adhésion du Canada à la Société des Nations est remise en question à cause de la contribution financière du Canada à son fonctionnement et de l'impuissance de l'institution à assurer son autorité sur tous les pays afin d'établir la paix mondiale. Turcotte, qui se porte à la défense de

<sup>10</sup> Edmond Turcotte, « Roosevelt, despotisme et démocratie nouvelle », *Le Canada*, 5 juillet 1934, p. 2.

<sup>11</sup> Edmond Turcotte, « Sur l'utilité du Sénat », *Le Canada*, 17 mars 1934, p. 2.

l'institution, juge la cotisation de 278 000 dollars bien faible par rapport aux coûts que nécessiterait une meilleure défense nationale, et surtout, à ceux qui découleraient d'une autre guerre mondiale. Il admet cependant que la Société des Nations a ses imperfections, mais « comme toute société humaine, elle a les défauts des membres qui la composent, -- l'égoïsme, l'intrigue, la fourberie, l'ambition,... »<sup>12</sup>. Il en conclut néanmoins que les institutions démocratiques doivent être préservées malgré leurs lacunes car mieux vaut un ordre imparfait que l'anarchie :

« Seuls les sots ont jamais dit ou cru que Genève apporterait la CERTITUDE de la paix. Genève c'est seulement la conscience universelle qui juge et qui, grâce au jeu des impondérables, peut souvent faire reculer les fous et les criminels. Genève, pour tout dire, c'est l'ordre imparfait qui vaut mieux que le désordre »<sup>13</sup>.

D'ailleurs, la Société des Nations contribue à ses yeux à rapprocher les grandes puissances démocratiques qui doivent faire front commun pour contrer les visées expansionnistes des gouvernements totalitaires.

## 2. L'APPRÉHENSION DU FASCISME

### 2.1. Le nazisme, le fascisme italien et l'éventualité d'une guerre mondiale

L'Allemagne nazie représente pour Turcotte le principal rival des démocraties occidentales et l'antithèse du système démocratique. Il décrit le régime ainsi :

« la terreur politique, la persécution religieuse, la spoliation des vaincus, le caporalisme stupide et brutal, la privation de toutes les libertés naturelles du citoyen jusqu'en littérature et en art, l'engloutissement de l'individu dans un monstrueux État totalitaire, et, pour couronner le tout, l'assassinat ou la répression sanglante des factieux jusque sur les marches du pouvoir »<sup>14</sup>.

---

<sup>12</sup> Edmond Turcotte, « La S.D.N. au Sénat », *Le Canada*, 21 avril 1934, p. 2

<sup>13</sup> Edmond Turcotte, « « La Société des Nations et le monde demi-civilisé », *Le Canada*, 17 décembre 1934, p. 2.

<sup>14</sup> Edmond Turcotte, « Roosevelt, despotisme et démocratie nouvelle », *Le Canada*, 5 juillet 1934, p. 2.

Dès ses débuts au *Canada*, l'éditorialiste dit craindre la récidive allemande. Sur un ton prophétique, il insiste sur ses tendances revanchardes et pense qu'il serait risqué de lui laisser le temps et l'argent pour se refaire des forces<sup>15</sup>. En 1932, il écrit d'ailleurs une série d'articles s'opposant au désarmement des nations victorieuses, particulièrement celles se situant dans les zones limitrophes de l'Allemagne comme la France, et il les invite à être prêtes à affronter une Allemagne vengeresse qui assurément « prépare quelque chose »<sup>16</sup>. En 1933, c'est l'élection d'Hitler au poste de chancelier qui l'inquiète; à ses yeux, seuls les profiteurs de guerre, à qui il accorde l'épithète de « marchands de canons »<sup>17</sup>, peuvent s'en réjouir<sup>18</sup>. D'autre part, la politique d'apaisement qu'adopte la Grande-Bretagne face à l'expansion du nazisme allemand le déçoit grandement car, en fermant les yeux et en refusant de collaborer avec la France désireuse de rester bien armée, la « Mère patrie » se lave les mains à l'avance « du grand crime que l'Allemagne, l'Italie et la Hongrie complotent contre l'humanité »<sup>19</sup>. Il rappelle que « si l'Allemagne de 1914 eût eu la certitude de trouver contre elle l'Angleterre, il est fort probable qu'elle n'eût pas tenté les dieux »<sup>20</sup>. Dénonçant ensuite la responsabilité de l'Allemagne nazie dans la vague de terrorisme autrichien ayant conduit à l'assassinat du chancelier Dollfuss, il met en évidence le retour de l'esprit pangermaniste chez les dirigeants allemands désireux d'annexer l'Autriche voisine pour asseoir leur puissance sur l'Europe. Il ne croit pas que l'événement engendre la guerre, mais il redoute la folie hitlérienne qui laisse planer l'éventualité d'un second conflit mondial<sup>21</sup>. En 1936, les menaces de guerre d'Hitler s'intensifient et l'éditorialiste est convaincu d'une prochaine guerre déclenchée par l'Allemagne; il craint cependant qu'elle ne soit

<sup>15</sup> Edmond Turcotte, « Les responsables, est-ce donc les autres ? », *Le Canada*, 26 décembre 1931, p. 1.

<sup>16</sup> Edmond Turcotte, « L'impôt en Allemagne », *Le Canada*, 17 juin 1932, p. 2.

<sup>17</sup> D'ailleurs, Turcotte dénonce à plusieurs reprises l'immoralité des industriels occidentaux qui vendent des armes aux pays belligérants dans le seul but de faire du profit (Edmond Turcotte, « Les marchands de canons », *Le Canada*, 11 septembre 1934, p. 2).

<sup>18</sup> Edmond Turcotte, « *Business as usual* », *Le Canada*, 8 mars 1933, p. 2.

<sup>19</sup> Edmond Turcotte, « Politique à courte vue », *Le Canada*, 15 mars 1933, p. 2.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>21</sup> Edmond Turcotte, « Est-ce la guerre ? », *Le Canada*, 27 juillet 1934, p. 2. Sur l'éventualité de la guerre, voir aussi Edmond Turcotte, « La guerre, c'est pour après-demain », *Le Canada*, 20 mars 1935, p. 2.

pire que la première<sup>22</sup>.

La guerre est d'autant plus imminente selon lui que les finalités impérialistes du Troisième Reich<sup>23</sup> risquent d'animer les passions nationalistes des zones géographiques périphériques qui craignent l'invasion. De plus, l'expansionnisme territorial n'est pas le lot exclusif de l'État allemand; Turcotte dénonce notamment les attentats japonais en Chine<sup>24</sup> et les visées colonisatrices de l'Italie sur l'Éthiopie<sup>25</sup>.

L'exemple de l'Italie mussolinienne est d'ailleurs fréquemment cité pour démontrer l'association existant entre nationalisme et violence guerrière qui est ancrée dans l'esprit de l'éditorialiste. D'abord, il tient l'Italie partiellement responsable du discrédit de la Société des Nations qui, en s'acharnant à vouloir appliquer le principe des nationalités au casse-tête européen, a contribué au non respect des traités de 1919 puisque plusieurs nations cohabitent dans l'espace européen et que certaines d'entre elles doivent se partager les mêmes territoires<sup>26</sup>. Il croit que si plusieurs peuples cohabitent dans un même espace géographique et que chacun revendique le droit de se gouverner lui-même, cela risque d'engendrer des conflits civils<sup>27</sup>. Turcotte redoute les nationalismes vindicatifs. Ils sont selon lui le résultat de « désintégrations régionalistes » qui, trop souvent, aboutissent à la dictature militaire et à la guerre<sup>28</sup>. Il se montre d'ailleurs très inquiet de la formation des chemises noires de Mussolini dont le nationalisme risque de déboucher sur l'expansionnisme guerrier :

« M. Mussolini laissera à la prospérité un nom glorieux; il aura été une des plus grandes figures de son siècle. Mais dans la nouvelle boucherie qui se prépare, — et où, pour le malheur du noble peuple italien,

<sup>22</sup> Edmond Turcotte, « 1914, un simple prélude », *Le Canada*, 14 septembre 1936, p. 2.

<sup>23</sup> Nom donné à l'État nazi.

<sup>24</sup> Edmond Turcotte, « Le chien jaune dans l'offensive internationale », *Le Canada*, 5 mai 1934, p. 2.

<sup>25</sup> Edmond Turcotte, « Mussolini l'Africain » *Le Canada*, 27 mai 1935, p. 2.

<sup>26</sup> Edmond Turcotte, « Un casseur de vitre international », *Le Canada*, 21 mars 1934, p. 2. C'est l'auteur qui souligne.

<sup>27</sup> Edmond Turcotte, « Trois missionnaires de Montréal en Mandchourie », *Le Canada*, 3 avril 1934, p. 2.

<sup>28</sup> Edmond Turcotte, « Où va l'Espagne ? », *Le Canada*, 16 octobre 1934, p. 2.

l'Italie, rangée dans le camp des peuples antidémocratiques, ne sera probablement pas victorieuse, **car la vitalité et la solidarité des peuples démocratiques est plus grande qu'on ne croit lorsque l'idéal commun est en péril.** — M. Mussolini portera devant l'histoire une grande responsabilité »<sup>29</sup>.

Sur ce point, il est un visionnaire puisque l'Italie mussolinienne, qui se rangera parmi les forces de l'Axe lors de la Seconde Guerre mondiale, sera une des grandes perdantes du conflit.

## 2.2. Prise de position en faveur des loyalistes espagnols

L'alarmisme de Turcotte monte d'un cran en 1936 lorsque la guerre civile éclate en Espagne. Elle oppose les Républicains, soutenant le gouvernement en place et alliant divers groupes politiques du centre et de la gauche, contre une coalition de droite qui tente un renversement du gouvernement et dont la milice est dirigée par le général Francisco Franco. Guerre essentiellement idéologique, elle est le résultat d'une rupture historique du peuple espagnol : d'un côté, l'Espagne nationaliste, traditionaliste, autoritaire et cléricale, et de l'autre, l'Espagne libérale prônant la modernité et l'ouverture du pays sur l'Europe. Les inégalités économiques du pays, l'échec du modèle républicain et l'influence des idéologies totalitaires sont parmi les facteurs qui ravivent les passions. Selon Jean-Philippe Luis, un spécialiste de la Guerre civile espagnole, le conflit devient alors une lutte pour la liberté. En fait, les parties se battent ou contre le fascisme ou contre le communisme<sup>30</sup>.

La campagne anticommuniste de la « bonne presse » au Québec colore le traitement de la Guerre civile espagnole<sup>31</sup>. Elle se pose totalement en faveur du Front national de Franco vu comme porteur de valeurs catholiques et nationalistes traditionalistes. À l'opposé, le Front populaire républicain se voit associé au

<sup>29</sup> Edmond Turcotte, « Un casseur de vitre international », *Le Canada*, 21 mars 1934, p. 2. C'est l'auteur qui souligne.

<sup>30</sup> Jean-Philippe Luis, *La guerre d'Espagne*, Toulouse, Milan, 2002, p. 3-12.

<sup>31</sup> D'ailleurs, ce qui fait l'originalité du conflit est qu'il est le premier à recevoir une couverture médiatique d'envergure. Armes de guerre, les médias contribuent non seulement à l'élaboration de mythes sur la guerre espagnole, mais également à la mobilisation de l'opinion intérieure et internationale (*Ibid.*, p. 21).

« péril rouge », à l'athéisme et aux massacres de catholiques. Le conflit est rapidement sacralisé dans la presse conservatrice; il prend alors la forme mystique du combat de Dieu contre Satan pour la sauvegarde du monde chrétien menacé par la barbarie du communisme athée<sup>32</sup>.

Les journaux libéraux comme *La Presse* et *Le Soleil* se montrent toutefois beaucoup plus réservés sur le conflit espagnol. Ils condamnent cependant le communisme et s'inquiètent de la situation en Espagne. *La Presse* constate que de nombreux gouvernements soupçonnés de communisme se succèdent à la tête du pays et qu'ils restent inactifs face aux persécutions anticatholiques<sup>33</sup>. Cependant, les valeurs qui guident ces grands quotidiens les empêchent de se rallier résolument au franquisme comme le fait la « bonne presse ».

Pour sa part, Turcotte pose une opinion tranchée sur le conflit espagnol : les forces du Mal sont incarnées par les fascistes franquistes s'insurgeant contre le gouvernement républicain démocratiquement élu. C'est selon lui « l'internationale sanglante du fascisme qui a allumé l'incendie » mettant ainsi en péril « le sort des peuples libres »<sup>34</sup>. Conscient d'aller à contre-courant d'une opinion largement répandue, il écrit un article enflammé intitulé « Le feu à l'Espagne, prélude de l'incendie universel » pour défendre la position prorépublicaine du *Canada*<sup>35</sup>.

D'emblée, l'éditorialiste expose l'éventualité de l'internationalisation de cette guerre et du danger qu'elle représente pour les grandes puissances démocratiques, notamment pour l'Amérique qui en subirait les contrecoups :

« Le fascisme triomphant à Madrid, c'est la France empalée sur le trident italo-germano-espagnol et c'est la "ligne vitale" de l'Empire britannique dangereusement comprimée à Gibraltar. C'est aussi

<sup>32</sup> Caroline Désy, *Si loin, si proche. La Guerre civile espagnole et le Québec des années trente*, Québec, PUL, 2004, p. 42.

<sup>33</sup> Yves Frenette, « Les éditoriaux de La Presse, 1934-1936 : une défense de la démocratie libérale », *RHAF*, 33, 3 (décembre 1979), p. 459.

<sup>34</sup> Edmond Turcotte, « Le feu à l'Espagne, prélude de l'incendie universelle », *Le Canada*, 24 août 1936, p. 2.

<sup>35</sup> Ayant dépouillé et étudié de nombreux journaux montréalais de l'époque, Caroline Désy remarque que le *Canada* s'avère le seul journal de son corpus à considérer le fascisme comme une menace (*Caroline Désy, op. cit.*, p. 50).

Majorque base navale menaçant la flotte britannique en Méditerranée et les communications de la France avec l'Afrique du Nord en cas de guerre sur le continent. C'est enfin le Maroc espagnol base militaire des entreprises fascistes contre l'Empire africain de la France »<sup>36</sup>.

Puis, il établit la responsabilité des gouvernements fascistes de Rome et de Berlin, complices de la caste militaire espagnole et des privilégiés gravitant dans son orbite. Il n'a pas de doute sur la « germanophilie » des chefs et des généraux instigateurs de la guerre en Afrique, tels Cavalcanti, Franco, Mola, Sanjurjo, Navarro, qui admirent le militarisme de l'Allemagne nazie et qui se lient avec les « agents de Berlin ». Il note d'ailleurs la présence de ces derniers en Espagne ainsi que celle de militaires italiens.

Cette dénonciation de l'intervention étrangère le mène vers l'argument central de son plaidoyer contre l'insurrection des rebelles espagnols :

« Si ces étrangers combattaient pour le gouvernement légal, passe encore. Mais ils participent à une révolte armée contre un gouvernement qui, tant qu'il n'y a pas eu de rupture, doit être considéré, suivant toutes les règles régissant les rapports entre nations civilisées, comme gouvernement **ami** de ceux de Rome et de Berlin »<sup>37</sup>.

Enfin, il réfute le prétexte du communisme et de l'athéisme à combattre, car avant la sédition militaire, « la République avait des difficultés, mais **restait maîtresse de la situation** »<sup>38</sup>; le désordre social lui apparaît être plutôt le résultat de l'insurrection fasciste. Il tient toutefois les deux parties responsables des crimes de guerre, mais il garde une réserve quant à l'implication de l'État républicain croyant que « les pires atrocités, du côté loyaliste, ne sont pas imputables au gouvernement de Madrid, qui a dû, pour sa défense, armer les éléments les plus hétéroclites »<sup>39</sup>.

Une fois de plus, il va dans le sens contraire de l'interprétation de la

<sup>36</sup> Edmond Turcotte, « Le feu à l'Espagne, prélude de l'incendie universelle », *Le Canada*, 24 août 1936, p. 2.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 2. C'est l'auteur qui souligne.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 2. C'est l'auteur qui souligne.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 2.



« bonne presse » qui tient habituellement les Républicains responsables des massacres anticatholiques et anticléricaux<sup>40</sup>. Par exemple, il révèle l'horreur et le caractère antichrétien des crimes commis par les forces rebelles du Front national en donnant l'exemple du bombardement d'un étage de l'hôpital de maternité de Saint-Sébastien. Et sur la récente prise de Badajoz, il explique que les agresseurs fascistes, des « **Maures, des musulmans, des nègres, des mercenaires** », ont fusillé de sang-froid des fidèles du gouvernement ayant eu pour seul crime d'avoir combattu des troupes « rebelles »<sup>41</sup>. À son avis, la persécution des catholiques n'est pas le lot exclusif des loyalistes, car, à Badajoz, « la plupart des condamnés à mort demandèrent les derniers secours de la religion, et des prêtres accompagnant l'armée rebelle, dépouillant l'uniforme, les réconfortèrent jusqu'au mur d'exécution, en les embrassant et en pleurant avec eux »<sup>42</sup>.

Bref, l'argumentation antifasciste d'Edmond Turcotte s'inscrit dans le sillage de sa pensée antitotalitariste et prodémocratique que nous avons mise en relief. Cependant, il se place ainsi à contre-courant de la pensée clérico-conservatrice de la « bonne presse » et sa position fait scandale, ce qui lui vaut d'être personnellement associé à la menace communiste. Il n'en reste pas moins que son point de vue reflète bien la réalité du conflit et que la victoire des franquistes constitue un échec des gouvernements démocratiques.

### 3. TURCOTTE, UN SYMPATHISANT COMMUNISTE ?

#### 3.1. Les réactions de la presse catholique

La première réaction à l'éditorial de Turcotte du 24 août 1936 est celle du Dr. José-Maria Rosell qui, dans une lettre publiée à la une du *Devoir* deux jours

<sup>40</sup> Caroline Désy, *op. cit.*, p. 21.

<sup>41</sup> Edmond Turcotte, « Le feu à l'Espagne, prélude de l'incendie universelle », *Le Canada*, 24 août 1936, p. 2. En soulignant, l'auteur tente probablement d'insister sur le caractère étranger et non catholique de certains éléments franquistes afin de contrebalancer l'image peu reluisante que la presse catholique donne des Républicains.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 2. Un mois plus tard, il reviendra sur le caractère non chrétien de la guerre en se référant au pape Pie XI qui condamne toutes les idées totalitaires et qui tient pour responsables autant le fascisme que le communisme de la scission idéologique qui déchire l'Espagne (Edmond Turcotte, « L'appel du Saint-Père à toute la chrétienté », *Le Canada*, 27 septembre 1936, p. 2).

plus tard, exprime son désaccord avec son raisonnement. Pour Rosell, c'est Moscou qui est responsable du déclenchement de la Guerre civile espagnole. En plus, il déplore la sympathie du rédacteur en chef du *Canada* à l'égard de la « sauvagerie communiste qui gouverne l'Espagne »<sup>43</sup>; il l'accuse d'ailleurs de taire les faits sur la barbarie du communisme et laisse entendre que le fascisme lui est préférable<sup>44</sup>. Le journal *La Nation* qui partage la pensée conservatrice du *Devoir*, accuse à son tour Edmond Turcotte d'entretenir des sympathies communistes<sup>45</sup>. Dans un article de la plume de Jean-Louis Gagnon intitulé « Edmond Turcotte et les vaches espagnoles », la polémique prend une tournure personnelle, l'auteur n'hésitant pas à qualifier l'éditorialiste du *Canada* « d'agent du « Kom Intern » (*sic*) », de « vieux tovaritch » et de « couillon »<sup>46</sup>. Il termine son article en le sommant de démissionner : « Puisqu'il est décidé que tu seras ou trustard ou communard, fais ton choix — Mais débarrasse nous de ta prose. Nous demandons d'abord ton renvoi du « Canada » — après, nous demanderons l'abolition du journal lui-même [...] »<sup>47</sup>.

Le vocabulaire agressif et le ton menaçant de Jean-Louis Gagnon illustrent le lourd climat dans lequel évoluent les intellectuels libéraux. *La Nation* reviendra d'ailleurs sur ses allégations lors de la venue à Montréal d'André Malraux, militant pour le Front populaire espagnol. La visite de cet intellectuel, considéré comme un communiste dans la presse conservatrice, a, selon Marcel Hamel, comme but avoué de « récolter des fonds pour les massacreurs de prêtres, les incendiaires des cathédrales, les iconoclastes de l'art espagnol, la ratatouille israélite du boucher Caballero »<sup>48</sup>. Selon Hamel, Turcotte « a jeté son masque et n'a pas caché ses sympathies à la gauche » en écrivant un éloge lyrique à Malraux

<sup>43</sup> J.-M. Rosell, « Le "Canada" et la guerre civile en Espagne », *Le Devoir*, 26 août 1936, p. 1, cité dans Caroline Désy, *op. cit.*, p. 49.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>45</sup> D'ailleurs, nous avons vu au chapitre 3 que Turcotte s'oppose également aux idées séparatistes de *La Nation* et qu'il a déjà pris le journal à partie. Les tensions entre les deux sont renforcées.

<sup>46</sup> Jean-Louis Gagnon, « Edmond Turcotte et les vaches espagnoles », *La Nation*, 24 septembre 1936, p. 1 et 4, cité dans Caroline Désy, *op. cit.*, p. 50

<sup>47</sup> *Ibid.* p. 50.

<sup>48</sup> Marcel Hamel, « Après Julien Benda, André Malraux », *La Nation*, 8 avril 1937, p. 2.

dans son journal<sup>49</sup>. Il écrit encore que Turcotte figure, aux côtés de Jean-Charles Harvey et « du demi-juif » Henri Girard, éditorialiste du *Canada*, parmi « les cerveaux brûlés » membres du comité d'honneur de la conférence donnée par Malraux<sup>50</sup>.

Enfin, ces réactions montrent que les milieux conservateurs associent facilement les intellectuels libéraux, démocrates et antifascistes à la doctrine communiste. Cette association est lourde de sens dans une société où l'anticommunisme est devenu un lieu commun<sup>51</sup>. Ces années sont témoins d'une campagne vigoureuse menée par les autorités religieuses et les intellectuels nationalistes contre les idées communistes. Le parti libéral et de nombreux intellectuels libéraux qui gravitent autour de lui s'opposent également au communisme comme c'est le cas d'Edmond Turcotte. Mais cet élément est ignoré dans ce qui prend l'allure d'une véritable chasse aux Rouges. Ce n'est d'ailleurs sûrement pas un hasard si Turcotte quitte *Le Canada* à peine quelques jours après avoir assisté à la conférence de Malraux. Nous reviendrons sur le sujet de sa démission, mais penchons nous d'abord sur sa condamnation du communisme.

### 3.2. Le libéralisme comme antidote au communisme

C'est à partir de l'année 1934 que Turcotte ressent le besoin de réitérer continuellement son opposition au communisme. Il le fait notamment en encourageant la tenue de journées anticommunistes offertes par l'École sociale populaire qui visent à démontrer la supériorité du système politique, économique et social canadien sur celui de l'URSS<sup>52</sup>. Pour éviter l'infiltration du communisme au Canada français, il propose notamment de légiférer contre les abus du capital afin que les masses laborieuses puissent être à l'aise et trouver leur bonheur à l'intérieur du cadre capitaliste. Il en appelle à l'honnêteté du corps patronal qui

<sup>49</sup> Hamel fait référence à un article anonyme paru en page éditoriale du *Canada* (« André Malraux, poète et combattant », *Le Canada*, 2 avril 1937, p. 2).

<sup>50</sup> Marcel Hamel, « Après Julien Benda, André Malraux », *La Nation*, 8 avril 1937, p. 2.

<sup>51</sup> La chasse aux sympathisants du gouvernement républicain espagnol touchera également les syndicats internationaux qui se verront également accusés de sympathies communistes (Jacques Rouillard, « Haro sur le fascisme: La fondation de la Fédération provinciale du travail du Québec, 1938 », *The Canadian Historical Review*, septembre 1990, p. 346-374).

<sup>52</sup> Edmond Turcotte, « Contre le communisme », *Le Canada*, 13 septembre 1934, p. 2.

doit, dans son propre intérêt, éviter d'abuser du surplus de main d'œuvre et offrir des conditions décentes au salariat<sup>53</sup>.

Enfin, même si le capitalisme est mis à mal dans les années trente, il en prend la défense et le présente même comme un antidote au communisme<sup>54</sup>. Il s'en prend particulièrement à l'éditorialiste du journal *L'Action catholique*, Eugène L'Heureux, qu'il affuble de l'épithète « mange-capitaliste-en-chef de *L'Action catholique* ». Il raisonne ainsi : s'opposer systématiquement au capitalisme et considérer le grand capital comme dangereux, c'est aussi s'opposer au principe du droit à la propriété privée qui doit s'appliquer aux grandes comme aux petites entreprises. La critique du droit de propriété a également pour conséquence de fomenter « la guerre sociale » et « la haine de classe », préparant ainsi, « consciemment ou non, l'avènement du communisme sur les ruines de la **grande** propriété privée »<sup>55</sup>.

De plus, Turcotte fait remarquer que le libéralisme et le communisme s'opposent fondamentalement puisque le libéralisme repose sur la protection des droits et libertés individuels, contrairement au communisme qui mise sur les valeurs collectives. Il en conclut que l'individualisme, tant condamné par certaines élites intellectuelles canadiennes-françaises, notamment à *L'Action catholique*, s'avère le meilleur remède contre la diffusion des idées communistes<sup>56</sup>.

Enfin, l'éditorialiste, contrairement à ses détracteurs, relativise beaucoup la présence communiste au Québec et il ne partage pas du tout leur paranoïa. Pour lui, la tenue des Journées anticomunistes à Montréal par exemple n'indique pas que les idées de Moscou font un progrès important. À son avis, « les vrais communistes sont extrêmement rares au Canada » et il va même jusqu'à écrire

<sup>53</sup> Edmond Turcotte, « Contre ceux qui font le jeu du communisme », *Le Canada*, 12 octobre 1934, p. 2.

<sup>54</sup> Edmond Turcotte, « Le libéralisme : une arme contre le communisme », *Le Canada*, 11 mai 1935, p. 2.

<sup>55</sup> Edmond Turcotte, « La dangereuse comédie du castor-socialisme », *Le Canada*, 6 juin 1935, p. 2.

<sup>56</sup> Edmond Turcotte, « Sur le pont de Jules Dorion », *Le Canada*, 2 novembre 1934, p. 2.

« qu'il est douteux qu'il se trouve un seul communiste DE CONVICTION chez les Canadiens français en particulier »<sup>57</sup>.

### 3.3. La loi du cadenas

Mais ces arguments ne convainquent guère et la menace communiste est ressentie fortement au Canada français. En 1936, le parti libéral d'Adélard Godbout est remplacé par l'Union nationale de Maurice Duplessis qui fait voter l'année suivante, après une demi-heure de débat en Chambre, la fameuse loi du Cadenas afin de protéger la province contre la propagande communiste. La loi donne au Premier ministre, en tant que Procureur général de la province, le droit de fermer toute maison servant à la propagande communiste. Elle est aussitôt dénoncée dans les pages du *Canada*. Dans un article non signé, mais probablement de la plume d'Edmond Turcotte, quelques jours avant son départ du journal, il met en doute la constitutionnalité de cette loi qui empiète sur un domaine de compétence fédéral et il insiste sur le manque de définition claire du terme « communisme », qui pourrait permettre diverses interprétations et de possibles abus<sup>58</sup>. D'ailleurs, la conduite autoritaire du gouvernement de l'Union nationale depuis qu'il a pris le pouvoir en 1936 est dénoncée à maintes reprises par Turcotte. Il va même jusqu'à qualifier d'attitude nazie l'ordre de perquisitionner les locaux de la Commission de chômage montréalaise donné à la police provinciale par le premier ministre Duplessis<sup>59</sup>.

## 4. TURCOTTE, VICTIME DE LA RÉPRESSION

Une fois au pouvoir, le gouvernement de l'« Ordre nouveau », comme le qualifie Turcotte, n'hésite pas à remercier plusieurs fonctionnaires libéraux, et ce, sans justifier leurs destitutions<sup>60</sup>. C'est le cas de Jean-Charles Harvey, qui collabore à l'occasion au *Canada* et qui partage les idées antifascistes et libérales

<sup>57</sup> Edmond Turcotte, « Contre le communisme », *Le Canada*, 13 septembre 1934, p. 2. C'est l'auteur qui souligne

<sup>58</sup> Edmond Turcotte, « M. Lapointe a raison », *Le Canada*, 6 avril 1937, p. 2.

<sup>59</sup> Edmond Turcotte, « C'est du nazisme! », *Le Canada*, 19 mars 1937, p. 2.

<sup>60</sup> Edmond Turcotte, « La mort sans phrases », *Le Canada*, 18 janvier 1937, p. 2.; « La guillotine nationale », *Le Canada*, 22 avril 1937, p. 2.

de Turcotte. D'ailleurs, au plus fort de la bataille contre la loi du Cadenas en 1938 et en 1939, les deux hommes militent conjointement à la Société canadienne des droits de l'homme, Turcotte comme membre du comité exécutif et Harvey comme conseiller<sup>61</sup>.

La perte de pouvoir des libéraux place aussi *Le Canada* dans une position financière difficile. N'étant plus dans les bonnes grâces du gouvernement, le journal perd les annonces de certaines entreprises. Il dénonce alors l'intimidation exercée sur les marchands d'alcool par le monopole gouvernemental de la Commission des liqueurs qui les invite à ne pas faire de publicité dans le *Canada*. Ne tenant pas Duplessis personnellement responsable, il croit plutôt que « la machine de guerre déloyale a été inventée dans les Officines de l'Organisation centrale » du parti de l'Union nationale. Ainsi peut-on lire dans le journal :

« On pense tuer le *Canada*. On pense supprimer toute opposition. On se trompe. NOUS VIVRONS. Nous en donnons l'assurance formelle à nos lecteurs et le défi à nos adversaires. Mais nous vivons en *combattant*. Et dans la lutte ardente, qu'on ne s'étonne pas si nous prenons moins de précautions oratoires que dans le passé. Nous exposerons la vérité *sans voiles* »<sup>62</sup>.

L'article, qui est probablement de la plume de Turcotte, n'est pas signé, ce qui est sans doute dû au fait que le rédacteur en chef ce soit finalement fait ramener à l'ordre par les commanditaires du journal<sup>63</sup>.

Ne sont pas signés non plus l'ensemble des éditoriaux à partir de la fin du mois de mars 1937 même si on dénonce toujours l'arbitraire et l'autoritarisme du gouvernement de Québec tout comme, en général, le virage à droite de la société

<sup>61</sup> Lucie Laurin, *Des luttes et des droits; Antécédents et histoire de la Ligue des Droits de l'Homme de 1936 à 1975*, Montréal, Éditions du Méridien, 1985, p. 22-23.

<sup>62</sup> « Le cabinet noir a proclamé la mort du Canada », *Le Canada*, 17 avril 1937, p. 2. Souligné par l'auteur. Il y a fort à parier, de par le style et de par les idées défendues, que cet article est écrit par Edmond Turcotte qui quitte le journal quelques jours plus tard.

<sup>63</sup> Selon Robert Rumilly, Edmond Turcotte est trop sectaire pour se retenir comme ce fut le cas lorsqu'il se posa en faveur des « Rouges » d'Espagne faisant scandale au Canada français. *Le Canada* est, selon lui, dans la mire des associations catholiques qui en recommandent le boycottage depuis les prises de position du journal sur la Guerre civile espagnole. À notre avis, il est probable que la pression devienne de plus en plus forte sur le journal qui se voit finalement obligé de museler Turcotte (Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec : L'autonomie provinciale*, Tome 36, Montréal/Paris, Fides, 1966, p. 75).

canadienne-française. Quant à Turcotte, il est conscient qu'il ne peut plus mener le combat à travers l'organe officiel du parti libéral et il « démissionne » du journal le 29 avril suivant en invoquant devoir faire un long voyage en France<sup>64</sup>. *Le Canada* prend alors bien soin de préciser que ce départ n'est pas lié au fait que certains de ses adversaires le considèrent comme un radical<sup>65</sup>. Nonobstant, il est remplacé par Eugène Letellier de Saint-Just qui adopte une ligne de pensée beaucoup plus modérée et qui donne même son appui à la loi du Cadenas<sup>66</sup>. On peut alors mettre en doute le point de vue mis de l'avant par le journal pour expliquer son départ. Il est fort probable que Turcotte, trop dérangeant, ait été finalement remercié de ses services.

En fait, Turcotte est conscient du climat de répression qui plane sur lui et il prépare son départ du *Canada* depuis déjà un certain temps. Il rêve de fonder une feuille de combat libre et indépendante et il entretient à ce sujet une correspondance avec Jean-Charles Harvey lui demandant de collaborer au projet. Cet échange épistolaire témoigne de la détermination des deux hommes à défendre les valeurs de la gauche libérale en opposition à la droite politique, religieuse et nationaliste. Ils tiennent cependant à ce que leur journal ne soit pas lié au parti libéral pour une plus grande liberté d'expression.

Harvey, ayant déjà mis sa plume au service de la critique sociale tant en journalisme qu'en littérature<sup>67</sup>, croit qu'il « est temps plus que jamais de réagir : si nous ne pouvons réagir, il ne nous reste plus que deux issues, la soumission ou l'exil [...] jamais le terrain ne fut mieux préparé pour recevoir des idées nouvelles et toutes les vieilles formules ont fait faillite »<sup>68</sup>. Craignant les entreprises de la droite religieuse et nationaliste alors que « le clergé ramasse ses petits pour en former d'innombrables faisceaux (fascistes) », il a foi en la force combative des

<sup>64</sup> Edmond Turcotte, « Départ », *Le Canada*, 29 avril 1937, p. 2.,

<sup>65</sup> « M. Edmond Turcotte nous quitte », *Le Canada*, 29 avril 1937, p. 2.

<sup>66</sup> Caroline Désy, *op cit.*, p. 51.

<sup>67</sup> Il est l'ancien rédacteur en chef du *Soleil* et l'auteur des *Demi-civilisés* qui constitue, selon Léon Dion, « avec le *Refus Global*, l'ouvrage le plus « subversif » jamais écrit sur ce régime » (Léon Dion, *op. cit.*, p. 212).

<sup>68</sup> « Lettre de Jean-Charles Harvey à Edmond Turcotte », 8 septembre 1936, Correspondances/Edmond Turcotte (*Le Canada*), Fonds Jean-Charles Harvey, Bureau des archives de l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, P11/D.

« quelques milliers d'esprits libres qui pourraient s'unir et lutter, pourvu qu'on leur donne un chef et un organe. Ces esprits auraient d'autant plus d'influence qu'ils auraient pour eux la vérité et le bon sens »<sup>69</sup>.

Toujours selon Harvey, la situation s'envenime au Québec étant donné que le premier ministre Duplessis se plie à toutes les volontés de l'Église catholique qui exige encore plus de pouvoirs en matière d'éducation et de santé. Il faut passer à l'action, estime-t-il, car « il n'y a plus de place, dans la province de Québec, pour deux partis de droite comme ce fut le cas depuis quarante ans ». Comme Turcotte, il pense que « toute la place est à gauche. [...] Mais il faudrait un journal »<sup>70</sup>. Turcotte trouve enfin du financement, mais celui-ci est insuffisant pour payer deux gros salaires. Aussi se voit-il obligé d'écarter Harvey. Ce dernier est déçu, croyant que son nom et sa plume serviraient grandement le mouvement d'opposition qui court selon lui à sa perte si ses adhérents, relativement peu nombreux, sont divisés dès le début<sup>71</sup>. Turcotte répond à Harvey le 21 mars 1937, soit moins d'un mois avant son départ du *Canada*. Il veut savoir si ce dernier est toujours disposé à le suivre, car il est prêt à « cueillir le fruit »<sup>72</sup>. Mais il semble qu'Harvey ne veuille plus collaborer, probablement est-il occupé à préparer le lancement du *Jour* qui paraîtra peu après.

Edmond Turcotte publie alors seul le journal *Demain* dans les mois suivants son départ du *Canada*. Il s'agit d'un journal libéral, très proche de la position des syndicats internationaux. Connaissant encore des difficultés

<sup>69</sup> *Ibid.*, 8 septembre 1936.

<sup>70</sup> *Ibid.*, « Lettre de Jean-Charles Harvey à Edmond Turcotte », 25 septembre 1936. Turcotte se réjouissait deux ans auparavant d'une évolution progressive du parti libéral vers la gauche dans un article du *Canada* portant sur la proposition de nationaliser l'hydroélectricité. Il lançait la formule : « Le progrès est à gauche et le parti libéral est à gauche ». Cette affirmation a été retenue par l'historien Robert Rumilly qui considère Turcotte comme un libéral « radical », c'est-à-dire un libéral avancé, de gauche. Il faut toutefois mentionner que l'éditorialiste spécifiait dans son article qu'il s'opposait à tout changement radical et révolutionnaire. Si le parti libéral devait tendre de plus en plus vers la gauche, la transition devait se faire en douceur pour ne pas brusquer l'opinion publique (Edmond Turcotte, « Saint-Hyacinthe, symbole d'unité libérale », *Le Canada*, 10 juin 1935, p. 2; Robert Rumilly, *op. cit.*, p. 185).

<sup>71</sup> « Lettre de Jean-Charles Harvey à Edmond Turcotte », 22 janvier 1937, Correspondances/Edmond Turcotte (*Le Canada*), *Fonds Jean-Charles Harvey*, Bureau des archives de l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, P11/D.

<sup>72</sup> *Ibid.*, « Lettre d'Edmond Turcotte à Jean-Charles Harvey », 21 mars 1937.



financières, *Demain* se greffe en février 1938 au journal *Le Monde ouvrier*, organe officieux des syndicats internationaux à Montréal. Cependant, l'aventure s'achève seulement deux mois plus tard. La parution cesse car *Le Monde ouvrier* et les syndicats internationaux qui le soutiennent veulent afficher leur neutralité politique au moment où sont débattues les lois 19 et 20 qui touchent le droit à la syndicalisation<sup>73</sup>. Turcotte occupe alors diverses fonctions par l'entremise du parti libéral. Il écrit aussi un livre, dont nous avons parlé, et revient au *Canada* de 1942 à 1947 pour occuper la fonction de rédacteur en chef.

\*\*\*\*\*

Pour conclure, disons que, pour la période étudiée, Edmond Turcotte se situe plus à gauche, mais c'est pour mieux combattre la droite qui renforce son influence. Ses idées restent toujours ancrées dans la tradition libérale, défendant la liberté sous toutes ses formes ainsi que l'égalité des hommes et de leurs droits. Et s'il défend le régime démocratique et les institutions parlementaires avec ardeur, c'est pour mieux contrer toute forme d'extrémisme politique ou idéologique. Il appréhende d'ailleurs la florescence du fascisme international, entrevoyant la possibilité d'une seconde guerre mondiale.

C'est précisément son antifascisme et son antiracisme, particulièrement sa courageuse prise de position en faveur des Républicains espagnols, qui lui valent les accusations de « radical » ou de sympathisant communiste. Ces imputations sont probablement à la source de son expulsion du *Canada*. Pourtant, Turcotte est un partisan de l'individualisme capitaliste, loin de tout penchant collectiviste. Se sentant victime d'ostracisme, il se rallie à la ligne combattante des esprits libéraux de gauche, dont notamment Jean-Charles Harvey et son collègue Henri Girard, qui partage son inquiétude face au virage à droite de la société canadienne-française et qui craint, plus spécifiquement, l'infiltration d'idées fascistes.

---

<sup>73</sup> Éric Leroux, *Gustave Franq : Figure marquante du syndicalisme et précurseur de la FTQ*, Montréal, VLB, 2001, p. 149-150.

Enfin, bien qu'il ait sans doute surestimé la portée du fascisme au Canada français, Turcotte a vu juste quant à la montée de l'idéologie totalitaire en Europe. Dès le début de la décennie, il a entrevu l'éventualité d'un second conflit mondial en revenant constamment sur les avancées de l'hitlérisme et sur les tendances militaristes et expansionnistes de l'Allemagne et de l'Italie. Sa vision de la Guerre civile espagnole comme prélude de la guerre mondiale est d'autant plus remarquable qu'il est parmi les rares intellectuels canadiens-français à avoir ainsi interprété le conflit. Malgré la force de l'opposition, il a défendu ses idées avec courage; un combat légitime puisque l'avènement de la Deuxième Guerre mondiale lui finalement a donné raison.

## CONCLUSION

Voilà qui met un terme à cette étude portant sur la pensée d'Edmond Turcotte en tant qu'éditorialiste au journal *Le Canada* de 1931 à 1937. Nous estimons avoir réussi à mettre en lumière les grandes lignes de la pensée de cet intellectuel oublié par l'histoire. Nous avons ainsi rendu justice au combat d'un homme qui, toute sa vie durant, s'est battu pour diffuser la pensée libérale en milieu canadien-français.

Il est certain que ses éditoriaux sont teintés d'un esprit partisan. Bien sûr, il est le porte-parole des orientations du parti libéral, embauché pour promouvoir leurs idées et leurs actions. Heureusement pour nous, Turcotte manifeste une certaine liberté de pensée et de parole. Il prend parfois des positions plus personnelles, plus à gauche que le parti libéral lui-même. Son article portant sur la Guerre civile espagnole en est un exemple patent. C'est cet aspect original de sa pensée que nous avons tenté de souligner dans notre recherche tout en montrant que le journal *Le Canada* est loin de s'assoupir après le départ d'Olivar Asselin comme l'ont prétendu Jean Hamelin et André Beaulieu.

Pris à partie de toutes parts, l'éditorialiste est resté fidèle à ses convictions libérales et il a dû bâtir une solide argumentation pour démontrer la supériorité de ses valeurs et de sa vision du monde. Il s'est d'abord employé à défendre le système capitaliste, tenu responsable de la dégringolade économique amorcée en 1929. Convenant que le principe du laisser-faire devait être revu, il s'est montré ouvert à une extension du rôle de l'État, suggérant notamment un renforcement de ses pouvoirs pour encadrer les entreprises de services publics. Il a ainsi démontré une volonté d'adoucir les lois de la concurrence, mais toujours dans le but de préserver le système capitaliste. D'ailleurs, il n'a jamais cessé de penser que celui-

ci avait la capacité de se renouveler de l'intérieur et il a toujours perçu l'entreprise privée comme le moteur de cette restauration.

Sa vision du développement économique du Canada et du Québec est aussi restée ancrée dans la tradition libérale en s'appuyant sur le libre-échange, l'accueil de capitaux étrangers et l'exploitation des ressources naturelles. Selon Turcotte qui valorisait les avancées de l'industrialisation et de l'urbanisation, les Canadiens français devaient s'ouvrir à l'économie capitaliste nord-américaine et, surtout, y participer activement pour être maîtres de leur économie et améliorer leur niveau de vie. Il s'opposait de la sorte aux revendications nationalistes qu'il jugeait rétrogrades et repliées sur la nation.

C'est cependant sur la question sociale que Turcotte a fait une plus grande entaille à ses principes libéraux. La crise l'a sûrement amené à revoir sa conception de la pauvreté, en ne voyant plus l'homme démuné comme le seul responsable de son propre malheur mais comme une victime du marasme économique. Et c'est probablement pourquoi il a soutenu les politiques sociales avancées par le gouvernement fédéral, comme l'assurance-chômage proposée par Bennett, puis par Mackenzie King vers la fin de la période étudiée. En matière sociale, il a également proposé une réforme de la législation ouvrière, en plus de valoriser le renforcement du syndicalisme. Les mesures proposées restaient cependant timides, loin de la formation d'un véritable filet de protection sociale et loin du paternalisme d'État. Pas question non plus d'endosser le projet corporatiste articulé par les milieux conservateurs; il craignait que ce projet n'engendre un État omniprésent et, par conséquent, qu'il fasse entorse à ses principes libéraux.

Par ailleurs, ses idées se sont souvent heurtées à celles des intellectuels nationalistes ; il leur reprochait leur pessimisme, leur fermeture et leur passéisme. À la tradition et à un discours axé sur la survivance, il préférait le progrès matériel. Face aux valeurs collectives, il préférait miser sur la liberté et

l'individualisme. C'est pourquoi, il s'est insurgé face à l'intolérance des siens à l'égard des autres communautés ethniques et religieuses.

Déplorant d'abord l'esprit de barricade des nationalistes et condamnant particulièrement le projet indépendantiste de certains groupes minoritaires, il s'opposait à l'attitude de fermeture entretenue à l'égard des Canadiens anglophones et protestants. Ainsi, il a continuellement encouragé la bonne-entente entre les deux nations fondatrices du Canada. D'autre part, il s'est employé à revendiquer les droits de la minorité francophone et catholique partout au pays, projet auquel il a pris une part active après avoir mis un terme à sa carrière de journaliste. Enfin, ses vues centralisatrices se sont heurtées au point de vue des nationalistes qui se portaient à la défense de l'autonomie provinciale.

Sa critique de l'intolérance religieuse l'a aussi porté à prendre la défense des Juifs, victimes d'une importante campagne antisémite au Québec. Aux yeux de Turcotte, tous les hommes, peu importe leurs différences culturelles et religieuses, sont égaux et porteurs des mêmes droits.

Dans cet ordre d'idées, il a défendu ardemment le système démocratique et ses institutions qui permettaient d'assurer le respect des droits et des libertés individuels. Il s'est beaucoup inquiété de la montée du fascisme et du communisme en Europe, pressentant l'avènement d'une Seconde Guerre mondiale dès ses débuts au *Canada*. Alarmé par l'adoption de la loi du Cadenas et par la montée de l'influence cléricale dans la seconde moitié de la décennie, il a aussi appréhendé l'infiltration des idées fascistes au Canada français.

En ces années où les idées de droite ont la faveur, Edmond Turcotte a fait preuve de beaucoup de courage. Un moment fort de sa résistance fut certainement sa prise de position en faveur des Républicains espagnols, ce qui lui a valu d'être considéré par la presse conservatrice comme un sympathisant communiste. Faisant fi de ces accusations, il a continué à dénoncer la « chasse aux Rouges » et l'autoritarisme duplessiste. Il était d'ailleurs conscient de la répression qui le

guettait, lui et tous les esprits libéraux antifascistes, comme en témoigne sa correspondance avec Jean-Charles Harvey. Turcotte était prêt à mener ce combat au nom de sa liberté d'expression. Il était cependant devenu trop dérangeant pour le parti libéral et les dirigeants de son journal. Il est probable que la défense de ses idées lui a finalement valu d'être expulsé du *Canada* en 1937.

Pourtant, son discours n'a jamais dérogé de son cadre libéral et ses propos étaient généralement modérés. Par exemple, dans son article sur la Guerre civile espagnole qui a fait scandale, il n'a fait que défendre le gouvernement démocratiquement élu de Madrid. Dans le lourd climat anticommuniste ambiant, on l'a rapidement associé à la radicalité et aux forces de gauche, mais en réalité Turcotte s'est toujours situé au centre de l'échiquier politique, défendant un libéralisme assez classique.

Sa vision du libéralisme et du Canada est reprise par les *cités libristes* après la Deuxième Guerre. Bien que ces intellectuels s'imaginent ne pas avoir eu de prédécesseurs, les idées qu'ils mettent de l'avant rejoignent celles de Turcotte. De plus, elles colorent également les valeurs qui guident les artisans de la Révolution tranquille et celles qui inspirent Pierre Elliott Trudeau comme intellectuel et comme Premier ministre du Canada dans les années soixante et soixante-dix. Ainsi, on peut affirmer qu'Edmond Turcotte a contribué à définir et à renforcer le courant idéologique qui a façonné la société d'aujourd'hui.

Au terme de cette étude, nous pensons avoir contribué à combler une lacune de l'historiographie car peu d'études portent sur l'intelligentsia libérale des années trente. Mis à part des biographies d'hommes politiques et quelques travaux sur des intellectuels comme Olivar Asselin et Jean-Charles Harvey, ce champ d'études reste assez pauvre. Il n'y a, par exemple, aucun ouvrage sur la pensée de l'éditorialiste Henri Girard, un collaborateur de Turcotte au *Canada* qui défend ardemment la cause des Juifs. Peu de travaux aussi sur les autres éditorialistes du journal, notamment Lucien Parizeau et René Garneau qui partagent eux aussi les idées libérales progressistes de Turcotte. Fait aussi défaut une étude plus générale

portant sur les idées véhiculées dans le journal *Le Canada*. Bref, il nous semble que les idées des intellectuels libéraux des années trente et pour les décennies antérieures ont été jusqu'à maintenant trop peu fouillées.

Enfin, nous pensons qu'il importe de poursuivre la recherche sur ce courant intellectuel et sur ses principaux artisans pendant les années trente. Bien qu'il s'agisse d'une décennie de recul du libéralisme dans l'histoire intellectuelle du Québec, elle est aussi témoin d'une volonté de renouvellement et de résistance chez les penseurs libéraux. Acculés à la nécessité de trouver de nouvelles avenues pour défendre leurs idées, ils amorcent un processus de réflexion qui aura un impact majeur pour transformer la société québécoise au cours des décennies ultérieures.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. SOURCES

#### 1.1. Fonds d'archives

Correspondances/Edmond Turcotte (*Le Canada*), *Fonds Jean-Charles Harvey*, Sherbrooke, Bureau des archives de l'Université de Sherbrooke, P11/D.

Poursuite contre Edmond Turcotte, *Fonds Robert Rumilly*, Montréal, Archives nationales du Québec, P303, S1, SS4, SSS3.

#### 1.2 Articles de journaux

##### 1.2.1. Éditoriaux d'Edmond Turcotte

*Le Canada*, 1930-1937.

##### 1.2.2. Autres articles consultés

« Décès de M. Edmond Turcotte, ambassadeur du Canada en Suisse », *Le Devoir*, 22 novembre 1960, p. 6.

« Edmond E. Turcotte, editor-envoy was principal in Chicago row », *The Globe and Mail*, 22 novembre 1960, p. 2.

GAGNON, Jean-Louis, « Turcotte, journaliste et diplomate », *La Presse*, 22 novembre 1960, p. 4.



HAMEL, Marcel, « Après Julien Benda, André Malraux », *La Nation*, 8 avril 1937, p. 2.

« Le Canada, 1903-1953, Numéro spécial du 50<sup>e</sup> anniversaire », *Le Canada*, 12 mai 1953, 95 pages.

« Le procès Labelle contre le *Canada* », *Le Devoir*, 17 septembre 1937, p. 3.

« M. Gédéon Gravel contre le *Canada* », *Le Devoir*, 29 novembre 1937, p. 3.

« Mr. Edmond Turcotte », *The Gazette*, 23 novembre 1960, p. 7.

PERTINAX, « Quelques journaux de Montréal : le *Canada* », *Le Petit Journal*, 24 février 1935.

### 1.3. Livre

TURCOTTE, Edmond. *Réflexions sur l'avenir des Canadiens français*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1942. 165 pages.

## 2. DICTIONNAIRES, ENCYCLOPÉDIES ET INSTRUMENTS DE RECHERCHE

*Canadian Annual Review*, Toronto, University of Toronto Press, 1960.

CD-ROM. *Amérique française. Histoire et civilisation*. Montréal, Services documentaires Multimedia, 1995.

CD-ROM. *Repère : index analytique d'articles de périodiques de langue française, 1994-2004*, Services documentaires Multimedia, 2004.

GAGNON, Alain-G., *Bibliographie commentée sur le Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 2000.

*Histoire-Hypermédia*, [En ligne], <http://www.h-h.ca>.

*Hommes et destins, Amérique*, Vol. 10, Paris, Académie des sciences d'outre-mer, 1995.

LEMIRE, MAURICE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, 1940-1959*, Tome 3, Montréal, Fides, 1980.

OUIMET, Raphaël (dir.). *Les biographies canadiennes-françaises*, Montréal, [s.n.], 1934, 1935, 1936, 1937.

ROUILLARD, Jacques (dir.), *Guide d'histoire du Québec. Bibliographie commentée*, Montréal, Éditions du Méridien, 1993.

*The Canadian Almanac*, Toronto, [s.n.], 1935-1936.

*Who's who in Canada, An illustrated biographical record of men and women of the time*, Toronto, International Press Limited, 1958-1959.

### 3. ÉTUDES

#### 3.1. Livres et thèses

ANCTIL, Pierre et Gary CALDWELL (dir.), *Juifs et réalités juives au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.

BALTHAZAR, Louis, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1986.

BEAULIEU, André et Jean HAMELIN, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Tome 4, Québec, PUL, 1979.

BEAUPRÉ, Patrick, *Camilien Houde et la scène politique municipale à Montréal : 1934-1936*, mémoire de maîtrise (Histoire), UQAM, 2000.

BÉGIN, Yves, *Raison et sentiment : nationalisme et antinationalisme dans le Québec des années 1935-1939*, mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 2001.

BÉLANGER, André-J., *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*, Québec, PUL, 1974.

BÉLANGER, Damien-Claude, Sophie COUPAL et Michel DUCHARME (dir.), *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Québec, PUL, 2004.

BERNARD, Jean-Paul, *Les rouges : libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIXe siècle*, Montréal, PUQ, 1971.

BLACK, Conrad. *Duplessis; L'ascension*, Vol. 1, Montréal, Éditions de l'homme, 1977.

BOILY, Frédéric, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Sillery, Septentrion, 2003.

BURDEAU, Georges, *Le libéralisme*, Paris, Seuil, 1979.

CLINTON, Archibald, *Un Québec corporatiste? : Corporatisme et néo-corporatisme: du passage d'une idéologie corporatiste sociale à une idéologie corporatiste politique: le Québec de 1930 à nos jours*, Hull, Asticou, 1983.

COMEAU, Robert et Bernard DIONNE, *Les communistes au Québec 1936-1956*. Montréal, Presses de l'unité, 1980.

COMEAU, Robert et Bernard DIONNE (dir.), *Le droit de se taire; Histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Montréal, VLB, 1989.

COMEAU, Robert et Luc DESROCHERS (dir.), *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995)*, Sillery, PLQ, 1996.

COUTURE, Claude, *La presse libérale au Québec entre 1929 et 1935 : analyse de contenu des éditoriaux de La Presse, du Soleil et du Canada*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Université de Montréal, 1987.

COUTURE, Claude, *Le mythe de la modernisation du Québec : des années 1930 à la révolution tranquille*, Montréal, Éditions du Méridien, 1991.

CROPSEY, Joseph et Leo STRAUSS, *Histoire de la philosophie politique*, Paris, PUF, 1994.

DE BONVILLE, Jean, *La presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*, Québec, PUL, 1988.

DELISLE, Esther, *Essai sur l'imprégnation fasciste au Québec*, Montréal, les Éditions Varia, 2002.

DÉSY, Caroline, *Discours hégémonique et contre-discours sur la guerre d'Espagne dans le Québec des années trente*, Thèse de Ph.D. (Sociologie), Université du Québec à Montréal, 1999.

DÉSY, Caroline, *Si loin, si proche : la Guerre civile espagnole et le Québec des années trente*, Québec, PUL, 2004.

DICKINSON, John A. et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*. Québec, Septentrion, 1995.

DION, Léon, *Fondements de la société libérale*, Sainte-Foy, PUL, 1971.

DION, Léon, *Québec, 1945-2000; Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Tome 2, Québec, PUL, 1987.

DUMONT, Fernand, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (dir.), *Idéologies au Canada français 1930-1939*, Québec, PUL, 1978.

DUPONT, Antonin, *Quelques problèmes politiques et sociaux (1933-1935) d'après L'Action nationale, Le Canada et Le Devoir*, mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 1965.

DUPONT, Antonin, *Les Relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau, 1920-1936*, Montréal, Guérin, 1973.

FOISY-GEOFFROY, Dominique, *Esdras Minville. Nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*, Sillery, Septentrion, 2004.

FOURNIER, Marcel, *Communisme et anticommunisme, 1920-1950*, Montréal, Albert Saint-Martin, 1979.

GAGNON, Alain-G. et Michel Sarra-Bournet (dir.), *Duplessis : Entre la grande noirceur et la société libérale*. Montréal, Québec/Amérique, 1997.

GOUGEON, Gilles (dir.), *Histoire du nationalisme québécois : entrevues avec sept spécialistes*, Montréal, VLB, 1993.

GRAND'MAISON, Jacques, *Nationalisme et religion*, Tome 2, Montréal, Beauchemin, 1970.

GUINDON, Hubert (dir.), *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1990.

HEINTZMAN, Ralph Ripley, *The Struggle for Life : the French Daily Press of Montreal and the Problems of Economic Growth in the Age of Laurier*, Thèse de Ph. D. (Histoire), York University, 1977.

HENRY, Gérard-Marie, *La Crise de 1929*, Paris, A. Colin, 2000.

HORN, Michiel, *La Grande Dépression des années 1930 au Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, 1984.

HUDON, Jean-Claude, *Le Québec sous la crise, 1929-1932*, mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 1966.

JONES, Richard, *L'idéologie de l'Action catholique, 1917-1939*, Québec, PUL, 1974.

KELLY, Stéphane (dir.), *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, PUL, Québec, 2003.

LAMONDE, Yvan (dir.), *Combats libéraux au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 1995.

LAMONDE, Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Vol. 1, Saint-Laurent, Fides, 2000; *Histoire sociale des idées, 1896-1929*, vol. 2, Saint-Laurent, Fides, 2004.

LANDRY, Pierre, *L'idéologie du journal Le Canada de 1903 à 1907*, mémoire de maîtrise (Histoire), Université Laval, 1970.

LANGLAIS, Jacques et David ROME, *Juifs et Québécois français : 200 ans d'histoire commune*, Montréal, Fides, 1986.

LAURIN, Lucie, *Des luttes et des droits : antécédents et histoire de la Ligue des droits de l'homme de 1936 à 1975*, Montréal, Éditions du Méridien, 1985.

LAVERTU, Yves, *Jean-Charles Harvey, le combattant*, Montréal, Boréal, 2000.

*Le catéchisme des électeurs*, Montréal, Éditions Albert Martin, 1974.

LEMIEUX, Vincent (dir.), *Quatre élections provinciales au Québec 1956-1966*, Québec, PUL, 1969.

LEMIEUX, Vincent, *Le Parti libéral du Québec : alliances, rivalités et neutralités*, Sainte-Foy, PUL, 1993.

LEROUX, Éric, *Gustave Francq : figure marquante du syndicalisme et précurseur de la FTQ*, Montréal, VLB, 2001.

LÉVESQUE, Andrée, *Virage à gauche interdit. Les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec, 1929-1939*. Montréal, Boréal, 1984.

LIEBICH, André, *Le libéralisme classique*, Sillery, PUQ, 1985.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et al., *Histoire du Québec contemporain ; le Québec depuis 1930*, Tome 2, Montréal, Boréal, 1989.

LUIS, Jean-Philippe, *La guerre d'Espagne*, Toulouse, Milan, 2002

MONIÈRE, Denis, *Le développement des idéologies au Québec; des origines à nos jours*, Montréal, Québec/Amérique, 1977.

NEATBY, Blair, *La grande dépression des années 30*, Montréal, La Presse, 1975.

PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène, *Olivar Asselin et son temps, 1 : Le militant*, Saint-Laurent, Fides, 1996; *Olivar Asselin et son temps, 2 : Le volontaire*, Saint-Laurent, Fides, 2001.

PELLETIER, Michel et Yves VAILLANCOURT, *Les politiques sociales et les travailleurs; les années 1930*, Cahier 2, Montréal, Éd. A. Saint-Martin, 1975.

POMEYROLS, Catherine, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, Montréal/Paris, L'Harmattan, 1996.

QUENNEVILLE, Ginette, *Les nationalistes québécois et les Juifs (1939-1948)*, mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 1986.

QUINN, Herbert F., *The Union nationale; Quebec Nationalism from Duplessis to Lévesque*, Toronto, University of Toronto Press, 1979.

ROCHON, François et Paul-Émile ROY (dir.), *Nationalismes*, Montréal, Cégep de Saint-Laurent, 1994.

ROME, David, *Clouds in the thirties : on anti-semitism in Canada, 1929-1939*, Montréal, [s.n.], 1977.

ROUILLARD, Jacques, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004.

ROY, Fernande. *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*. Montréal, Boréal, 1988.

ROY, Fernande, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal Boréal, 1993.

RUMILLY, Robert, *Histoire de la province de Québec; La plaie du chômage*, Vol. 33, Montréal, Fides, 1963 ; *Histoire de la province de Québec; L'Action libérale nationale*, Vol. 34, Montréal, Fides, 1963 ; *Histoire de la province de Québec; Chute de Taschereau*, Vol. 35, Montréal, Fides, 1966 ; *Histoire de la province de Québec; L'autonomie provinciale*, Vol. 36, Montréal, Fides, 1966.

SARRA-BOURNET, Michel et Jocelyn SAINT-PIERRE (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*, Québec, PUL, 2001.

ST-PIERRE, Stéphane, *François-Albert Angers et la nation confessionnelle (1937-1960)*, mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 2006.

TEBOUL, Victor, *Le Jour : émergence du libéralisme moderne au Québec*, LaSalle, Hurtubise HMH, 1984.

VACHET, André, *L'idéologie libérale : l'individu et sa propriété*, Ottawa, PUO, 1988.

VIGOD, Bernard L., *Taschereau*, Sillery, Septentrion, 1996.

### 3.2. Articles

ARRIAGA, Gonzalo, « Considérations sur le révisionnisme historique au Québec », *L'Action nationale*, 1 (janvier 1997), p. 93-128.

BEAULIEU, André et Jean Hamelin, « *Aperçu du journalisme québécois d'expression française* », 7, 3 (septembre-décembre 1966), *RS*, p. 305-348.

BÉDARD, Éric, « Modernité et histoire des idées au Québec. Une perspective historiographique », dans Marie-Christine Weidmann Koop, *Le Québec aujourd'hui. Identité, société et culture*, Québec, PUL, 2003, p. 9-33.

BIENVENUE, Louise, « "L'impérieuse mission de la jeunesse" ou l'émergence d'un groupe social, la jeunesse », *Bulletin d'histoire politique*, 15, 1 (automne 2006), p. 14-21.

BOILY, Frédéric, « Lionel Groulx et l'esprit du libéralisme », *RS*, XLV, 2 (Mai-Août 2004), p. 239-257.

BOURQUE, Gilles et Nicole LAURIN-FRENETTE, « La structure nationale québécoise », *Socialisme québécois*, 21-22 (1971), p. 109-155.

CHOUNARD, Denis, « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 », *RHAF*, 40, 1 (été 1986), p. 5-28.

CÔTÉ, Olivier, « Nouveau regard sur l'antisémitisme : enquête sur la position de cinq quotidiens canadiens-français au sujet de la question juive en Allemagne (1935-1939) », *Bulletin d'histoire politique*, 15, 1 (automne 2006), p. 243-262.

DANSEREAU, Bernard, « La présence communiste au Québec (1929-1939) ou la présence de "l'homme au couteau entre les dents" », *Bulletin d'histoire politique*, 9, 2 (hiver 2001), p. 22-29.

DÉSY, Caroline, « Fascisme et anti-fascisme autour de la guerre civile espagnole dans le Québec des années trente », *Bulletin d'histoire politique*, 9, 2 (hiver 2001), p. 30-39.

DOFNY, Jacques et Marcel RIOUX, « Les classes sociales au Canada français », *Revue française de sociologie*, III, 3 (juillet-septembre 1962), p. 315-323.

DUMONT, Fernand, « La représentation idéologique des classes au Canada français », *RS*, 6, 1, (janvier-avril 1965), p. 9-22.

DUPONT, Antonin, « Louis-Alexandre Taschereau et la législation sociale au Québec, 1920-1936 », *RHAF*, 26, 3 (décembre 1972), p. 397-426.

FABRE, Julien, « La Nation: les groulxiens devant la tentation fasciste 1936-1939 », *Bulletin d'histoire politique*, 9, 2 (hiver 2001), p. 40-51.



FALARDEAU, Jean-Charles. «Propos sur les idéologies au Québec». *RS*, 17, 3 (1976), p. 393-402.

FRENETTE, Yves, « Les éditoriaux de *La Presse*, 1934-1936 : une défense de la démocratie libérale », *RHAF*, 33, 3 (décembre 1979), p. 451-462.

KELLY, Stéphane, « Les origines antilibérales du New Deal canadien », *RS*, XLV, 2 (Mai-Août 2004), p. 259-287.

LAMONDE, Yvan, « L'histoire culturelle comme domaine historiographique au Québec », *RHAF*, 51, 2 (automne 1990), p.285-299.

LEROUX, Éric, « Des moyens de faire face: les syndicats internationaux et la crise des années trente », *Bulletin d'histoire politique*, 9, 2 (hiver 2001), p. 73-83.

LÉTOURNEAU, Jocelyn, « La mémoire de la technocratie et l'impensable histoire du Québec », *Traces*, 27, 1 (janvier 1989), p. 29-31.

OUELLET, Fernand, « La révolution tranquille, tournant révolutionnaire ? » dans T.S. AXWORTHY et P.E. TRUDEAU, *Les années Trudeau. La recherche d'une société juste*, Montréal, Le Jour, 1990, p. 333-362.

ROUILLARD, Jacques, «Haro sur le fascisme : La fondation de la Fédération provinciale du travail du Québec, 1938 », *Canadian Historical Review*, LXXI, 1990, p. 346-374.

ROUILLARD, Jacques, « La révolution tranquille : Rupture ou tournant ? », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, 32, 4 (avril 1998), p. 23-49.

RUDIN, Ronald, « La quête d'une société normale. Critique de la réinterprétation de l'histoire du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, 3, 2 (hiver 1995), p.9-42.

STAPINSKY, Stéphane, « L'esprit de procès au Québec », *Possibles*, 19, 1-2 (hiver-printemps 1995), p. 17-40.

TRÉPANIÉ, Pierre, « Notes pour une histoire des droites intellectuelles canadiennes-françaises à travers leurs principaux représentants (1770-1970) », *Les Cahiers des Dix*, no 48 (1993), Sainte-Foy, Les Éditions de la Liberté, p. 119-164.

TRÉPANIÉ, Pierre, « Quel corporatisme ? (1820-1965) », *Les Cahiers des Dix*, no 49 (1994), Sainte-Foy, Les Éditions de la Liberté, p. 159-212.

TRÉPANIÉ, Pierre, « Esdras Minville (1896-1975) et le traditionalisme canadien-français », *Les Cahiers des Dix*, no 50 (1995), Sainte-Foy, Les Éditions de la Liberté, p. 255-294.

WADE, Mason, « Deux anciens de la presse franco-américaine : Olivar Asselin et Edmond Turcotte », *Bulletin de la Société historique franco-américaine*, 1 (1983), p. 12-27.

### 3.3. Sites Internet

« Jalons de l'histoire », *Site de CBC/Radio-Canada*. [En ligne]  
<http://www.cbc.radio-canada.ca/historique/1901-1939.shtml>.

« Profil des communautés francophones et acadiennes du Canada », Site de *Citoyenneté et Immigration Canada*. [En ligne]  
<http://www.cic.gc.ca/francais/francophone/canada/histoire.html>.

« Ronald Rudin, Lionel Groulx et la RHAF », *Le Rond-point des sciences humaines*. [En ligne] <http://www.rond-point.qc.ca/revues/rhaf/default.htm>.

« Téléspore-Damien Bouchard », *Site de l'Assemblée nationale du Québec*. [En ligne] <http://www.assnat.qc.ca/fra/membres/notices/b/bouctd.htm>.

### 3.4. Communication

ROUILLARD, Jacques, « Aux sources du libéralisme », *Belles soirées*, Université de Montréal, 20 novembre 1995.